

Rapport annuel de la Commission

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

générale de terminologie et de néologie

Premier ministre

2007

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport
annuel de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

2007

Sommaire

- 5 Introduction

- 6 I – La Commission générale de terminologie et de néologie
 - A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration
 - 7 Les méthodes de travail
 - 7 Les procédures de collaboration
 - 8 B – Les travaux
 - 10 C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux
 - Le *Journal officiel*
 - Les autres moyens de diffusion

- 11 II – Le rôle de l'Académie française
 - A – La participation aux travaux des commissions spécialisées
 - B – La participation aux travaux de la Commission générale
 - C – L'approbation des termes

- 13 III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères
 - A – La situation dans les ministères
 - 14 B – Les travaux des commissions spécialisées
 - 15 Orientations et méthodes
 - 15 L'organisation des commissions
 - 17 L'élaboration de listes terminologiques
 - La diffusion des termes nouveaux

- 19 IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif
 - A – L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - Les moyens
 - 20 La coordination du dispositif
 - La diffusion de l'information

- 22** B – Les partenaires du dispositif
L'Académie des sciences
Les organismes des autres pays francophones
- 23** Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS
L'Association française de normalisation (AFNOR)
- 25** Conclusion
- 26** Annexes

Introduction

Ce rapport, établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, présente le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité, pour l'année 2007.

Le dispositif s'est maintenu dans la forme établie précédemment, la réorganisation du gouvernement n'ayant pas eu d'incidence notable sur sa configuration ni sur son fonctionnement.

Les publications au *Journal officiel*, en progression régulière depuis la mise en place du dispositif en 1996, ont atteint, en qualité et en nombre, un niveau remarquable eu égard aux moyens mis en œuvre.

Les dix-huit commissions spécialisées de terminologie et de néologie implantées dans les ministères, dont la coordination est assurée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ont eu à cœur d'accentuer la régularité de leurs travaux et de renforcer leur concertation.

Pour ce qui relève de la diffusion des travaux, un important chantier a été ouvert avec la refonte de la partie du site de l'internet de la délégation générale à la langue française consacrée à la terminologie et au dispositif d'enrichissement de la langue française.

I - La Commission générale de terminologie et de néologie

Créée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale est au centre du dispositif interministériel de terminologie chargé de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence. Elle assure la cohérence et l'harmonisation des travaux et elle a la responsabilité de leur publication.

En 2007, la Commission générale s'est réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total onze réunions, toutes tenues dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ce service du ministère de la Culture et de la Communication assurant, conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et, dans une très large mesure, leur diffusion.

M^{me} Joëlle Timsit, ambassadeur, présidente de la commission de terminologie des affaires étrangères, a été nommée en septembre membre de la Commission générale, en remplacement de M. François Plaisant qui a souhaité mettre fin à son mandat.

On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2).

A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration

Les principes de travail définis par la Commission générale en 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, soin apporté à la rédaction des définitions, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux terminologiques de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également des procédures de coopération et des navettes mises en place entre les différents acteurs du dispositif : commissions spécialisées, Commission générale, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts des autres pays francophones.

1 - Les méthodes de travail

Les critères de choix des néologismes

En matière de néologie, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement l'opportunité et la nécessité du nouveau terme, sa clarté et sa transparence par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Le but des définitions, dans les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques souvent complexes et dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement, c'est pourquoi elle consacre beaucoup de temps à préciser et, le cas échéant, à améliorer les définitions proposées par les commissions spécialisées. L'Académie française joue également un rôle déterminant dans cet aspect des travaux de terminologie.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la terminologie qu'il lui revient d'approuver, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les notions ou les expressions utilisées par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, est un volet parfois important de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur terminologie administrative ou réglementaire. Mais ces travaux ne relèvent pas de l'enrichissement de la langue française et n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale.

C'est pourquoi la Commission générale procède parfois à un tri, dans les travaux qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement de la langue française et ce qui relève de la définition administrative et juridique. Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et, dans certains cas, la Commission générale, tout en reconnaissant la qualité et l'intérêt des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

On observe que le tri entre les deux catégories de termes s'opère désormais largement en amont, lors des travaux des commissions spécialisées, et que ce sont les commissions elles-mêmes qui font le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, au moment de la transmission des listes à la Commission générale.

La diffusion de la terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être assurée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletin d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques, alors que les propositions visant à l'enrichissement de la langue française doivent nécessairement être transmises à la Commission générale.

Terminologie et normalisation

Cette question est assez voisine de la précédente. Dans certains domaines techniques en effet, les termes abordés peuvent être normalisés par ailleurs ; les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes. C'est particulièrement vrai de secteurs tels que l'équipement, l'environnement ou l'ingénierie nucléaire.

Il convient donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions. C'est pourquoi l'association française de normalisation (AFNOR) a une place importante dans ces travaux. Elle est représentée à la Commission générale et au sein de chaque commission spécialisée de terminologie.

La Commission générale a estimé, toutefois, que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent parfois, dans leur formulation, des définitions très exhaustives contenues dans les normes. On peut même concevoir qu'une commission spécialisée propose pour un même terme deux définitions : l'une calquée sur celle de la norme technique à usage interne et l'autre pour les non spécialistes, destinée à la Commission générale. Comme pour le vocabulaire à portée juridique, il convient alors de s'orienter vers deux circuits de diffusion : l'un interne à l'administration ou au secteur considéré, pour les définitions normalisées, et l'autre plus large, pour les définitions moins techniques.

2 - Les procédures de collaboration

Les navettes

La Commission générale a mis au point, pour chaque liste, un système d'échange entre la commission spécialisée concernée, la Commission générale et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis sur une liste des termes proposés par la Commission générale et émis des observations sur certains d'entre eux, la délégation générale à la langue française et aux langues de France transmet ces observations à la commission spécialisée, qui en prend connaissance et formule, dans un délai moyen de six semaines, ses réponses et contre-propositions éventuelles aux remarques de l'Académie. Cette réponse, appuyée sur une argumentation plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie française le terme proposé.

Conformément au décret du 3 juillet 1996, à l'issue de cette procédure les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut faire valoir dans le délai d'un mois les raisons qui s'opposeraient à la publication de ces termes au *Journal officiel* par la Commission générale.

En 2007, quinze listes ont ainsi été soumises au ministre concerné pour accord avant publication : une liste de l'agriculture, une liste de l'automobile, deux listes de la culture, une liste de la défense, une liste de l'économie, une liste de l'éducation, deux listes de l'équipement et des transports, trois listes de l'informatique et de l'internet, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste du pétrole et du gaz, une liste des techniques spatiales, ainsi que cinq séries de termes traités selon la procédure accélérée.

Il faut souligner que, comme les années précédentes, l'accord du ministre a été acquis pour la totalité des termes à publier.

Mise en œuvre en 1998, cette procédure s'est révélée avantageuse pour recueillir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps que cela exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin des utilisateurs, sont cohérents avec les règles générales de formation des mots et des expressions, et sont susceptibles de s'implanter dans l'usage.

L'urgence

Cependant, lorsque l'urgence le justifie, la Commission générale a recours à une procédure d'adoption plus rapide : saisie par une commission spécialisée ou, directement, par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, la Commission générale peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie particulièrement urgente et de soumettre les termes ainsi traités à l'Académie française.

Mise en œuvre de façon systématique depuis juin 2005, cette procédure a pour but de répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines de pointe touchant le grand public. Sur la suggestion du ministre de la Culture et de la Communication, la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités volontaires appartenant au dispositif. Les membres de ce groupe, animé par le délégué général à la langue française, sont M^{me} Nicole Gendry, M^{me} Armelle Héliot, M. Dominique Latournerie, M^{me} Michèle Lenoble-Pinson, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M. Philippe Saint Raymond, M^{me} Henriette Walter ; le groupe se charge de recueillir ou de proposer et de mettre à l'étude des termes particulièrement en vue du fait de leur emploi répété dans la presse et les médias, en raison de l'actualité, ou d'un effet publicitaire. Le rythme de réunions est mensuel ; la coordination, l'assistance documentaire et le secrétariat sont assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

Ainsi, en 2007, dans le cadre de cette procédure, vingt et un termes répartis en huit publications au *Journal officiel* ont été recommandés, dans des domaines très divers : communication, culture, droit, économie, informatique, pétrole, télécommunications, tourisme, transport. Il reste que cette procédure, par nature exceptionnelle, ne peut concerner qu'un nombre limité de termes, dans la mesure où le travail de veille est mené de façon efficace par les experts des commissions spécialisées et doit permettre d'anticiper les besoins. Il est bien entendu exclu que le groupe restreint se substitue aux spécialistes des différents domaines ; au contraire, il s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours.

B – Les travaux

En 2007, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié quatorze nouvelles listes et a entrepris l'examen de dix-neuf autres listes.

Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes des travaux de la Commission générale au cours de l'année 2007.

L'examen des listes terminologiques

En 2007, la Commission générale de terminologie s'est consacrée pour l'essentiel aux nouvelles listes proposées par les commissions spécialisées de terminologie.

Il s'agit de l'examen, selon la procédure normale instaurée par le décret (art. 9), des listes terminologiques transmises à la Commission générale par les commissions spécialisées.

L'examen de ces listes donne lieu à un travail de fond, nourri par un dialogue avec chaque commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Afin d'accélérer ses travaux, la Commission générale a mis en place depuis 2002 un groupe de travail présidé par M. Jack Robert, accompagné de M. Marc Baconnet, M. François Plaisant, M. Daniel Prado, du représentant du Service du dictionnaire de l'Académie française et du représentant de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ce groupe procède à l'examen préalable des listes soumises à la Commission générale, ce qui permet d'affiner l'étude des termes et définitions et de faciliter l'examen des listes lors des réunions plénières de la Commission générale. Cela entraîne un gain de temps très important et un accroissement très appréciable de la qualité des travaux. Au vu de ces résultats extrêmement positifs et à la demande du président de la Commission générale, le groupe exerce depuis 2005 une responsabilité accrue : la Commission n'examine en séance plénière que les termes à propos desquels le groupe de travail estime qu'un complément d'information ou une discussion sont nécessaires. Les observations du groupe de travail sont communiquées au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale, en amont de la séance plénière consacrée à l'examen de la liste en question. Ainsi, le groupe de travail veille à ce que ses propositions puissent être connues et, le cas échéant, débattues, car il est important que les décisions de la Commission générale fassent l'objet d'un consensus.

En 2007, le groupe de travail a tenu dix réunions organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Pour chaque liste étudiée lors des séances de la Commission générale, c'est le président de la commission spécialisée de terminologie compétente, assisté des experts de son choix, qui défend ses propositions et apporte les précisions nécessaires, conformément au texte du décret du 3 juillet 1996.

Pour sa part, le président du groupe de travail rapporte devant la Commission générale les résultats de ses travaux et expose notamment ses interrogations et ses propositions.

La Commission générale dispose ainsi des éléments nécessaires à l'examen des termes et expressions, qui consiste d'abord à bien faire préciser par les experts les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à vérifier que les définitions correspondent précisément à ces notions et réalités, et qu'elles sont bien formulées ; elle s'informe aussi de l'usage fait par les professionnels du terme étranger et de l'équivalent proposé. Attentive aux besoins des utilisateurs et à la nécessité de leur proposer les termes français qui leur font défaut, elle retient enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le mieux approprié en français, afin de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Pour l'année 2007, le nombre de termes étudiés en séance plénière est de 659.

Les listes soumises à l'examen de la Commission générale

En 2007, la Commission générale a procédé à l'examen de nombreuses listes dans les divers domaines, qu'elle a ensuite soumises à l'Académie française :

- En second examen : quinze listes réparties dans les domaines suivants : affaires étrangères, agriculture, automobile, culture, défense, économie, éducation, équipement, informatique, ingénierie nucléaire, internet, justice, techniques spatiales
- En premier examen : seize listes réparties dans les domaines suivants : affaires étrangères, agriculture, génie génétique, automobile, chimie, culture, économie, ingénierie nucléaire, justice, techniques spatiales, sport, termes généraux de la science.

Elle a également examiné et transmis à l'Académie six séries de termes proposées par le groupe restreint dans le cadre de la procédure accélérée.

C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1 - Le *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* des travaux de la Commission générale en constitue l'étape finale. Les listes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications ». Elles se composent de deux parties : une liste de termes et définitions, et une table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger.

Au cours de l'année 2007, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi publié au *Journal officiel* quatorze listes de vocabulaire : une liste de l'agriculture, une liste de l'automobile, deux listes de la culture, une liste de l'économie, une liste de l'éducation, deux listes de l'équipement et des transports, deux listes de l'informatique, une liste de l'internet, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste du pétrole, une liste des techniques spatiales. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les équivalents français publiés, en lieu et place des termes étrangers correspondants.

De plus, en 2007, on a eu à nouveau recours à une autre forme de publication au *Journal officiel* instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus général, concernant des termes ou expressions moins spécialisés mais très répandus et pouvant relever simultanément de différents domaines, pour lesquels la Commission préconise de recourir au vocabulaire français existant, sans retenir obligatoirement un terme unique, mais en faisant appel à la variété du lexique. Une recommandation de ce type a été publiée à propos de l'équivalent à donner au terme anglais *travel retail*.

L'ensemble des listes publiées en 2007 figure en annexe (B.3) à ce rapport.

2 - Les autres moyens de diffusion

La publication au *Journal officiel* doit s'accompagner d'une large diffusion en direction des administrations et des publics concernés, au moyen de différents supports.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française et aux langues de France ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et les circuits de diffusion permettant de toucher au mieux les publics intéressés. Les activités de diffusion sont donc réparties entre la délégation générale et les commissions spécialisées.

Les commissions spécialisées sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux spécialisés (voir p. 17). La diffusion auprès du public général revient à la délégation générale (voir p. 20).

LES RÉSULTATS :

Publications au *Journal officiel*

2005 : 325 termes répartis sur 16 publications au *Journal officiel*

10 listes thématiques, 2 séries de termes selon la procédure accélérée, 4 recommandations

2006 : 298 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel*

11 listes thématiques, 11 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation

2007 : 317 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel*

14 listes thématiques, 8 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation

II – Le rôle de l’Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l’Académie française un rôle éminent dans l’enrichissement de la langue française. L’Académie est en effet présente à tous les échelons du dispositif, puisqu’elle est membre de droit de chaque commission spécialisée et de la Commission générale de terminologie et de néologie. Elle joue en outre un rôle primordial dans l’approbation des termes et des définitions, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel*.

Cette participation active de l’Académie française garantit la qualité des travaux d’enrichissement de la langue française.

A – La participation aux travaux des commissions spécialisées

La participation du Service du Dictionnaire de l’Académie française aux travaux des commissions de terminologie permet un dialogue fructueux entre spécialistes du domaine et spécialistes de la langue française et du lexique, à toutes les étapes de la procédure et en particulier dès la préparation des nouvelles listes, l’Académie étant attentive à prendre en compte les arguments et interrogations des commissions spécialisées en amont de la transmission des listes.

B – La participation aux travaux de la Commission générale

Au cours de l’année 2007, l’Académie a été représentée par au moins un membre du Service du Dictionnaire, qui participe en tant qu’expert aux réunions de la Commission générale.

C – L’approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission générale dans le cadre de l’article 9 du décret du 3 juillet 1996, l’Académie française rend ses avis dans des délais généralement très courts.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées.

Pour les termes qui ne reçoivent pas un avis favorable dès le premier examen, l’Académie formule des propositions de substitution que la Commission générale réexamine après avis des experts.

En effet les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels et tendent parfois à officialiser ce qu’elles considèrent comme un début d’usage. Le point de vue de l’Académie française, en revanche, est un peu différent. Pour sa part, elle replace ces créations de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas toutes. Mais elle assortit le plus souvent ses avis défavorables d’une contre-proposition, ouvrant ainsi la voie à la discussion. De plus en plus, l’Académie s’attache à développer ses observations de façon circonstanciée, renforçant ainsi la réflexion et le dialogue avec les commissions. Ainsi, en 2007, c’est sur la proposition de l’Académie qu’on a retenu le néologisme *fantasie* dans le domaine de la culture ou qu’on a substitué le terme *alerte professionnelle* à celui de *dénonciation*. De même, les remarques de l’Académie ont permis de préciser et d’améliorer de nombreuses définitions, telles celles des termes *survaleur*, en économie, ou *crédits* dans le domaine de l’enseignement. Il faut remarquer à cet égard que les

points de divergence entre les commissions et l'Académie se font de moins en moins nombreux, la réflexion commune étant plus poussée dès le départ.

Le plus souvent, l'amélioration des définitions proposée par l'Académie française est retenue par la Commission générale. Dans les autres cas, les remarques de l'Académie suscitent, de la part des commissions, de nouvelles formulations, mieux adaptées. Lorsque l'Académie préconise le choix d'un terme différent de celui proposé par une commission spécialisée et la Commission générale, l'accord se fait sur le terme nouveau dans la majorité des cas. Il arrive également que l'Académie française se range à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale. Dans le cas contraire, la recherche d'équivalent est à reprendre par la commission spécialisée en tenant compte des avis formulés au cours du premier examen. Il peut arriver exceptionnellement que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

A – La situation dans les ministères

Au 31 décembre 2007, les commissions spécialisées sont au nombre de dix-huit, réparties dans les départements ministériels. Onze hauts fonctionnaires de terminologie ayant été désignés, chacun bénéficie du concours d'un service chargé de l'assister, notamment pour les tâches de secrétariat et de diffusion des travaux.

On peut considérer que, sur ce plan, il a été fait droit dans l'ensemble des ministères à la circulaire du Premier ministre en date du 14 février 2003, qui évoque l'importance des travaux terminologiques et les enjeux qui s'y attachent et demande aux ministres de « favoriser l'activité des commissions de terminologie » placées sous leur autorité.

Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels donne à ces commissions un mandat de quatre ans.

Il est donc nécessaire de renouveler les commissions au fur et à mesure de l'expiration de leur mandat. C'est au haut fonctionnaire de terminologie de chaque ministère concerné qu'il incombe de mettre en place la procédure de renouvellement, en concertation avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, notamment journalistes, et spécialistes de la langue.

En 2007, le changement de Gouvernement a entraîné une nouvelle répartition des compétences dans divers ministères, qui n'a toutefois pas eu de conséquences notables pour les commissions spécialisées.

En particulier il a été créé un Secrétariat d'État aux sports, rattaché au ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, qui a remplacé le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ;

Quant aux commissions de l'environnement, du pétrole, de l'ingénierie nucléaire et de l'équipement, elles relèvent désormais du même ministère du Développement et de l'Aménagement durables.

On a procédé au renouvellement des commissions de l'automobile (janvier), du pétrole (janvier), de la justice (juillet) et de la culture (août). Le haut fonctionnaire de terminologie du ministère chargé des Sports, M. Joël Balavoine, a été remplacé par M. Gérard Deshayes.

En ce qui concerne les présidents,

- M. Thierry Burkard, ambassadeur, a succédé à M^{me} Joëlle Timsit à la présidence de la commission des affaires étrangères (mars) ;
- M. Dominique Moyen, ingénieur général des mines, a succédé à M. Denis Cheissoux à la présidence de la commission de l'environnement qu'il avait déjà présidée en 2000-2001 (mars) ;
- Le mandat du contre-amiral Brem, président de la commission de la défense a expiré en décembre 2007 ;
- La commission des sports a par ailleurs été endeuillée par la disparition en janvier de son président d'honneur, M. Jean-François Deniau, de l'Académie française.

On ne saurait trop insister sur le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer la commission que pour faciliter la diffusion des travaux, grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il bénéficie dans le monde professionnel.

Le dispositif est actuellement complet. Il est à regretter toutefois que le décret du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif rende plus difficile l'élargissement des compétences de certaines commissions, alors même que le besoin en est patent, du fait de l'évolution des sciences et techniques ainsi que des compétences des ministères.

On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2007 (A.3) et la circulaire du Premier ministre (A.4).

B – Les travaux des commissions spécialisées

En 2007, les travaux des commissions se sont poursuivis de manière régulière, avec la participation systématique de la délégation générale.

On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l'ensemble des commissions pour l'année 2007.

1 - Orientations et méthodes

Les objectifs généraux et le mode de fonctionnement des commissions sont déterminés par le décret du 3 juillet 1996 ; toutefois les commissions spécialisées disposent d'une grande latitude d'action, en particulier quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs moyens de diffusion. La mission de coordination confiée par décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France est dès lors cruciale.

Les choix méthodologiques

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont bien évidemment fonction des champs de compétence du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

La veille et la production néologiques constituent la mission première des commissions spécialisées. De façon assez schématique, on peut dire que les options des commissions sont de trois ordres :

- Les unes ont choisi de fonder leurs travaux sur une veille néologique et terminologique systématique. Ce sont les experts des commissions qui mènent l'activité de veille à partir de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les index, les thésaurus, etc. Cette forme de veille est menée de manière profitable notamment par les commissions des télécommunications, de l'équipement et des transports ou du sport. Les listes ainsi élaborées, qui puisent aux sources mêmes de l'actualité, sont dans la droite ligne de l'objectif d'enrichissement de la langue française.
- Pour d'autres commissions, les termes sont mis à l'étude à partir d'une approche thématique à visée exhaustive. On traite alors d'un ensemble terminologique cohérent et complet dans un domaine déterminé ; c'est le cas notamment des commissions de la chimie, de l'environnement, des sports ou des sciences et techniques spatiales. Ce type de production, d'abord destiné à un public de spécialistes, prend aujourd'hui une importance nouvelle, du fait d'une tendance croissante dans le monde universitaire à enseigner certaines matières directement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité de la langue française dans le domaine scientifique.
- La troisième approche, la plus éloignée *a priori* des objectifs d'enrichissement de la langue française, est notamment celle des commissions spécialisées qui sont amenées à étudier un vocabulaire à caractère

administratif ou réglementaire, comme les commissions de la culture, de l'éducation et de l'environnement, et, plus particulièrement pour le vocabulaire utilisé dans la législation communautaire, les commissions de l'ingénierie nucléaire, de la santé ou de l'agriculture. Ces travaux ne relèvent généralement pas de la néologie, mais visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français. Cependant, l'activité terminologique, même de caractère réglementaire, notamment celle menée dans les instances européennes, peut être liée à l'apparition de notions nouvelles qu'il convient de nommer et définir en français. Ce vocabulaire relève donc, au moins partiellement, du dispositif. À cet égard, la commission de la justice a fait valoir à son administration l'importance pour l'accomplissement de sa mission d'être associée dès les travaux préparatoires à la rédaction des textes législatifs, notamment ceux portés par le ministère de la Justice.

Les travaux peuvent avoir un caractère ponctuel. Les thèmes de travail peuvent être liés à un sujet d'actualité ou à certaines circonstances particulières, par exemple une demande émanant d'un partenaire du dispositif ou bien du public. En 2007, à la demande de la délégation générale à la langue française, la commission de l'éducation a clarifié les notions de qualification et certification pour les services de traduction de l'Union européenne ; de même la commission de l'équipement et celle de l'environnement ont été sollicitées par la délégation générale pour fournir une expertise précieuse concernant notamment le vocabulaire des transports et celui de la protection de la nature, dans le cadre d'un projet européen d'harmonisation de la terminologie juridique de la Convention alpine.

2 - L'organisation des commissions

Les domaines de compétence

Il peut arriver que certains secteurs de compétence se recoupent entre commissions, ce qui amène la délégation générale à encourager et à faciliter leur collaboration ; c'est de plus en plus fréquemment le cas, du fait du nombre accru des commissions.

Les commissions sont ainsi amenées à se concerter avec leurs partenaires au sein du dispositif et même au-delà. Il importe en effet d'associer à cette concertation les institutions et structures parallèles ou voisines, dans le cas où elles existent, afin d'éviter le risque de positions contradictoires. C'est ainsi qu'en matière de toponymie, une concertation est nécessaire entre la commission spécialisée des affaires étrangères, qui a compétence au titre de son ministère sur les noms de pays et capitales étrangers et la commission nationale de toponymie placée auprès du Conseil national de l'information géographique, qui n'appartient pas au dispositif d'enrichissement. La commission de la défense, quant à elle, prend en compte les travaux terminologiques effectués dans le cadre de comités internationaux auxquels sont associés les états-majors, et dont les lexiques font autorité dans les différentes armées, ce qui ne signifie aucunement qu'elle doive s'en remettre à ces comités pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère. La commission de l'agriculture a tout naturellement vocation à entretenir des contacts avec les services compétents de l'Union européenne. En 2007, le président de la commission des sports a fait valoir au conseiller technique pour le sport du ministre concerné l'importance de coordonner les travaux de sa commission et ceux du lexique des Jeux olympiques élaboré par l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). Le président de la commission de la justice est entré en contact avec le Conseil pour la simplification du langage administratif (COSLA) et a confirmé tenir sa commission à disposition pour être consultée en tant que de besoin. La commission de la chimie s'est intéressée aux termes publiés par l'Union internationale de la chimie pure et appliquée (IUPAC).

S'agissant du dispositif proprement dit, en 2007, plusieurs listes ont donné lieu à une concertation étroite entre diverses commissions ; le vocabulaire des biocarburants notamment a été la source de discussions serrées entre les commissions du pétrole, de l'automobile, de l'environnement et de l'agriculture. Cette méthode de travail est fortement encouragée par la Commission générale. À cet égard, dans le cas de domaines proches relevant de deux commissions, il convient que cette proximité se traduise par une représentation officielle de l'une au sein de l'autre, ou au moins par la participation réciproque de certains de leurs membres aux réunions des deux commissions. C'est traditionnellement le cas des commissions de l'informatique et des

communications électroniques, de celles des transports et de l'automobile et plus récemment de celles de la chimie et de l'environnement. À défaut de représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts d'une autre commission s'impose. Les commissions de la justice et des affaires étrangères sont particulièrement susceptibles d'être consultées par les autres commissions du fait du caractère transversal de leurs domaines de compétence.

Il n'en demeure pas moins que chaque commission spécialisée, et c'est sa raison d'être, a un champ de compétences reconnu qui est lié aux attributions de son ministère de rattachement et qu'il importe de conserver cette logique dans la répartition des domaines et des notions à traiter. Cette claire répartition des compétences est particulièrement importante pour la veille terminologique, afin d'éviter des recherches coûteuses en temps, qui peuvent s'avérer inutiles. Ce sont les experts de chaque domaine qui sont le mieux à même de décider si une notion mérite d'être traitée dans le cadre du dispositif.

Le fonctionnement

Les options prises par chaque commission en matière de fonctionnement : rythme des réunions, répartition ou non des commissions en groupes de travail, consultation des experts, notamment, varient d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité et des besoins de chacune. En 2007, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, avant tout pour mettre au point des listes de termes à soumettre à la Commission générale. On peut se réjouir d'une plus grande régularité et d'un rythme plus soutenu des réunions de l'ensemble des commissions, dont les membres qualifiés sont, il faut le rappeler, bénévoles.

On doit cependant regretter la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions selon les ministères, ce qui a une incidence notable sur la régularité et la qualité des travaux, notamment dans les administrations chargées de la santé et de la culture.

La plupart des commissions spécialisées sont constituées en groupes de travail qui traitent chacun de secteurs spécialisés, ce qui confère une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes sont de véritables sous-commissions et se réunissent régulièrement. C'est le cas du groupe des activités postales, dépendant de la commission des communications électroniques, du groupe des techniques commerciales de la commission de l'économie, des deux groupes « audiovisuel et cinéma » et « patrimoine et création » de la commission de la culture ou du groupe des composants électroniques à la commission de l'informatique. D'autres se concertent de manière plus informelle. Dans les deux cas, leurs travaux sont repris lors des réunions plénières de chaque commission spécialisée. Il importe en effet que, quelle que soit la répartition des tâches au sein d'une commission, les listes proposées soient l'émanation de cette commission, sous la responsabilité de son président.

À cet égard, plusieurs commissions, telles celles de l'équipement et des sports qui bénéficient d'un fort engagement des représentants de leur ministère, ont mis en place, sous des appellations diverses, un groupe permanent de membres volontaires, animé dans la plupart des cas par le président, qui prépare les travaux en amont des séances plénières. On constate que cette formation, proche dans sa conception du groupe de travail de la Commission générale, entraîne un gain de temps notable pour l'étude des listes et une plus grande réactivité aux questions, prises de position ou demandes diverses émanant de l'administration ou de la Commission générale de terminologie. Ces formations réduites peuvent également se permettre des réunions plus fréquentes.

Les commissions spécialisées recourent désormais de façon généralisée à la messagerie électronique pour l'organisation matérielle des réunions et surtout pour poursuivre leurs discussions dans l'intervalle entre les séances. Les membres peuvent ainsi recevoir rapidement les documents de travail, transmettre leurs contributions et procéder à des échanges de vues. La commission de l'informatique donne même la possibilité aux internautes de faire des propositions sur des termes en cours d'étude. Ce mode de fonctionnement renforce notablement le dialogue, parfois intense, au sein des commissions, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent le moment le plus important pour mener la réflexion à son aboutissement et obtenir un consensus.

Le recours à l'internet doit faciliter également les échanges d'une commission à l'autre. Le développement de ces nouvelles méthodes de travail dans les commissions explique pour une large part l'accroissement du nombre de listes étudiées. Enfin, il s'avère un des moyens les plus efficaces pour la diffusion des travaux.

3 - L'élaboration de listes terminologiques

C'est, pour la plupart des commissions, le fondement même de leur activité. Il subsiste des disparités entre les diverses commissions, en matière de veille néologique et de production terminologique proprement dite. Certaines proposent régulièrement de nouvelles listes, d'autres ont un rythme de réunion et de production beaucoup moins soutenu. Cependant l'écart entre commissions tend à se réduire, alors que la concertation entre elles s'accroît notablement. Le nombre total des réunions organisées par les commissions est passé de 98 en 2004 à 159 en 2007.

Outre les listes qui ont fait l'objet d'une publication en 2007, treize nouveaux projets de liste ont été soumis à la Commission générale pour un premier examen. Les travaux se sont poursuivis sans interruption et de nouvelles listes sont actuellement à l'étude au sein des commissions spécialisées.

À ce sujet, trois points particuliers doivent être soulignés. Bien plus que le nombre de termes inclus dans une liste, c'est la pertinence des choix qui importe, en fonction des besoins avérés d'un vocabulaire français que l'état de la langue ne satisfait pas. En outre, il va de soi que la qualité des termes et définitions proposés est un facteur essentiel de rapidité et d'efficacité pour l'examen des listes et qu'une proposition hâtive peut paradoxalement entraîner un retard dans la publication. Enfin, il est indispensable de privilégier une attitude prospective. Il est primordial que toutes les commissions mettent l'accent sur la veille néologique afin de produire des listes de termes liées à l'évolution actuelle de la connaissance, afin de contribuer à l'enrichissement du vocabulaire dans leurs secteurs respectifs et de maintenir ainsi l'aptitude de la langue française à prendre en compte les réalités nouvelles. Quel que soit le domaine, c'est l'innovation technique et scientifique qui doit constituer l'objet prioritaire des travaux des commissions.

4 - La diffusion des termes nouveaux

La diffusion en direction des milieux professionnels intéressés incombe aux commissions spécialisées concernées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est désormais pratique courante. Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi diffuse sur son intranet les termes publiés au *Journal officiel* et propose sur sa chaîne de télévision interne une présentation des commissions qui relèvent de sa responsabilité. La commission des télécommunications annonce la publication des listes nouvelles au *Journal officiel* sur le site de l'internet du Groupement des écoles des télécommunications (GET). En 2007, des rubriques propres à la commission de l'agriculture ont été ouvertes sur le site du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. La commission de l'équipement et des transports a mis en place son propre site, à bien des égards exemplaire, sur l'intranet du ministère. D'autres sites de l'internet sont toujours attendus, par exemple au ministère de la Défense. Les activités de la commission des affaires étrangères ont été rendues plus visibles au sein de l'administration. Le haut fonctionnaire de terminologie du ministère des Affaires étrangères a publié sur le site France-Diplomatie une notice intitulée « Terminologie et emploi de la langue française » qui établit un lien avec le site de la DGLFLF.

En outre, les commissions ont accompli diverses démarches en direction du public spécialisé.

En 2007, à la suite de l'initiative prise il y a quelques années par M. Jean Saint-Geours, alors président de la commission spécialisée en matière économique et financière, plusieurs commissions ont invité la presse spécialisée à un déjeuner-débat, afin de faire connaître leurs travaux et de prendre l'avis des journalistes. Par ailleurs, les moyens de diffusion traditionnels restent utilisés par les commissions ; certaines font connaître leurs travaux à travers des publications diverses. L'année 2007 a été particulièrement riche en publications : dépliants, communiqués (commission de l'économie) et articles dans les publications internes

aux ministères (commissions de l'équipement, de l'automobile). La commission de l'éducation a publié au *Bulletin officiel* du ministère une recommandation visant à éviter l'emploi du terme *cobaye* dans le cadre de l'expérimentation d'examens. Mais le plus souvent les commissions diffusent dans le public professionnel les fascicules thématiques élaborés par la délégation générale à la langue française et aux langues de France et qui sont destinés en priorité au public général.

Les 15-16 mars 2007, lors de la 19^e Journée du français des affaires, l'Association pour promouvoir le français des affaires (APFA), en lien avec la commission de l'économie, a organisé la cérémonie des Mots d'or, remis à des étudiants originaires de très nombreux pays.

La commission de l'ingénierie nucléaire a organisé une journée d'études (10 décembre 2007) à Cadarache, en relation avec ses travaux sur le thème de la fusion nucléaire.

Plusieurs présidents se sont personnellement investis par leur présence à divers colloques ou manifestations (Salon Expolangues).

Les bilans des commissions spécialisées sont disponibles à la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A - L'action de la délégation à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l'application du décret du 3 juillet 1996. Service d'appui de la Commission générale de terminologie et de néologie, elle en assure le secrétariat et le fonctionnement. Elle coordonne l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement du dispositif et à la diffusion des termes recommandés.

1 - Les moyens

Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d'un service intitulé « mission du développement et de la modernisation de la langue » dont les missions vont au-delà de la terminologie, et touchent notamment au traitement informatique de la langue et à toutes les questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration. Le personnel permanent se compose en 2007 d'un chef de mission, d'une secrétaire et de deux chargés de mission, dont l'un est responsable du suivi des commissions de terminologie. Ce dernier est assisté de deux terminologues contractuelles.

Bien que particulièrement réduite, cette équipe a néanmoins assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différentes commissions spécialisées, de leurs groupes de travail et de la commission nationale de toponymie, soit cent cinquante-neuf réunions réparties sur l'année. Elle s'est chargée de l'organisation des onze réunions de la Commission générale et de toutes celles de son groupe de travail auquel elle apporte une participation active et un appui logistique. La mission du développement de la langue est en outre responsable de l'organisation des réunions, des recherches documentaires et de l'élaboration des dossiers concernant les termes examinés selon la procédure accélérée par le groupe restreint de la Commission générale (7 réunions en 2007).

En matière de diffusion, elle assure également l'alimentation régulière et la mise à jour de la base de données terminologiques de la délégation générale. Cette tâche s'est accrue avec la création du site FranceTerme qui comporte plus d'informations que la base CRITER. De plus, elle se charge de la conversion des données pour tous les fichiers informatiques concernant les documents terminologiques mis en ligne sur le site de la délégation. Enfin, elle se charge entièrement du travail éditorial et de la plus grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

Les moyens financiers

La délégation générale apporte un appui financier aux partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur permettre d'assurer leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie, qui est définie par le décret du 3 juillet 1996.

C'est ainsi que l'Académie française a reçu en 2007 un soutien financier pour la contribution fournie par le Service du Dictionnaire à l'ensemble des travaux.

De même la délégation générale a subventionné le laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS pour le recrutement de personnel et les recherches documentaires effectuées à propos des listes terminologiques établies par les commissions.

Enfin elle a versé une subvention à l'Union latine pour la contribution qu'elle apporte aux travaux, notamment en fournissant une documentation sur les équivalents des termes étudiés qui peuvent exister dans les différentes langues d'origine latine.

2 - La coordination du dispositif

La coordination des partenaires

La délégation générale coordonne l'action des partenaires et définit, en liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, les orientations de travail du dispositif.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France est membre de droit de la Commission générale et y siège ; il est également membre de droit de chaque commission spécialisée. Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de sa mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions (159 réunions en 2007).

Le 12 février 2007, la délégation a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, présidée conjointement par le délégué général et le président de la Commission générale. Cette réunion, qui rassemble les présidents et les secrétaires généraux des commissions spécialisées, ainsi que les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères, est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre pour la suite.

La mission du développement de la langue assure la mise en forme et la transmission des listes de termes proposées par les commissions au service de néologie et de terminologie du CNRS, ainsi qu'à l'Académie et aux partenaires francophones. Elle se charge d'établir la synthèse des informations recueillies et de les transmettre aux membres de la Commission générale sous forme de dossiers. Elle assiste également sur ce plan le président du groupe de travail et elle établit tous les dossiers du groupe restreint.

Au-delà de sa mission de coordination et d'harmonisation, la délégation générale a renforcé son rôle d'expertise et d'aide aux commissions spécialisées en contribuant de sa propre initiative à la veille néologique et à la recherche documentaire nécessaire aux travaux, en organisant des réunions techniques à l'intention des commissions ou en leur apportant un soutien individualisé qui porte particulièrement sur les méthodes de travail.

La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie

Conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la délégation générale a été consultée, lors du renouvellement des commissions, notamment en ce qui concerne leur composition. De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque réunion d'installation des nouvelles commissions, afin de préciser les objectifs et les méthodes de travail du dispositif.

De façon plus régulière, la délégation est en relation avec les hauts fonctionnaires de terminologie pour les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les appuyer dans leur action. Il faut à cet égard rappeler l'importance d'une forte intégration des commissions au sein de chaque ministère, l'administration étant concernée au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel*, qu'elle est tenue d'employer, et se trouvant en première ligne pour repérer et signaler au haut fonctionnaire tout besoin terminologique nouveau.

3 - La diffusion de l'information

La délégation générale a, dans toute la mesure du possible, poursuivi et renforcé la méthode de diffusion sur plusieurs types de supports qu'elle avait mise en place dès 1998, notamment par l'édition et la diffusion de fascicules thématiques reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et par son site de l'internet.

Les fascicules thématiques

Élaborés originellement à partir d'une liste publiée au *Journal officiel* dans un domaine particulier, ces fascicules nécessitent désormais d'être repris et augmentés, au fur et à mesure de la publication de nouvelles listes qui s'accumulent progressivement dans les différents domaines. Chaque fascicule a donc fait périodiquement

l'objet d'une refonte par la mission du développement de la langue de la DGLFLF, afin de regrouper l'ensemble des termes recommandés publiés dans un même domaine. Ce travail éditorial nécessite beaucoup de temps et des moyens financiers importants qui doivent être redéfinis chaque année, en fonction des possibilités budgétaires.

En 2007, ont été publiés trois nouveaux fascicules élaborés selon la ligne éditoriale adoptée en 2005 par la délégation, l'un consacré au vocabulaire de la chimie, le second au vocabulaire de l'équipement, des transports et du tourisme, et le troisième à celui du pétrole.

Les fascicules sont adressés gratuitement aux particuliers qui en font la demande et mis à disposition sur les présentoirs de différents ministères, dans des colloques consacrés à la traduction et à la terminologie, notamment à l'étranger, ou dans des manifestations plus larges telles que le salon Expolangues ou le Salon du Livre. Ils sont en outre distribués systématiquement aux membres du dispositif d'enrichissement et à un réseau de correspondants concernés. On note un intérêt de plus en plus net de la part des services administratifs, des collectivités locales et des traducteurs étrangers.

En outre, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif par la diffusion de la brochure de présentation intitulée « *Références* » : *l'enrichissement de la langue française*.

Une nouvelle initiative a été prise en 2007 : celle de publier, sous la forme d'un petit dépliant intitulé *Vous pouvez le dire en français*, une sélection de quelques termes déjà très répandus dans l'usage et encore peu connus et utilisés, afin de les faire connaître et d'encourager le grand public à les employer. Deux dépliant ont été publiés l'un sur le thème des loisirs à l'ère électronique (juin), l'autre sur le thème des voyages (décembre).

La diffusion par l'internet

Si les moyens traditionnels de diffusion restent indispensables pour faire connaître le vocabulaire recommandé auprès du plus large public, il convient aussi d'utiliser au mieux les ressources offertes par l'internet. La délégation générale assure la diffusion sur son site de toutes les listes publiées au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie.

Elle a mis en place une liste de diffusion électronique afin de tenir informés quasi instantanément les interlocuteurs qui le souhaitent, et en premier lieu les acteurs et partenaires du dispositif, lors de la parution de nouvelles listes au *Journal officiel*. Elle signale et rend disponibles sur son site toutes les parutions au *Journal officiel*. Elle alimente une autre rubrique intitulée « La librairie en ligne » qui inclut en *fac-similé* les fascicules thématiques, directement téléchargeables. Cette forme de diffusion, plus aisée et moins coûteuse que la publication sous forme papier, est amenée à se développer rapidement afin d'assurer à moindres frais la diffusion la plus large possible.

2007 a marqué une étape importante dans la politique de diffusion par l'internet menée par la délégation générale. La refonte de la base de données CRITER, consacrée à la terminologie recommandée dans le cadre du dispositif d'enrichissement, a été entreprise sur appel d'offres, à partir du mois de mars, afin d'en faire un site à part entière.

Intitulé *FranceTerme*, ce site auquel la mission du développement de la langue a dû consacrer une large partie de son temps tout au long de l'année, a été conçu sous la responsabilité du service informatique du ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec un prestataire de services. Construit autour de la base de données terminologiques et reprenant les diverses pages du site de la délégation générale consacrées à la terminologie, *FranceTerme* comporte des rubriques destinées à un public diversifié.

Le nouveau site offre en outre aux internautes la possibilité de faire des propositions de termes. De plus il est également conçu comme un outil de collaboration entre les acteurs du dispositif et offre un espace aux commissions spécialisées afin de faciliter la cohérence et l'efficacité des travaux.

Mis en ligne dès le mois de septembre, ce site peut être consulté gratuitement à l'adresse :

www.FranceTerme.culture.gouv.fr. Sa mise au point est en cours.

Enfin, on peut signaler, à titre d'exemple, que le site de l'internet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) comporte une rubrique « Langue française », qui propose une sélection des termes recommandés. De même, les sites de l'AFNOR, du CNRS et de l'Union latine reprennent quasiment toutes les listes publiées au *Journal officiel*. Divers organismes et institutions, comme Le Conseil international de la langue française (CILF) et

les traducteurs de l'Union européenne ont établi sur leur site de l'internet un lien avec celui de la délégation générale à la langue française et plus précisément avec la base de données terminologiques. Enfin, les fiches terminologiques publiées au *Journal officiel* de la République française sont intégrées dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse.

Autres supports de diffusion

La délégation générale a veillé à la publication dans le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996. Au cours de l'année 2007 treize listes différentes ont ainsi été publiées dans ce *Bulletin* ainsi que neuf séries de termes divers de la procédure accélérée et deux recommandations à caractère général. Cette publication suit de façon systématique et dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une vaste diffusion dans le monde enseignant.

Il est à noter que les associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et veillent au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français publiés au *Journal officiel*. L'une de ces associations (« Observatoire des éditions numériques ») reçoit une aide financière de la délégation pour s'assurer de l'utilisation du vocabulaire recommandé, notamment sur les sites de l'internet des organismes publics. Cette action, menée avec diplomatie et fermeté auprès d'environ 800 sites, se révèle d'une grande efficacité. On ne peut cependant s'attendre à ce que ce travail de vérification puisse être exhaustif, et il appartient d'abord aux hauts fonctionnaires de terminologie de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs, ensuite à chaque membre du dispositif de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés dans les milieux auxquels il a accès.

Enfin, par l'intermédiaire du groupe permanent des hauts fonctionnaires chargés de la langue française qui se réunit plusieurs fois par an, la délégation générale à la langue française et aux langues de France tient les départements ministériels régulièrement informés des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française.

Dans toute la mesure du possible, la délégation générale élargit aux médias son effort de communication. En 2007, elle a alimenté plusieurs émissions radiophoniques par des informations concernant l'activité terminologique institutionnelle et le délégué a eu à diverses reprises l'occasion d'évoquer le dispositif au cours d'entretiens avec des journalistes.

B – Les partenaires du dispositif

1 - L'Académie des sciences

Les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de terminologie et de néologie. M. Michel Petit, membre correspondant de l'Académie des sciences, siège à la Commission générale au titre de représentant permanent de cette Académie. Conformément au décret, l'Académie des sciences participe également aux travaux des commissions spécialisées de terminologie, dont les secrétaires perpétuels sont membres de droit dès lors que le vocabulaire traité possède un caractère scientifique et technique. En 2007, la délégation générale a été invitée à suivre les travaux du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences chargé d'instruire et d'harmoniser les réponses à présenter aux commissions spécialisées et à la Commission générale, concernant les listes du domaine scientifique ; mais ce comité conduisant également ses propres travaux terminologiques, la délégation est amenée à faire le lien avec les travaux des commissions spécialisées afin d'éviter des recoupements inutiles.

2 - Les organismes des autres pays francophones

Le décret du 3 juillet 1996 prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et les services linguistiques des autres pays francophones. Cette concertation passe notamment par l'échange systématique d'avis sur les travaux terminologiques.

Définie en 1997, la méthode de consultation et de collaboration fonctionne de façon satisfaisante. Elle prévoit plusieurs étapes de concertation pour toute liste terminologique, d'abord au stade de la mise à l'étude des nouveaux termes par les commissions spécialisées, qui bénéficient de l'avis d'experts désignés par les organismes francophones partenaires, ensuite au stade du premier examen par la Commission générale. Les commissions de la chimie et de l'ingénierie nucléaire, notamment, comptent parmi leurs membres des experts de Suisse et du Québec ; la commission des sciences et techniques spatiales comprend un expert belge. Il revient à chaque commission spécialisée de solliciter ses correspondants le plus tôt possible. Les commissions françaises sont ainsi assurées de connaître, à tous les stades de leurs travaux, la position des experts francophones, ce qui permet d'utiliser au mieux les ressources terminologiques existant en français et d'assurer une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie.

La Commission générale mène également sa réflexion à la lumière des commentaires des responsables de la terminologie des pays francophones, eux-mêmes étant utilisateurs de la terminologie recommandée en France. Saisi de toute nouvelle liste par la délégation générale, chacun des organismes partenaires communique à cette dernière ses observations concernant les termes examinés, en amont de la réunion plénière. Les commentaires des partenaires canadiens, notamment, sont très utiles à la Commission générale. Le fait que les solutions retenues puissent différer dans certains cas ne fait que refléter les particularités qui peuvent subsister dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

En outre, les correspondants francophones désignés pour les commissions spécialisées de terminologie et de néologie apportent une contribution appréciée aux débats dans le cadre de la procédure d'urgence. Parallèlement, la délégation générale se charge de consulter directement les organismes francophones partenaires, pour toute question ponctuelle qui peut surgir lors de discussions entre spécialistes sur le sens précis d'une notion.

La convention signée en 2004 entre le Bureau de la traduction canadien et la délégation générale, afin de renforcer la coopération en matière de terminologie, notamment par la mise à disposition de ressources en ligne et de publications, a été reconduite en 2007.

En ce qui concerne les langues romanes, il n'existe pas de coopération institutionnelle à proprement parler. Cependant, un échange d'information a été mis en place avec l'Union latine afin de faire connaître à la Commission générale les équivalents en langues latines des termes à l'étude. Le représentant de l'Union latine à la Commission générale prend part aux réunions du groupe de travail et apporte des indications sur les choix terminologiques des pays de langue latine, qui éclairent et enrichissent la réflexion et les décisions du dispositif.

3 - Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS

L'équipe de néologie et de terminologie du CNRS, rattachée à l'université Paris VII, est chargée, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Grâce aux ressources linguistiques et aux corpus auxquels il a accès, ce service établit des dossiers terminologiques très fournis sur les termes examinés par les commissions, réunissant un large éventail de l'information terminologique disponible, sur laquelle la Commission générale peut s'appuyer pour sa réflexion.

En 2007, la responsable de ce laboratoire a participé aux réunions de la Commission générale et à bon nombre de celles des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

4 - L'Association française de normalisation (AFNOR)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où cette association a choisi de se faire représenter par son service de traduction.

Enfin, plusieurs présidents ou membres de commissions spécialisées, notamment dans les domaines techniques, sont également experts au sein des comités de normalisation gérés par l'AFNOR, dont la délégation générale suit attentivement le travail. En particulier, le président de la commission des télécommunications, la vice-présidente dans le domaine des activités postales et quelques membres des commissions de la chimie, de l'informatique, des télécommunications, de l'équipement et des transports, participent à des titres divers aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation.

Conclusion

L'activité du dispositif d'enrichissement de la langue française a atteint en 2007 un point d'équilibre, tant dans la mise en œuvre de la procédure que des résultats obtenus.

Dans l'état actuel, le nombre de termes publiés au *Journal officiel* semble stabilisé à son meilleur niveau en fonction de l'organisation de l'appareil terminologique institutionnel et des moyens dont il dispose.

Quant à l'effort de diffusion, il a été particulièrement soutenu en 2007, tant de la part de certaines commissions de terminologie que de celle de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. La diversification des publications et la création du site *FranceTerme* en particulier devraient contribuer à une diffusion élargie du vocabulaire recommandé par la Commission générale de terminologie et de néologie.

Cette action ne peut faire preuve d'une totale efficacité que si elle est relayée et renforcée par un engagement manifeste des pouvoirs publics en faveur de la langue française et une volonté d'exemplarité de l'État clairement affirmée tant auprès des administrations que du public.

Annexes 2007

- I A – Le dispositif
 - Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l’enrichissement de la langue française
 - III Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2007
 - IV Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2007
 - VI Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

 - VIII B – Les travaux
 - Calendrier général au 31 décembre 2007
 - XV Calendrier des réunions 2007
 - XVI Publications 2007 (extraits du *Journal officiel*) :
 - Vocabulaire de l’**informatique** ; vocabulaire de l’**urbanisme** (JO du 3 janvier)
 - XVII Vocabulaire de la **culture** (JO du 16 février)
 - XVIII Vocabulaire de l’**informatique** (JO du 20 avril)
 - XXV Vocabulaire de la **communication** (JO du 2 mai)
 - XXVI Vocabulaire de l’**informatique** (JO du 2 mai)
 - XXVIII Vocabulaire des **transports** ; vocabulaire de la **culture** (JO du 7 juin)
 - XXX Vocabulaire de l’**internet** (JO du 7 juin)
 - XXXII Recommandation sur les **équivalents français à donner au terme *travel retail*** (JO du 7 juin)
 - XXXIII Vocabulaire des **transports** (JO du 10 juin)
 - XXXVIII Vocabulaire de l’**économie et des finances** (JO du 12 juin)
 - XLI Vocabulaire des **télécommunications** (JO du 16 juin)
 - XVIII Vocabulaire de l’**éducation** (JO du 16 juin)
 - XLV Vocabulaire du **pétrole et du gaz** (JO du 22 juillet)
 - XLVII Vocabulaire du **génie civil** (JO du 22 juillet)
 - LVIII Vocabulaire de l’**économie et des finances** (JO du 7 septembre)
 - LX Vocabulaire du **droit** (JO du 7 septembre)
 - LXI Vocabulaire de l’**agriculture** (JO du 7 septembre)
 - LXVI Vocabulaire de la **culture** (JO du 22 septembre)
 - LXVII Vocabulaire de l’**ingénierie nucléaire** (JO du 10 novembre)
 - LXXII Vocabulaire du **patrimoine et de la création contemporaine** (JO du 23 décembre)
 - LXXIV Vocabulaire de l’**audiovisuel et de la communication** (JO du 23 décembre)
 - LXXVIII Vocabulaire de l’**automobile** (JO du 23 décembre)
 - LXXXI Vocabulaire des **sciences et des techniques spatiales** (JO du 23 décembre)
- XCVII Diffusion des brochures relatives à l’enrichissement par la DGLFLF en 2007

A.1 : Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la culture,

Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4° Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission générale mentionnés aux 3°, 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française.

Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2° Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3° Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions au cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figuraient pas dans les propositions transmises à la commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la commission générale de terminologie et de néologie.

La commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2007

Président

par arrêté du 2 octobre 2006 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;
M. Jean DERCOURT et M. Jean-François BACH, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;
M. François AILLERET, président de l'Association française de normalisation ;
M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 21 février 2005 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Jean-Pierre GRIDEL, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice ;
M. Erik ORSENNA, conseiller d'État, membre de l'Académie française, sur proposition du ministre chargé de la culture ;
M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;
M. Marc BACONNET, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen honoraire de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre de l'éducation nationale ;
M. Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;
M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;
M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
M. Etienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;
M. Daniel PRADO, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;
M. Jack ROBERT, professeur des universités, désigné par la Conférence des présidents d'université ;
M^{me} Michèle LENOBLE-PINSON, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, désignée sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;
M. Maurice PERGNIER, professeur émérite à l'université Paris-XII, désigné sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française.

par arrêté du 5 septembre 2007 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M^{me} Joëlle TIMSIT, ministre plénipotentiaire hors classe, en remplacement de M. François Plaisant, démissionnaire.

A.3 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2007

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
<p>Affaires étrangères et européennes <i>haut fonctionnaire :</i> M.</p>	<p>CST des affaires étrangères création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 2 septembre 2005 - JO du 22 septembre 2005 <i>président en exercice :</i> M. Thierry BURKARD <i>secrétariat général :</i> Service des affaires francophones</p>
<p>Agriculture et Pêche <i>haut fonctionnaire :</i> M. Georges BEISSON</p>	<p>CST de l'agriculture et de la pêche création et nomination : arrêtés du 1^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêté du 13 février 2003 - JO du 28 février 2003 <i>président en exercice :</i> M. Luc THIÉBAUT <i>secrétariat général :</i> Direction générale de l'administration</p>
<p>Culture et Communication <i>haut fonctionnaire :</i> M. Michel RABAUD</p>	<p>CST de la culture et communication création : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 10 août 2007 - JO du 23 août 2007 <i>président en exercice :</i> M. Philippe MEYER <i>secrétariat général :</i> Direction de l'administration générale - SDAJ</p>
<p>Défense <i>haut fonctionnaire :</i> M. Roland MANAL</p>	<p>CST de la défense création : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 26 mai 1997 renouvellement : arrêté du 2 novembre 2006 - JO du 16 novembre 2006 <i>président en exercice :</i> <i>secrétariat général :</i> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives</p>
<p>Écologie, Développement et Aménagement durable INFRASTRUCTURE ET TRANSPORTS <i>haut fonctionnaire :</i> M^{me} Wanda DIEBOLT</p> <p>RESSOURCES, TERRITOIRES ET HABITATS - DÉVELOPPEMENT DURABLE - PRÉVENTION DES RISQUES <i>haut fonctionnaire :</i> M. Éric BINET</p> <p>ÉNERGIE ET CLIMAT <i>haut fonctionnaire :</i> MM. Éric BINET et Alfred GILDER</p>	<p>CST de l'équipement, des transports et du logement création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêtés du 25 mai 2005 - JO du 28 mai 2005 <i>président en exercice :</i> M. Jean MUSITELLI <i>secrétariat général :</i> Conseil général des ponts et chaussées</p> <p>CST de l'environnement création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 renouvellement : arrêté du 10 janvier 2006 - JO du 19 janvier 2006 <i>président en exercice :</i> M. Dominique MOYEN <i>secrétariat général :</i> Direction générale de l'administration</p> <p>CST de l'ingénierie nucléaire création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 renouvellement : arrêté du 8 décembre 2005 - JO du 20 décembre 2005 <i>président en exercice :</i> M. Yves VANDENBOOMGAERDE <i>secrétariat général :</i> Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - direction de l'énergie nucléaire</p> <p>CST des sciences et de l'industrie pétrolières création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - JO du 6 février 2007 <i>président en exercice :</i> M. Gérard GRAU <i>secrétariat général :</i> Institut français du pétrole</p>

<p>Économie, Finances et Emploi - Budget, Comptes publics et Fonction publique <u>haut fonctionnaire</u> : M. Alfred GILDER</p>	<p>CST de l'automobile création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - JO du 7 février 2007 <u>président en exercice</u> : M. Jean-Pierre JERABEK <u>secrétariat général</u> : Comité des constructeurs français d'automobiles</p> <p>CST de la chimie et des matériaux création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 20 avril 2006 - JO du 29 avril 2006 modifié par arrêté du 14 juin 2006 - JO du 23 juin 2006 <u>président en exercice</u> : M. Jean TOULLEC <u>secrétariat général</u> : M. Daniel Cuzin</p> <p>CST en matière économique et financière création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 renouvellement : arrêtés du 4 mai 2005 - JO du 18 mai 2005 <u>président en exercice</u> : M. Patrice CAHART <u>secrétariat général</u> : Direction du personnel, de la modernisation et de l'administration (DPMA)</p> <p>CST des communications électroniques et des activités postales création et nomination : arrêté du 28 février 2006 - JO du 6 mars 2006 (cette CST prend la suite de la CST des télécommunications) <u>président en exercice</u> : M. Jean SCHWOB <u>secrétariat général</u> : Groupe des écoles des télécommunications</p> <p>CST de l'informatique et des composants électroniques création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 14 mars 2006 - JO du 21 mars 2006 <u>président en exercice</u> : M. Jérôme TROLLET <u>secrétariat général</u> : Association française de normalisation (Afnor), service des technologies de l'information et de la communication</p>
<p>Éducation nationale <u>haut fonctionnaire</u> : M. Henri PERETTI</p>	<p>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur création : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 nomination : arrêté du 5 août 2004 - JO du 6 août 2004 modifié par arrêté du 11 novembre 2006 - JO du 24 novembre 2006 <u>président en exercice</u> : M^{me} Henriette WALTER <u>secrétariat général</u> : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration</p>
<p>Enseignement supérieur et Recherche <u>haut fonctionnaire</u> : M. Henri PERETTI</p>	<p>CST des sciences et techniques spatiales création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 10 février 2006 - JO du 3 mars 2006 <u>président en exercice</u> : M. Michel PETIT <u>secrétariat général</u> : Centre national d'études spatiales</p>
<p>Justice <u>haut fonctionnaire</u> : M^{me} Pascale FOMBEUR</p>	<p>CST en matière juridique création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 renouvellement : arrêté du 16 juillet 2007 - JO du 28 juillet 2007 <u>président en exercice</u> : M. François TERRÉ <u>secrétariat général</u> : Direction des affaires civiles et du sceau</p>
<p>Santé, Jeunesse et Sports - Travail, Relations sociales et Solidarité SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES <u>haut fonctionnaire</u> : M. Didier LACAZE</p> <p>JEUNESSE ET SPORTS <u>haut fonctionnaire</u> : M. Gérard DESHAYES</p>	<p>CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - JO du 30 octobre 2004 <u>président en exercice</u> : M. Alain LAUGIER <u>secrétariat général</u> : Direction de l'administration générale, du personnel et du budget remplace les CST de la santé et du domaine social créées par arrêtés du 20 mai 1997 - JO du 30 mai 1997</p> <p>CST de la jeunesse et des sports création : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 nomination : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 4 avril 2001 renouvellement : arrêtés du 13 juillet 2005 - JO du 16 septembre 2005 <u>président en exercice</u> : M. George-Ray JABALOT <u>secrétariat général</u> : Direction des sports</p>

A.4 : Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

J.O. n° 68 du 21 mars 2003 page 5034

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Premier ministre

Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française

NOR: *PRMX0306461C*

Paris, le 14 février 2003.

Le Premier ministre à Mesdames, Messieurs les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

Je souhaite que le Gouvernement conduise une politique ambitieuse, déterminée et renouvelée en faveur de la langue française. Cette politique est nécessaire pour assurer, au service de nos concitoyens, la primauté de notre langue sur le territoire national ; elle l'est également pour préserver la place du français sur la scène internationale.

1. Assurer la primauté du français sur le territoire national.

Langue de la République, le français est notre bien commun. Les règles qui en garantissent l'usage et en favorisent le développement doivent être strictement observées.

Les textes en vigueur donnent aux consommateurs et aux salariés l'assurance de disposer d'une information en langue française, droit essentiel qui leur offre une protection indispensable à leur sécurité et à leur santé. J'invite donc les services chargés de contrôler l'application des textes relatifs à l'emploi de la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994, à accomplir leur mission avec une particulière vigilance.

Par ailleurs, notre langue doit pouvoir continuer à disposer de termes et d'expressions permettant d'exprimer les notions et réalités contemporaines. C'est le but du travail de terminologie et de néologie. Je vous engage à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous votre autorité. Votre rôle est en effet déterminant pour enrichir, faire connaître et partager les ressources nouvelles du français.

A cet égard, la création de commissions spécialisées et la nomination de hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la néologie doivent intervenir très rapidement pour couvrir l'ensemble des domaines dont vous avez la charge.

Je vous rappelle enfin que les termes retenus par la commission générale de terminologie et de néologie s'imposent aux services et aux établissements publics de l'État. Je vous demande de veiller particulièrement à ce qu'ils soient employés dans tous les moyens d'information et de communication, traditionnels (publications) et nouveaux (sites de l'internet), dont le contenu relève de votre responsabilité ou de la responsabilité d'établissements placés sous votre autorité ou votre tutelle.

Il importe également que vous favorisiez la diffusion des contenus scientifiques en langue française. Vous serez attentifs à l'application des dispositions de la loi du 4 août 1994 permettant d'assurer la présence de notre langue dans les manifestations internationales organisées sur notre territoire. Plusieurs dispositifs de soutien, proposés notamment

par le ministère de la culture et de la communication, encouragent l'usage du français dans les publications comme dans les colloques scientifiques. Vous veillerez à en informer les organismes susceptibles d'y recourir.

2. Affirmer la place du français sur la scène internationale.

Le respect du statut de langue officielle et de langue de travail du français dans les organisations internationales, particulièrement les institutions européennes, est une condition du maintien de la diversité linguistique. Il importe de promouvoir de façon dynamique l'usage de notre langue dans ces enceintes.

Le prochain élargissement de l'Union européenne doit être l'occasion de promouvoir le recours à l'utilisation de la langue française en Europe. L'usage du français est important dans les institutions communautaires et il doit le rester. Dès lors, un effort majeur doit être accompli pour répondre aux fortes demandes de formation à la langue française des diplomates et des fonctionnaires des États candidats. En outre, nous devons mener une politique déterminée en faveur du plurilinguisme dans les institutions européennes et dans les programmes d'éducation et de formation nationaux et européens. Je souhaite que le Gouvernement intensifie son action en ce sens.

J'attends également que, dans les différentes négociations auxquelles vous êtes amenés à participer dans le cadre européen, les intérêts de notre langue et la préservation de la diversité linguistique soient vigoureusement défendus.

Je vous invite donc à rappeler aux agents placés sous votre autorité les responsabilités particulières qui leur incombent au regard de la langue française, dont ils doivent systématiquement privilégier l'emploi. Les règles qu'ils sont tenus d'observer dans leurs activités en France et dans les relations internationales font l'objet de plusieurs circulaires qui, je le souligne, demeurent en vigueur.

Nos concitoyens attendent de l'État qu'il montre l'exemple dans l'utilisation de la langue française. Je compte sur votre vigilance pour rappeler à vos services l'importance de cet enjeu.

Jean-Pierre Raffarin

B.1 : Calendrier général au 31 décembre 2007

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → 1 ^{er} examen AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
AFFAIRES ÉTRANGÈRES														
1 ^{re} liste de toponymie	28/06/02			10/12/03 11/02/04										
2 ^e liste de toponymie	14/04/05 27/03/06 ¹			10/05/06 14/06/06	29/01/07	20/02/07	12/07/07	24/10/07	09/11/07					
2 ^e liste de toponymie (suite)	17/09/07			21/11/07										
1 ^{re} liste	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04 19/01/05	26/05/05	26/09/05	11/01/06	10/05/06	02/06/06	07/06/06	05/07/06		11/08/06	16/09/06 (26/10/06)
2 ^e liste	15/01/07 [*]	25/01/07	28/02/07	21/11/07										
AGRICULTURE														
1 ^{re} liste, Pêches maritimes	01/02/96		18/08/97 Cf. Mer	25/02/98 Cf. Mer	02/06/98 Cf. Mer	06/12/99	04/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01		24/10/01	30/11/01 (19/12/02)
2 ^e liste, « agroalimentaire » « réexamen »	18/05/01	01/06/01	25/09/01 22/05/02	22/05/02	09/07/02	25/07/02	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04		12/05/04	12/06/04 (30/09/04)
3 ^e liste	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	05/07/05	19/12/05	07/02/07	09/05/07	06/06/07	11/06/07	04/07/07		03/08/07	07/09/07 (15/11/07)
4 ^e liste (termes urgents)	15/11/07			19/12/07										
1 ^{re} liste du génie génétique	03/09/04 27/04/05 ¹	20/09/04	27/01/05	15/06/05 14/09/05	24/10/05	11/04/06	21/06/06	05/07/06	29/08/06	08/09/06	13/09/06		18/10/06	23/11/06 (04/01/07)
2 ^e liste du génie génétique	17/07/06	23/08/06	27/10/06	04/07/07	20/08/07									
ARCHITECTURE														
1 ^{re} liste	06/07/95			16/04/97 07/05/97	25/09/97	27/10/97	28/1197 22/01/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98	16/12/98 (08/04/99)
AUTOMOBILE														
1 ^{re} liste	04/01/99			10/03/99	19/05/99	05/07/99		**			19/07/99	23/07/99	08/09/99	23/10/99 (19/09/02)
2 ^e liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	22/05/02	07/06/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03 18/06/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
3 ^e liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	18/05/05	16/06/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06		08/03/06	05/04/06 (20/07/06)
4 ^e liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	14/12/05	26/01/06	10/02/06	24/02/06	15/03/06 (visa)			15/03/06	06/04/06	12/04/06	02/06/06 (20/07/06)
5 ^e liste	10/07/06	02/08/06	27/10/06	18/04/07	09/05/07	12/06/07	25/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 [*]	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07
6 ^e liste	04/07/07	05/07/07	16/10/07											

* date de réception

** pas de 2nd examen

¹ rectificatif

→ : 1^{er} transmission

⇒ : 2nd transmission

Ligne grisée = Liste publiée

jj/mm/aa : date prévue pour l'examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇔ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇔ AF	AF ⇔ CGTN	CGTN → ministre CGTN	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
CHIMIE															
1 ^{re} liste, Termes généraux	29/04/94	—	—	27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	25/02/99	22/09/99	22/12/99	02/05/00	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
2 ^e liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00 1 ^{re} partie 20/02/01 2 ^e partie	19/09/01 24/10/01 19/11/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	26/03/03	30/04/03	10/06/03	09/07/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03 (04/12/03)
3 ^e liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04 16/06/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	—	16/08/05	22/09/05 (13/10/05)
4 ^e liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07 ³													
Stéréochimie	18/06/96	—	—	08/10/97 29/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	04/11/98	17/02/99	23/04/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
Polymères	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02 (19/12/02)
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	18/12/02	22/01/03	03/03/03	28/03/03	28/04/03	30/04/03	15/06/03 (04/12/03)
CULTURE ET COMMUNICATION															
1 ^{re} liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03 18/06/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	—	08/12/04	18/01/05 (10/03/05)
2 ^e liste, Patrimoine	10/02/04 06/04/05 ¹	08/04/04	16/11/04	19/01/05 18/05/05	26/05/05	23/06/05	13/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	—	11/08/06	16/09/06 (26/10/06)
3 ^e liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	—	11/08/06	15/09/06 (26/10/06)
4 ^e liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07 [*]	13/03/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 [*]	23/10/07	12/11/07	15/11/07	23/12/07
5 ^e liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 [*]	31/10/07	13/11/07	15/11/07	23/12/07
DÉFENSE															
1 ^{re} liste	17/07/97	—	—	10/12/97 14/01/98	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
2 ^e liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04	—	10/01/05	10/02/05 (10/03/05)
3 ^e liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06 24/01/07	01/02/07	05/03/07 [*]	13/03/07	16/07/07	24/10/07	09/11/07	19/11/07	18/12/07	—	—	—
4 ^e liste	24/10/07	20/12/07													
« civilisation »	25/11/04	—	—	14/09/05 ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* date de réception

** pas de 2nd examen

¹ rectificatif

² terme intégré à la 4^e liste de la procédure accélérée

³ version provisoire

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au 8 ^o en)
ÉCONOMIE ET FINANCES															
8 ^e liste	31/05/95	—	—	07/05/97 28/05/97	29/08/97	22/10/97	30/10/97	30/12/97	25/02/98	31/03/98	13/05/98	19/06/98	28/07/98	28/07/98	14/08/98 (08/04/99)
9 ^e liste	20/08/97	—	—	25/03/98 22/04/98	08/06/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99 09/06/99	22/09/99	18/11/99	17/02/00	17/03/00	31/03/00	12/05/00 (19/09/02)
10 ^e liste	04/02/00 31/03/00 ¹	—	17/04/00	17/05/00 14/06/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01 (visa)	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01 (19/09/02)
11 ^e liste	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01 13/02/02 13/03/02 10/04/02 03/07/02	04/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02 10/03/03 ¹ 08/04/03 ¹	30/04/03 21/05/03 09/07/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	03/02/04	26/03/04 (22/04/04)
12 ^e liste	05/06/02 13/06/02 ¹ 25/06/03 ¹ 15/09/03 ¹	14/06/02	03/09/02 31/01/03	12/11/03 10/12/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
13 ^e liste	24/06/03	11/07/03	06/11/03 02/02/05	13/04/05 18/05/05	18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05	15/02/06 10/05/06	02/06/06	20/06/06*	29/08/06	21/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)
14 ^e liste	24/06/03 15/09/03 ¹	11/07/03	06/10/03	11/02/04 22/03/04	15/04/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04 07/12/04 ¹	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05 (09/06/05)
15 ^e liste (1 ^{er} partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	15/09/05	06/02/06	23/02/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06 04/04/07	20/10/06 et 18/04/07	14/11/06 et 11/05/07	15/11/06 et 22/05/07	28/12/06 (08/02/07) et 12/06/07 (20/09/07)
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05 19/10/05	16/11/05	16/02/06	01/03/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	05/07/06 21/03/07	29/08/06 03/04/07	13/10/06 04/04/07	—	—	—	—
16 ^e liste (1 ^{er} partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07 18/04/07	09/05/07	28/09/07	09/10/07	—	—	—	—	—	—	—	—
16 ^e liste (2 ^e partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07 09/05/07	26/06/07	27/11/07*	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17 ^e liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18 ^e liste	20/07/07	26/07/07	29/12/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Conditions internationales de vente	24/11/03	—	—	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	**	—	—	11/02/04	09/03/04	22/03/04	24/04/04 (30/09/04)
3 termes isolés	01/06/05	15/07/05	09/09/05	15/02/06	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉDUCATION															
1 ^{er} liste	29/12/05	10/01/06	10/02/06	13/09/06	20/10/06	27/10/06	14/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07*	18/04/07	—	10/05/07	16/06/07 (20/09/07)
2 ^e liste	05/09/07	11/09/07	29/12/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ENVIRONNEMENT															
1 ^{er} liste	—	—	—	14/01/98 ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3 ^e liste	31/01/07	20/02/07	22/03/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* date de réception ** pas de 2nd examen ¹ rectificatif ² audition

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS															
1 ^{re} liste, Transports	15/11/94	—	21/01/97	18/12/96 22/01/97 19/02/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97	—	**	—	—	15/10/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste, Transport maritime (18 termes)	—	—	cf. Mer 18/08/97	cf. Mer 25/02/98	cf. Mer 31/03/98	cf. Mer 02/06/98	cf. Mer 06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
3 ^e liste, Transport aérien	15/10/01	—	22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste, Transports et urbanisme ²	12/04/01 10/10/01	08/10/01 21/11/01	18/10/01 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04 14/04/04	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04	09/09/04	21/10/04 (02/12/04)
5 ^e liste, Transports	11/12/02	—	—	18/12/02 29/01/03 26/02/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04	—	13/09/04	22/10/04 (02/12/04)
6 ^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06 15/02/06 15/03/06	07/04/06	09/06/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07	18/04/07	—	10/05/07	10/06/07 (20/09/07)
7 ^e liste, Génie civil	06/06/03 21/10/03 ¹	14/10/03	08/02/04	15/03/06 12/04/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06 21/02/07	07/03/07	12/03/07	23/05/07	—	15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
8 ^e liste, Transports	30/11/07	17/12/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INFORMATIQUE															
2 ^e liste de l'informatique	30/08/96	—	—	18/06/97 09/07/97 17/09/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	17/09/98	17/09/98	10/10/98 (08/04/99)
3 ^e liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 12/12/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02	19/12/02	21/01/03	31/01/03	27/02/03 (27/03/03)
4 ^e liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04 ¹	17/12/03	10/04/04	17/11/04 19/01/05	16/03/05	24/06/05*	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07	25/01/07	29/03/07	02/03/07	20/04/07 (20/09/07)
5 ^e liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	22/02/07	11/05/07	21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
1 ^{re} liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02	14/01/02	14/02/02	15/02/02	26/03/02 (19/12/02)
1 ^{re} liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98 08/07/98	17/06/98 28/07/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99	18/02/99 économie 29/03/99 culture	17/02/99	16/03/99 (08/04/99)
2 ^e liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99 19/01/00	17/02/00	11/05/00	—	—	**	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00 (19/09/02)
3 ^e liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par cellule	11/07/01 19/09/01	19/11/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02 29/11/02	08/12/02 (06/02/03)
4 ^e liste de l'internet	21/11/03 22/03/04 ¹	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	25/03/05	20/05/05 (09/06/05)
5 ^e liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	21/03/07	11/05/07	20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
1 ^{re} liste du courrier électronique.	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste du courrier électronique.	08/07/02 15/01/03	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	**	—	—	28/03/03	28/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)

* date de réception

** pas de 2nd examen

¹ rectificatif

² deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la DGLFLF

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
INGÉNIERIE NUCLEAIRE															
2 ^e liste	26/06/98 06/04/99 ¹	—	20/10/98	25/11/98 14/04/99	02/07/99	07/10/99	27/10/99	22/11/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00	03/08/00 (19/09/02)
3 ^e liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01	22/05/02 12/06/02 03/07/02 18/09/02	25/10/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04	14/05/04	26/05/04	18/06/04 (30/09/04)
4 ^e liste	29/11/02 17/02/03 ¹	11/02/03	25/03/03	09/07/03 10/09/03 08/10/03	12/11/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05	21/09/05 (13/10/05)
5 ^e liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	—	**	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04	16/06/04 (30/09/04)
6 ^e liste	21/12/04 [*]	24/12/04	04/05/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	27/04/06 [*]	03/05/06	26/12/06 [*] 14/05/07 [*]	06/06/07 12/09/07 19/12/07	26/06/07 28/09/07	17/07/07 [*] 22/10/07 [*]	03/09/07	09/10/07	03/10/07	10/11/07
7 ^e liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Justice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	07/07/06 19/12/06 ³	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07	26/06/07	17/07/07 [*]	25/07/07	05/11/07	19/12/07	—	—	—	—	—	—
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	—	—	—	25/02/98	31/03/98	04/06/98	06/12/99 ²	—	—	—	—	—	—	—	—
PETROLE ET GAZ	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	—	—	—	19/02/97 16/04/97	04/07/97	09/10/97	27/10/97	29/01/98 10/04/98	06/05/98	08/06/98	28/09/98	04/11/98	11/12/98	08/12/98	12/01/99 (08/04/99)
2 ^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05	03/02/06	23/02/06	24/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06	17/10/06	25/11/06 (04/01/07)
3 ^e liste (termes urgents)	15/12/06	—	—	21/03/07	27/03/07	16/05/07 [*]	—	—	**	—	—	16/05/07	—	15/06/07	22/07/07 (27/09/07)
4 ^e liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SANTÉ	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	17/01/01	—	26/02/01	14/03/01 25/04/01 30/05/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03 (28/08/03)
2 ^e liste	31/10/05	16/12/05	14/03/06	15/11/06 13/12/06	05/01/07	11/06/07 [*]	02/07/07	—	—	—	—	—	—	—	—
SCIENCES ET TECHN. SPATIALES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	24/07/98	—	—	19/01/00 16/02/00 29/03/00 19/04/00	26/05/00	18/07/00	—	(15/11/00)	—	—	—	27/11/00	—	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
3 ^e liste (1 ^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	—	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
3 ^e liste (2 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	—	—
3 ^e liste (3 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	28/11/05	31/12/05 (26/01/06)
4 ^e liste	27/01/06 16/02/06 ¹	—	13/12/05	13/09/06 18/10/06	20/11/06	26/02/07 [*]	27/02/07	03/07/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 [*]	—	—	15/11/07	23/12/07
5 ^e liste	14/12/07	21/12/07	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

* date de réception

** pas de 2nd examen

¹ rectificatif

² cf. commissions spécialisées de l'agriculture et de l'équipement et des transports

³ envoi complémentaire de 5 termes

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇔ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇔ AF	AF ⇔ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO	(au Boen)
SPORTS																
« stadiaire »	–	–	–	22/01/97	24/02/97	28/02/97	–	–	08/10/97 (visa)	–	–	01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)
1 ^{re} liste	15/01/03	–	–	18/06/03	09/07/03	12/11/03	–	–	**	–	–	12/12/03	–	15/01/04	15/02/04	(01/04/04)
2 ^e liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	24/10/07	09/11/07	06/12/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3 ^e liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07 25/10/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TÉLÉCOMMUNICATIONS																
1 ^{re} liste des télécommunications	29/07/98	–	–	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02	(19/12/02)
2 ^e liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00 14/03/01 30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/03/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03	(28/08/03)
3 ^e liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02 26/02/03	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04	(27/01/05)
4 ^e liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05 18/05/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	10/03/06	08/03/06	26/03/06	(25/05/06)
5 ^e liste des télécommunications	19/03/04	–	–	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05	(09/06/05)
6 ^e liste des télécommunications	06/09/05 16/12/05 ¹	13/09/05	10/10/05	14/12/05 18/01/06 15/02/06	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	13/09/06	13/09/06	06/10/06	17/10/06	15/11/06	15/11/06	28/12/06	(08/02/07)
1 ^{re} liste des activités postales	26/06/07	13/06/07	05/10/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
COMMISSION GÉNÉRALE																
« DBS »	–	–	–	03/07/02	04/07/02	04/07/02	–	–	18/09/02 et 25/10/02	03/10/02	24/10/02 et 30/10/02	18/11/02	–	20/12/02	30/01/03	(27/03/03)
« euro », « cent »	–	–	–	07/05/97	–	23/05/97	–	–	28/05/97	–	–	–	–	30/10/97	02/12/97	(08/04/99)
« zone euro »	–	–	–	13/01/99 17/02/99	31/03/99	19/04/99	–	–	–	19/05/99	10/06/99	16/06/99	05/07/99 ² 15/07/99 ³	18/08/99	14/09/99	(19/09/02)
1 ^{re} liste du génie génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 ^{re} liste de termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GENERALE																
coach	–	–	–	13/04/05	18/05/05	30/05/05	–	–	–	–	–	–	–	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
e-	–	–	–	–	18/05/05	30/05/05	–	–	–	–	–	–	–	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
gender	–	–	–	15/12/04 19/01/05 23/02/05 13/04/05	18/05/05	30/05/05	–	–	–	–	–	–	–	15/06/05	22/07/05	(22/09/05)
s'miles	–	–	–	13/07/05	15/09/05	10/10/05	–	–	16/11/05 (visa)	–	–	–	–	16/11/05	18/12/05	(26/01/06)
podcast et podcasting	–	–	–	14/06/06 05/07/06	29/08/06	06/10/06	–	–	18/10/06 (visa)	–	–	–	–	18/10/06	15/12/06	(08/02/07)
travel/retail	–	–	–	15/11/06	23/11/06	07/12/06	–	–	24/01/07 21/02/07	29/01/07	02/02/07	–	–	20/04/07	07/06/07	(20/09/07)
beach	05/12/06	–	–	24/10/07	09/11/07	07/12/07	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

* date de réception

** pas de 2nd examen

¹ rectificatif

² ministre des Affaires étrangères

³ ministre de l'Economie et des Finances

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → CST	CST ⇒ CGTN	CGTN 2 nd examen	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE															
1 ^{re} liste - littérisme	-	-	-	18/05/05	26/05/05	30/05/05	-	-	15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	01/08/05	30/08/05 (13/10/05)
2 ^e liste	-	-	-	15/06/05	20/06/05	01/07/05	-	-	13/07/05 19/10/05 19/10/05 16/11/05	24/08/05 24/10/05	10/10/05 02/11/05	08/11/05 ¹	08/11/05 ¹	16/11/05	18/12/05 (26/01/06)
3 ^e liste	-	-	-	13/07/05	24/08/05	10/10/05	-	-	16/11/05	22/11/05	28/11/05	27/12/05 ² 13/01/06 ³	15/02/06	16/01/06	12/02/06 (25/05/06)
4 ^e liste	-	-	-	14/09/05	21/09/05	10/10/05	-	-	16/11/05	22/11/05	28/11/05	15/02/06	15/02/06	10/02/06	09/03/06 (25/05/06)
5 ^e liste	-	-	-	15/09/05 25/09/05	24/10/05	04/11/05	-	-	14/12/05	20/12/05	03/01/06	-	-	19/01/06	03/03/06 (25/05/06)
6 ^e liste	-	-	-	16/11/05	22/11/05	08/12/05	-	-	18/01/06	30/01/06	03/02/06	10/03/06 ⁶ 13/03/06 ⁷	10/03/06 ⁶ 13/03/06 ⁷	08/03/06	05/04/06 (25/05/06)
7 ^e liste	-	-	-	14/12/05	20/12/05	06/01/06	-	-	18/01/06	30/01/06	03/02/06	06/04/06	06/04/06	14/04/06	13/05/06 (20/07/06)
8 ^e liste	-	-	-	14/12/05	30/01/06	03/02/06	-	-	15/02/06	15/02/06	20/02/06	-	-	27/02/06	25/03/06 (25/05/06)
9 ^e liste - action de groupe	-	-	-	15/02/06	15/02/06	23/02/06	-	-	**	-	-	27/02/06	-	07/04/06	13/05/06 (20/07/06)
10 ^e liste	-	-	-	30/03/06	24/04/06	27/04/06	-	-	10/05/06	16/05/06	22/05/06	15/06/06 ⁹ 29/06/06 ¹⁰	06/07/06 ⁹	31/07/06	09/09/06 (26/10/06)
11 ^e liste	-	-	-	03/05/06	16/05/06	02/06/06	-	-	14/06/06	21/06/06	27/06/06	-	-	-	26/10/06 (07/12/06)
12 ^e liste - gestion des droits numériques	-	-	-	24/05/06	21/06/06	03/07/06	-	-	**	-	-	29/08/06	14/09/06	13/09/06	26/10/06 (07/12/06)
13 ^e liste	-	-	-	20/06/06	05/07/06	06/10/06	-	-	15/11/06	15/11/06	17/11/06	18/10/06 ¹¹	15/11/06	20/11/06	03/01/07 (08/02/07)
14 ^e liste	-	-	-	13/09/06	13/09/06	06/10/06	-	-	15/11/06	15/11/06	17/11/06	-	-	13/12/06	27/12/06 (08/02/07)
15 ^e liste - salle d'époque	-	-	-	12/07/06	20/11/06	24/11/06	-	-	**	-	-	13/12/06	-	25/01/07	16/02/07 (20/09/07)
16 ^e liste	-	-	-	13/12/06	15/12/06	11/01/07	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	21/03/07 ¹²	29/03/07 ¹³	20/04/07	07/06/07 (20/09/07)
17 ^e liste - journaliste embarqué	-	-	-	02/01/07	29/01/07	02/02/07	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	-	-	21/03/07	02/05/07 (20/09/07)
18 ^e liste	-	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07*	-	-	21/03/07	27/03/07	13/04/07*	18/04/07	11/05/07	10/05/07	16/06/07 (27/09/07)
19 ^e liste	-	-	-	21/03/07	27/03/07	16/05/07*	-	-	09/05/07	30/05/07	11/06/07	26/06/07	17/07/07	23/07/07	07/09/07 (15/11/07)
20 ^e liste	-	-	-	18/04/07	02/05/07	22/05/07*	-	-	06/06/07	07/06/07	11/06/07	26/06/07	13/07/07	23/07/07	07/09/07 (15/11/07)
21 ^e liste	-	-	-	06/06/07	07/06/07	14/06/07	-	-	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	18/07/07	30/07/07	04/09/07	22/09/07 (15/11/07)
22 ^e liste - civiliser	-	-	-	-	-	-	-	-	04/07/07	04/07/07	17/07/07*	-	-	-	-
23 ^e liste	-	-	-	25/10/07	20/12/07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24 ^e liste	-	-	-	19/12/07	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* date de réception

** pas de 2nd examen

- accord pour « fenêtre intruse » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « filoutage », « complexe touristique » et « station » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « pôle » (ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer)
- accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « externalisation » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « cliquer-parler » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « poste à poste » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « décalage » (ministre de la Culture et de la Communication)
- accord pour « maison mobile » (ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer), « pavé tactile » (ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
- accord pour « compagnie à bas prix » (ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer), « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (ministre de la Culture et de la Communication)
- accord pour « époque », « rétro » et « tirage d'époque » (ministre de la Culture et de la Communication)

B.2 : Calendrier des réunions 2007 au 31 décembre 2007

Commission	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères	22 à 14h30		9 à 10h			25 à 14h30		14 à 14h30	19 à 14h30	26 à 14h30	
Agriculture et pêche	16 à 14h30	2 à 9h30				29 à 9h30				9 à 9h30	
Automobile			13 à 14h30			12 à 14h30		18 à 14h30			11 à 14h30
Chimie et matériaux <i>GT matériaux</i>	19 à 9h30 *	5 à 9h30 *	26 à 10h *		14 à 9h30 *				15 à 9h30 *		
Culture et communication <i>GT audiovisuel et communication</i> <i>GT patrimoine création contemporaine</i>	29 à 10h	15 à 10h 5 à 10h			31 à 10h	14 à 10h 4 à 10h			31 à 10h 8 à 10h 18 à 10h		
Défense	11 à 14h30		22 à 14h30			14 à 14h30		19 à 14h30		27 à 14h30	
Économie et finances <i>GT techniques commerciales</i>	18 à 10h30 *		28 à 15h 22 à 14h15		15 à 14h15	20 à 15h 19 à 14h15		25 à 14h15	10 à 15h 23 à 14h15	29 à 14h15	20 à 14h15
Environnement	23 à 14h30		27 à 14h30		29 à 14h30			18 à 14h30		27 à 14h30	
Éducation		7 à 14h30		23 à 14h30	29 à 14h30		4 à 15h30	21 à 14h30			11 à 14h30
Équipement, Transports et Tourisme <i>Groupe permanent</i>		22 à 10h	26 à 14h30		3 à 10h	15 à 10h 1 à 10h		10 à 14h		30 à 10h 8 à 14h30	
Informatique <i>Composants électroniques</i>	26 à 9h	8 à 9h30	30 à 9h	19 à 9h30		8 à 9h 21 à 9h30		14 à 9h	4 à 9h30	23 à 9h	18 à 9h30
Ingénierie nucléaire						15 à 9h30 *				30 à 9h30 *	
Jeunesse et sports <i>Groupe permanent</i>	16 à 14h15	20 à 14h30	15 à 14h30	17 à 14h30	15 à 14h30	19 à 14h30		18 à 14h30	16 à 14h30	20 à 14h30	18 à 14h30
Justice	23 à 14h30		6 à 14h30		14 à 17h		3 à 14h30	10 à 14h30			
Santé / Affaires sociales	11 à 14h30		8 à 14h30		10 à 14h30		12 à 15h	13 à 14h30		8 à 14h30	
Sciences et industrie pétrolières		9 à 14h		26 à 14h		27 à 14h			1 à 14h		13 à 14h30
Sciences et techniques spatiales	16 à 9h30 *		13 à 9h30 *		22 à 9h30 *		3 à 9h30 *	18 à 9h30 *		20 à 9h30 *	
Télécommunications <i>Activités postales</i>		6 à 9h30 20 à 15h30	27 à 9h30	24 à 15h30	29 à 9h30	25 à 15h30		21 à 9h30		27 à 9h30	17 à 15h30
<i>Groupe de travail sur l'internet</i>											
Commission générale	24 à 10h	21 à 10h	21 à 10h	18 à 10h	9 à 10h	6 à 10h	4 à 10h	12 à 10h	24 à 10h	21 à 10h	19 à 10h
Groupe de travail	10 à 9h30 31 à 9h30	28 à 9h30	28 à 9h30	25 à 9h30	16 à 9h30 30 à 9h30			19 à 9h30		7 à 9h30 28 à 9h30	
Groupe restreint	9 à 17h30	13 à 17h30	6 à 17h30	4 à 18h		5 à 18h				19 à 18h	13 à 17h30
Comité de l'Académie des sciences <i>GT biologie</i>	22 à 14h30		22 à 9h		30 à 9h	11 à 10h		10 à 9h		26 à 10h	10 à 9h
Toponymie	24 à 14h			12 à 14h		6 à 14h30			3 à 14h30		11 à 14h30

12 février 2007 de 10h à 13h, réunion annuelle des responsables du dispositif terminologie

* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.

La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique

NOR : CTNX0609725X

pavé tactile

Domaine : Informatique.

Définition : Dispositif de pointage et de navigation, qui comporte une surface plane sur laquelle on déplace le doigt.

Équivalent étranger : touch pad, track pad.

Vocabulaire de l'urbanisme

maison mobile

Domaine : Urbanisme.

Définition : Construction préfabriquée transportable qui peut servir d'habitation.

Équivalent étranger : mobile home.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture

NOR : CTNX0709974X

salle d'époque

Domaine : Muséologie.

Définition : Espace réunissant un ensemble d'éléments destinés à reconstituer un décor typique d'un moment dans l'histoire du goût.

Équivalent étranger : period room.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710138K

I. – Termes et définitions

antémémoire, n.f.

Domaine : Informatique.

Synonyme : mémoire cache.

Définition : Mémoire très rapide, intercalée entre le processeur et la mémoire principale, que l'ordinateur consulte avant d'interroger la mémoire principale et qui, fournissant les parties de programme et les données les plus utilisées dans le traitement en cours, permet de réduire la durée de celui-ci.

Note : La capacité de l'antémémoire est un des éléments déterminants de la puissance de l'ordinateur.

Voir aussi : cache.

Équivalent étranger : cache memory, cache storage.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « mémoire d'accès rapide » et « antémémoire » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

cache, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Mémoire ou partie de mémoire dans laquelle sont stockés de façon temporaire les données ou les programmes les plus fréquemment ou les plus récemment utilisés, que l'ordinateur peut interroger afin de réduire les temps de réponse.

Note : Parmi les caches les plus utilisés, on trouve les antémémoires ou mémoires caches, les caches situés sur disque, ceux destinés à améliorer les performances des disques eux-mêmes (cache-disque), ainsi que des zones de la mémoire principale qu'occupent certains logiciels.

Équivalent étranger : cache.

cache-disque, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Cache, intercalé entre le processeur et le disque, qui évite une lecture sur le disque auquel l'accès serait plus lent.

Voir aussi : cache.

Équivalent étranger : disk cache.

cache-toile, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Cache qui contient temporairement une copie des documents consultés récemment et qui permet à l'utilisateur d'en disposer sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle recherche sur la toile.

Note : On dit que les documents concernés sont « mis en cache ».

Voir aussi : cache.

Équivalent étranger : web cache.

centre d'assistance

Domaine : Informatique.

Définition : Service chargé de répondre aux demandes d'assistance émanant des utilisateurs de produits ou de services.

Note : Suivant le degré d'urgence et le niveau de difficulté, le centre d'assistance peut apporter une réponse, donner un conseil, transmettre le problème à un spécialiste.

Voir aussi : numéro d'urgence, téléassistance.

Équivalent étranger : help desk.

entrepôt de données

Domaine : Informatique.

Définition : Ensemble de données collectées dans une entreprise ou un organisme pour être exploitées par des outils d'aide à la décision.

Équivalent étranger : data warehouse.

fournisseur d'applications en ligne

Domaine : Informatique.

Synonyme : fournisseur de services d'applications.

Définition : Prestataire qui offre à plusieurs clients la possibilité d'utiliser la même application informatique à travers un réseau de télécommunication afin d'en répartir le coût.

Équivalent étranger : application service provider (ASP).

fournisseur de services d'applications

Domaine : Informatique.

Voir : fournisseur d'applications en ligne.

gant numérique

Domaine : Informatique.

Définition : Gant muni de capteurs destinés à convertir les mouvements de la main et des doigts en signaux utilisables par un ordinateur pour l'analyse de gestes ou l'action dans un environnement de synthèse.

Équivalent étranger : data glove.

gérance de l'informatique

Domaine : Informatique.

Définition : Prise en charge contractuelle de tout ou partie de la gestion d'un système d'information d'un organisme par un prestataire extérieur.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « infogérance », qui n'est pas recommandé.

Équivalent étranger : facilities management.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

implémenter, v. (langage professionnel)

Domaine : Informatique.

Définition : Effectuer l'ensemble des opérations qui permettent de définir un projet et de le réaliser, de l'analyse du besoin à l'installation et la mise en service du système ou du produit.

Voir aussi : implanter.

Équivalent étranger : implement (to).

interface, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Limite physique ou théorique entre deux systèmes matériels ou logiciels, entre deux parties d'un système ou entre l'utilisateur et sa machine, où s'appliquent les règles et conventions régissant leur interaction ; par extension, l'ensemble de ces règles et conventions.

Note : Les règles et conventions concernent notamment des caractéristiques physiques (mécaniques, électriques, optiques...), des caractéristiques de signaux, des caractéristiques sémantiques ou fonctionnelles, des échanges d'information.

Équivalent étranger : interface.

logiciel d'enseignement

Domaine : Informatique.

Voir : logiciel éducatif.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes « logiciel pédagogique » et « logiciel éducatif » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

logiciel de traitement de texte

Forme abrégée : traitement de texte.

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel permettant de créer, de modifier et de mettre en forme des documents en vue de les conserver, de les transmettre ou de les imprimer.

Note :

1. Au sens strict, l'expression « traitement de texte » désigne l'action de créer et de manipuler des documents. Dans l'usage courant, cette expression désigne aussi le logiciel.

2. On trouve parfois, dans le langage professionnel, le terme «*texteur*», qui n'est pas recommandé.
Voir aussi : traitement de texte.
Équivalent étranger : word processor.

logiciel éducatif

Domaine : Informatique.

Synonyme : logiciel d'enseignement.

Définition : Logiciel d'aide à l'acquisition de connaissances ou de compétences.

Note :

1. Un logiciel éducatif peut comporter un module de contrôle des connaissances acquises par l'utilisateur.
2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme «*didacticiel*».

Équivalent étranger : educational software.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes «*logiciel pédagogique*» et «*logiciel éducatif*» au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

logiciel gratuit

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel que l'auteur met à la disposition des utilisateurs sans exiger de rémunération, mais en conservant l'intégralité de ses droits.

Équivalent étranger : freeware.

logiciel libre

Domaine : Informatique.

Définition : Logiciel distribué avec l'intégralité de ses programmes-sources, afin que l'ensemble des utilisateurs qui l'emploient puissent l'enrichir et le redistribuer à leur tour.

Note : Un logiciel libre n'est pas nécessairement gratuit et les droits de la chaîne des auteurs sont préservés.

Équivalent étranger : free software, open-source software.

macrocommande, n.f.

Domaine : Informatique.

Voir : script.

mémoire cache

Domaine : Informatique.

Voir : antémémoire.

Attention : Cette publication annule et remplace celle des termes «*mémoire d'accès rapide*» et «*antémémoire*» au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

modèle, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Descriptif des propriétés communes à certains objets informatiques, qui peut servir de cadre de référence pour la création d'objets de même nature, notamment des documents.

Note :

1. Les éditeurs de logiciels fournissent souvent des modèles pour faciliter l'utilisation de leurs produits, par exemple : un prototype de facture dans un logiciel de traitement de texte, ou bien une déclaration-type d'ajout d'utilisateurs dans un outil de gestion de réseau.
2. Un modèle général peut servir à créer d'autres modèles, répondant à des usages spécifiques.

Équivalent étranger : template.

réalité de synthèse

Domaine : Informatique.

Définition : Environnement créé à l'aide d'un ordinateur et donnant à l'utilisateur la sensation d'être immergé dans un univers artificiel.

Note :

1. La création d'une réalité de synthèse nécessite des dispositifs d'entrée-sortie particuliers tels des gants numériques, un visiocasque, un système de restitution sonore évolué, etc., associés à des logiciels graphiques tridimensionnels.
2. On trouve aussi, dans l'usage courant, la locution «*réalité virtuelle*», qui n'est pas recommandée.

Équivalent étranger : virtual reality.

recherche en texte intégral

Domaine : Informatique.

Définition : Recherche de mots, de phrases ou d'une chaîne de caractères quelconque dans un ensemble de documents, s'appuyant sur une exploration systématique de la totalité de cet ensemble.

Note : La recherche en texte intégral peut s'effectuer aussi bien dans le document original que sur un résumé ou un document dérivé, tel que notice ou table des matières, et elle ne porte pas seulement sur un ensemble restreint de mots clés.

Équivalent étranger : full-text search.

relationnel, -elle, adj.

Domaine : Informatique.

Définition : Se dit d'une base de données construite sur un modèle fondé sur la théorie mathématique des relations.

Note : Dans ce modèle, dit « relationnel », les données sont stockées en tables structurées sous une forme qui facilite les manipulations et permet d'éviter la redondance de l'information que l'on rencontre dans des modèles plus anciens.

Équivalent étranger : relational.

réseautique, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Ensemble des activités et des techniques destinées à créer, gérer, exploiter et utiliser des réseaux de télécommunication ou des réseaux d'ordinateurs.

Équivalent étranger : networking.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « mise en réseau » au *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

script, n.m.

Domaine : Informatique.

Synonyme : macrocommande, n.f.

Définition : Programme constitué d'une suite de commandes dispensant l'utilisateur de les saisir, et permettant d'effectuer une fonction particulière ou de contribuer à l'exécution d'un autre programme.

Note :

1. Un script peut être notamment un programme associé à un document décrit à l'aide d'un langage de balisage et destiné à améliorer l'interactivité.
2. Le terme « macrocommande » est souvent abrégé en « macro », n.f.

Équivalent étranger : macro, macrocommand, script.

serveur, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Matériel, logiciel ou système informatique destiné à fournir un service déterminé à d'autres systèmes informatiques ou à des utilisateurs connectés sur un réseau.

Note : Exemples : serveur de bases de données, serveur d'impression, serveur de messagerie.

Équivalent étranger : server.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 16 mars 1999 et du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

surcadencer, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Faire fonctionner un processeur à une cadence supérieure à celle pour laquelle il a été initialement conçu, afin d'en améliorer les performances.

Équivalent étranger : overclock (to).

tutoriel, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Guide d'initiation et d'aide à l'utilisation d'un produit ou d'un service informatique.

Équivalent étranger : tutorial.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
application service provider (ASP).	Informatique.	fournisseur d'applications en ligne, fournisseur de services d'applications.
cache.	Informatique.	cache, n.m.
cache memory, cache storage.	Informatique.	antémémoire, n.f., mémoire cache.
data glove.	Informatique.	gant numérique.
data warehouse.	Informatique.	entrepôt de données.
disk cache.	Informatique.	cache-disque, n.m.
educational software.	Informatique.	logiciel éducatif, logiciel d'enseignement.
facilities management.	Informatique.	gérance de l'informatique.
free software, open source software.	Informatique.	logiciel libre.
freeware.	Informatique.	logiciel gratuit.
full-text search.	Informatique.	recherche en texte intégral.
help desk.	Informatique.	centre d'assistance.
implement (to).	Informatique.	implémenter, v. (langage professionnel).
interface.	Informatique-Télécommunications.	interface, n.f.
label.	Informatique.	étiquette, n.f.
macro, macrocommand, script.	Informatique.	script, n.m., macrocommande, n.f.
mailing list.	Informatique.	liste de diffusion.
networking.	Informatique-Télécommunications.	réseautique, n.f.
open source software, free software.	Informatique.	logiciel libre.
overclock (to).	Informatique.	surcadencer, v.
relational.	Informatique.	relationnel, -elle, adj.
script, macro, macrocommand.	Informatique.	script, n.m., macrocommande, n.f.
server.	Informatique.	serveur, n.m.
template.	Informatique.	modèle, n.m.
tutorial.	Informatique.	tutoriel, n.m.
virtual reality.	Informatique.	réalité de synthèse.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
web cache.	Informatique.	cache-toile , n.m.
word processor.	Informatique.	logiciel de traitement de texte, traitement de texte.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
antémémoire , n.f., mémoire cache .	Informatique.	cache memory, cache storage.
cache , n.m.	Informatique.	cache.
cache-disque , n.m.	Informatique.	disk cache.
cache-toile , n.m.	Informatique.	web cache.
centre d'assistance .	Informatique.	help desk.
entrepôt de données .	Informatique.	data warehouse.
étiquette, n.f.	Informatique.	label.
fournisseur d'applications en ligne, fournisseur de services d'applications .	Informatique.	application service provider (ASP).
gant numérique .	Informatique.	data glove.
gérance de l'informatique .	Informatique.	facilities management.
implémenter , v. (langage professionnel).	Informatique.	implement (to).
interface , n.f.	Informatique-Télécommunications.	interface.
liste de diffusion.	Informatique.	mailing list.
logiciel d'enseignement, logiciel éducatif .	Informatique.	educational software.
logiciel de traitement de texte, traitement de texte .	Informatique.	word processor.
logiciel éducatif, logiciel d'enseignement .	Informatique.	educational software.
logiciel gratuit .	Informatique.	freeware.
logiciel libre .	Informatique.	free software, open source software.
macrocommande , n.f., script , n.m.	Informatique.	macro, macrocommand, script.
mémoire cache, antémémoire , n.f.	Informatique.	cache memory, cache storage.
modèle , n.m.	Informatique.	template.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
réalité de synthèse.	Informatique.	virtual reality.
recherche en texte intégral.	Informatique.	full-text search.
relationnel, -elle, adj.	Informatique.	relational.
réseautique, n.f.	Informatique-Télécommunications.	networking.
script, n.m., macrocommande, n.f.	Informatique.	macro, macrocommand, script.
serveur, n.m.	Informatique.	server.
surcadencer, v.	Informatique.	overclock (to).
traitement de texte, logiciel de traitement de texte.	Informatique.	word processor.
tutoriel, n.m.	Informatique.	tutorial.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la communication

NOR : CTMX0710205X

journaliste embarqué

Domaine : Communication-Défense/Opérations.

Définition : Journaliste intégré, sur la base d'un accord contractuel, à une unité combattante en opération.

Équivalent étranger : embedded journalist, embedded reporter.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTMX0710206X

I. – Termes et définitions

compresser, v.

Domaine : Informatique.

Définition : Diminuer la taille d'un ou de plusieurs fichiers au moyen d'un algorithme permettant leur restitution à l'identique, en vue de les stocker ou de les transférer.

Équivalent étranger : compress (to), zip (to).

macro-instruction, n.f.

Domaine : Informatique.

Définition : Instruction écrite dans un langage de programmation, qui peut se substituer à une suite d'instructions dans ce même langage et dispense l'utilisateur de la saisir.

Note : Le terme « macro-instruction » est souvent abrégé en « macro », n.f.

Équivalent étranger : macro, macroinstruction.

prêt à l'emploi, loc.adj.

Domaine : Audiovisuel-Informatique.

Définition : Se dit d'un équipement électronique utilisable dès sa connexion.

Équivalent étranger : plug-and-play (PnP).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
compress (to), zip (to).	Informatique.	compresser , v.
forward (to).	Informatique.	transférer, v.
macro, macroinstruction.	Informatique.	macro-instruction , n.f.
plug-and-play (PnP).	Audiovisuel-Informatique.	prêt à l'emploi , loc.adj.
zip (to), compress (to).	Informatique.	compresser , v.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
compresser , v.	Informatique.	compress (to), zip (to).
macro-instruction , n.f.	Informatique.	macro, macroinstruction.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
prêt à l'emploi , loc.adj.	Audiovisuel-Informatique.	plug-and-play (PnP).
transférer, v.	Informatique.	forward (to).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie 1 (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des transports

NOR : CTNX0710299K

compagnie à bas prix

Domaine : Tourisme-Transports/Transport aérien.

Définition : Compagnie aérienne dont l'offre commerciale repose principalement sur les tarifs les plus bas possible, obtenus en réduisant les coûts d'exploitation, notamment ceux qui sont liés aux conditions d'utilisation des appareils et aux services proposés aux passagers.

Note : On trouve aussi le terme « compagnie à bas coûts ».

Équivalent étranger : low cost airline, low cost company, low fare airline.

Vocabulaire de la culture

I. – Termes et définitions

époque (d'), loc.adj.

Domaine : Culture-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit d'un objet, autrefois en usage, qui revient au goût du jour.

Équivalent étranger : vintage.

rétro, adj.inv.

Domaine : Culture-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit d'un objet qui imite un style passé ou une mode révolue.

Note : On dit aussi « à l'ancienne ».

Équivalent étranger : vintage.

tirage d'époque

Domaine : Photographie.

Définition : Photographie dont le tirage est contemporain de la prise de vue.

Équivalent étranger : vintage, vintage print.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
vintage. vintage. vintage, vintage print.	Culture-Économie et gestion d'entreprise. Culture-Économie et gestion d'entreprise. Photographie.	époque (d') , loc.adj. rétro , adj.inv. tirage d'époque .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
époque (d') , loc.adj. rétro , adj.inv.	Culture-Économie et gestion d'entreprise. Culture-Économie et gestion d'entreprise.	vintage. vintage.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
tirage d'époque.	Photographie.	vintage, vintage print.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710300K

I. – Termes et définitions

assistant, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Programme d'aide intégré à un logiciel, qui guide l'utilisateur dans l'exécution de certaines tâches.

Équivalent étranger : wizard.

grille informatique

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Réseau constitué d'un grand nombre d'ordinateurs interconnectés dont les ressources sont exploitées de façon à disposer, à moindre coût, d'une capacité de traitement importante.

Note :

1. Chaque ordinateur effectue séparément les traitements qui lui sont demandés par un serveur et renvoie les résultats qui sont intégrés à d'autres. Les ordinateurs peuvent être reliés au moyen de l'internet ou appartenir au réseau d'un même organisme, d'une même entreprise.
2. On trouve aussi le terme « grille de calcul ».
3. L'exploitation d'une grille informatique est désignée par le terme « informatique en grille » (en anglais : *grid computing* ou *distributed computing*).

Équivalent étranger : computational grid, computing grid, grid.

lien, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Connexion prévue par le concepteur d'une application informatique pour relier des programmes, des parties de programmes, des données, des documents, des sites ou des pages sur la toile.

Équivalent étranger : link, linkage.

logiciel espion

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel destiné à collecter et à transmettre à des tiers, à l'insu de l'utilisateur, des données le concernant ou des informations relatives au système qu'il utilise.

Équivalent étranger : spyware.

logiciel publicitaire

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel qui affiche des annonces publicitaires sur l'écran d'un ordinateur et qui transmet à son éditeur des renseignements permettant d'adapter ces annonces au profil de l'utilisateur.

Note :

1. Le logiciel publicitaire est souvent intégré ou associé à un logiciel gratuit ou à un logiciel à contribution ayant un objet différent.
2. En raison de l'incertitude sur la nature des informations transmises, les logiciels publicitaires sont souvent assimilés à des logiciels espions.

Voir aussi : logiciel espion.

Équivalent étranger : advertising software, adware.

publier, v.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Introduire un article ou une contribution sur un forum ou dans un groupe de discussion.

Équivalent étranger : post (to).

syndication, n.f.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Regroupement automatisé de certaines données disponibles dans un ensemble de sites, au fur et à mesure de leur mise à jour.

Équivalent étranger : syndication.

tatouage numérique

Domaine : Audiovisuel-Informatique/Internet.

Définition : Insertion, dans un document audiovisuel numérique, d'une marque ou d'un message non perceptible, robuste et indélébile ; par extension, la marque ou le message inséré.

Note : Une application usuelle du tatouage numérique est l'insertion d'une signature identifiant l'origine du document ou son ayant droit.

Équivalent étranger : digital tattoo (marque), digital tattooing, watermark (marque), watermarking.

toile sémantique

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Partie enrichie de la toile, dans laquelle la recherche de l'information peut être facilitée grâce à une indexation automatisée et structurée du contenu et des liens.

Équivalent étranger : semantic web.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advertising software, adware. computational grid, computing grid, grid. digital tattoo (marque), digital tattooing, watermark (marque), watermarking. grid, computational grid, computing grid. link, linkage. post (to). semantic web. spyware. syndication. watermark (marque), digital tattoo (marque), digital tattooing, watermarking. wizard.	Informatique/Internet. Informatique/Internet. Audiovisuel-Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Audiovisuel-Informatique/Internet. Informatique/Internet.	logiciel publicitaire. grille informatique. tatouage numérique. grille informatique. lien , n.m. publier , v. toile sémantique. logiciel espion. syndication , n.f. tatouage numérique. assistant , n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
assistant , n.m. grille informatique. lien , n.m. logiciel espion. logiciel publicitaire. publier , v. syndication , n.f. tatouage numérique. toile sémantique.	Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Informatique/Internet. Audiovisuel-Informatique/Internet. Informatique/Internet.	wizard. computational grid, computing grid, grid. link, linkage. spyware. advertising software, adware. post (to). syndication. digital tattoo (marque), digital tattooing, watermark (marque), watermarking. semantic web.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur les équivalents français à donner au terme *travel retail*

NOR : CTNX0710301X

Commerce de passage

L'industrie du voyage a entraîné le développement d'une forme particulière de commerce qui se traduit par l'implantation de boutiques dans les lieux de passage ou de concentration des voyageurs : aéroports, gares...

Simultanément et de façon similaire, on assiste à la multiplication des points de vente situés sur le trajet quotidien des citoyens, entre travail et domicile.

Bien qu'on puisse envisager des désignations variées telles *commerce de transit*, *d'itinéraire* ou *de trajet*, cette forme de commerce de détail, que l'anglais nomme *travel retail*, peut être dans tous les cas désignée en français par le terme ***commerce de passage***.

Pour ce qui est des points de vente eux-mêmes, il est possible de recourir, suivant les types de commerce et leur lieu d'implantation, à des formules variées telles que *magasin*, *boutique*, *kiosque*, *borne... de gare*, *d'aéroport*, *de bord*, *d'escale*, *de station-service*, *de métro*...

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande donc de désigner chaque point de vente par le terme le mieux approprié, en fonction de sa configuration et de son emplacement, et surtout de recourir au terme ***commerce de passage*** en lieu et place de *travel retail*.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des transports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710379K

I. – Termes et définitions

balise, n.f.

Domaine : Transports/Transport terrestre.

Définition : Dispositif radioélectrique fixe de télécommunication à faible distance avec des véhicules.

Note :

1. La communication s'établit à la suite d'une interrogation provenant, selon le système, soit de la balise, soit du véhicule.
2. Les informations transmises aux véhicules concernent par exemple le trafic à proximité, et celles reçues des véhicules permettent notamment leur identification.

Équivalent étranger : beacon.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

1. chef de bord

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Personne responsable, à bord d'un train, de la sécurité et des services proposés aux voyageurs.

Équivalent étranger : train manager.

2. chef de bord

Domaine : Sports-Transports/Plaisance.

Définition : Personne responsable du pilotage d'un navire.

Équivalent admis : skipper.

Équivalent étranger : captain.

contrôle en vol

Domaine : Aéronautique-Transports/Transport aérien.

Définition : Vérification en vol, par un avion spécialement équipé, du bon fonctionnement des systèmes de navigation au sol ou par satellite.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « calibration ».

Équivalent étranger : flight inspection.

embranchement particulier

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Voie ou ensemble de voies privées raccordées à un réseau de chemin de fer de façon à assurer, sans transbordement, la desserte d'établissements industriels ou commerciaux, d'installations portuaires.

Note : L'expression « embranchement dédié » ne doit pas être utilisée.

Équivalent étranger : private siding.

exploitant, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Personne physique ou morale qui assure le fonctionnement et la gestion commerciale d'un service maritime, ferroviaire, routier ou aérien.

Note : Le terme « opérateur » ne doit pas être employé dans ce sens.

Équivalent étranger : operator.

ferROUTAGE, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Transport intermodal de marchandises, utilisant des véhicules routiers acheminés sur des wagons.

Voir aussi : transport intermodal.

Équivalent étranger : Huckepack (All.), piggyback, rail-road transport, road-rail transport.

forfait, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble de prestations proposées à la vente à un prix global.

Voir aussi : voyage à forfait.

Équivalent étranger : package.

géodistribution systématisée

Abréviation : GDS.

Forme abrégée : géodistribution, n.f.

Domaine : Transports.

Définition : Système informatisé traitant, à l'échelle mondiale et de manière coordonnée, en totalité ou en partie, les prestations liées au transport, au tourisme, à l'hôtellerie et aux loisirs.

Équivalent étranger : global distribution system (GDS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « géodistribution » au *Journal officiel* du 2 décembre 1997.

lecteur, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Boîtier permettant de lire tout ou partie des données informatisées d'une carte à puce en les affichant en clair sur un écran.

Voir aussi : valideur.

Équivalent étranger : card reader.

passe, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Carte permettant à son détenteur de franchir un contrôle après avoir été identifiée par l'organisme émetteur, et à ce dernier de vérifier la validité des données, de gérer le compte du détenteur et de recueillir diverses informations.

Note : Un passe peut fonctionner avec ou sans contact.

Équivalent étranger : badge, pass.

tarification en temps réel

Abréviation : TTR.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Transports.

Définition : Ensemble des techniques de gestion consistant à utiliser au mieux tout ou partie des ressources d'une entreprise en vue d'augmenter ses recettes, grâce à un ajustement permanent des tarifs aux possibilités du marché.

Note : Dans le domaine des transports, on trouve aussi le terme « optimisation commerciale ».

Équivalent étranger : yield management.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

tram-train, n.m.

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Tramway pouvant circuler tant en ville que sur le réseau ferroviaire régional.

Équivalent étranger : Stadtbahn (All.).

tramway sur pneus

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Véhicule de transport en commun circulant en surface, équipé de pneus et doté d'un dispositif de guidage au sol.

Note : L'équivalent étranger *GLT* s'applique aussi à des véhicules sur rails.

Équivalent étranger : guided light transit (GLT), tram on tires (GB), tram on tyres (EU).

transport combiné

Domaine : Transports.

Voir : transport intermodal.

transport intermodal

Domaine : Transports.

Synonyme : transport combiné.

Définition : Transport multimodal de marchandises dans le même contenant sur la totalité du trajet.

Voir aussi : transport multimodal.

Équivalent étranger : intermodal transport.

transport multimodal

Domaine : Transports.

Définition : Acheminement de voyageurs ou de marchandises par au moins deux modes de transport successifs.

Voir aussi : transport intermodal.

Équivalent étranger : multimodal transport.

trottoir rapide

Domaine : Transports.

Définition : Trottoir mécanique sur lequel les piétons peuvent être transportés à une vitesse supérieure à celle d'un trottoir roulant.

Note : « Gateway », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : high speed travelator.

valideur, n.m.

Domaine : Transports.

Définition : Appareil qui, après avoir validé un titre de transport, autorise le passage de son détenteur.

Voir aussi : lecteur.

Équivalent étranger : Entwerter (All.), validator.

wagon roulier

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Wagon spécialement conçu pour permettre l'accès direct des camions.

Équivalent étranger : Niederflurwagen (All.), rolling-road wagon.

wagon squelette

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Wagon à châssis nu, conçu pour le transport intermodal.

Voir aussi : transport intermodal.

Équivalent étranger : "spine" wagon.

wagon surbaissé

Domaine : Transports/Transport ferroviaire.

Définition : Wagon dont la hauteur du plancher a été fortement réduite pour permettre le transport d'objets volumineux, tels que ceux destinés au transport intermodal.

Voir aussi : transport intermodal.

Équivalent étranger : low-floor wagon, Tiefladewagen (All.).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2) ou équivalent admis*
badge, pass.	Transports.	passé , n.m.
beacon.	Transports/Transport terrestre.	balise , n.f.
captain.	Sports-Transports/Plaisance.	2. chef de bord , skipper*, n.m.
card reader.	Tous domaines.	lecteur , n.m.
Entwerter (All.), validator.	Transports.	valideur , n.m.
flight inspection.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	contrôle en vol .
global distribution system (GDS).	Transports.	géodistribution systématisée (GDS) , géodistribution, n.f.
guided light transit (GLT), tram on tires (GB), tram on tyres (EU).	Transports/Transport ferroviaire.	tramway sur pneus .
high speed travelator.	Transports.	trottoir rapide .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2) ou équivalent admis*
Huckepack (All.), piggyback, rail-road transport, road-rail transport.	Transports.	ferroutage , n.m.
intermodal transport.	Transports.	transport intermodal, transport combiné .
low-floor wagon, Tiefladewagen (All.).	Transports/Transport ferroviaire.	wagon surbaissé .
multimodal transport.	Transports.	transport multimodal .
Niederflurwagen (All.), rolling-road wagon.	Transports/Transport ferroviaire.	wagon roulier .
operator.	Transports.	exploitant , n.m.
package.	Tous domaines.	forfait , n.m.
pass, badge.	Transports.	passe , n.m.
piggyback, Huckepack (All.), rail-road transport, road-rail transport.	Transports.	ferroutage , n.m.
private siding.	Transports/Transport ferroviaire.	embranchement particulier .
profile.	Économie et gestion d'entreprise-Transports.	profil tarifaire, profil, n.m.
rail-road transport, Huckepack (All.), piggyback, road-rail transport.	Transports.	ferroutage , n.m.
rolling-road wagon, Niederflurwagen (All.).	Transports/Transport ferroviaire.	wagon roulier .
solid state interlocking (SSI).	Transports/Transport ferroviaire.	poste d'aiguillage informatisé (PAI).
"spine" wagon.	Transports/Transport ferroviaire.	wagon squelette .
Stadtbahn (All.).	Transports/Transport ferroviaire.	tram-train , n.m.
Tiefladewagen (All.), low-floor wagon.	Transports/Transport ferroviaire.	wagon surbaissé .
train manager.	Transports/Transport ferroviaire.	1. chef de bord .
tram on tires (GB), guided light transit (GLT), tram on tyres (EU).	Transports/Transport ferroviaire.	tramway sur pneus .
validator, Entwerter (All.).	Transports.	valideur , n.m.
yield management.	Économie et gestion d'entreprise-Transports.	tarification en temps réel (TTR) .
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis*	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
balise , n.f.	Transports/Transport terrestre.	beacon.

TERME FRANÇAIS (1) ou équivalent admis*	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
1. chef de bord.	Transports/Transport ferroviaire.	train manager.
2. chef de bord, skipper* , n.m.	Sports-Transports/Plaisance.	captain.
contrôle en vol.	Aéronautique-Transports/Transport aérien.	flight inspection.
embranchement particulier.	Transports/Transport ferroviaire.	private siding.
exploitant , n.m.	Transports.	operator.
ferroutage , n.m.	Transports.	Huckepack (All.), piggyback, rail-road transport, road-rail transport.
forfait , n.m.	Tous domaines.	package.
géodistribution systématisée (GDS), géodistribution , n.f.	Transports.	global distribution system (GDS).
lecteur , n.m.	Tous domaines.	card reader.
passe , n.m.	Transports.	badge, pass.
poste d'aiguillage informatisé (PAI).	Transports/Transport ferroviaire.	solid state interlocking (SSI).
profil tarifaire, profil, n.m.	Économie et gestion d'entreprise-Transports.	profile.
tarification en temps réel (TTR).	Économie et gestion d'entreprise-Transports.	yield management.
tram-train , n.m.	Transports/Transport ferroviaire.	Stadtbahn (All.).
tramway sur pneus.	Transports/Transport ferroviaire.	guided light transit (GLT), tram on tires (GB), tram on tyres (EU).
transport intermodal, transport combiné.	Transports.	intermodal transport.
transport multimodal.	Transports.	multimodal transport.
trottoir rapide.	Transports.	high speed travelator.
valideur , n.m.	Transports.	Entwerter (All.), validator.
wagon roulier.	Transports/Transport ferroviaire.	Niederflurwagen (All.), rolling-road wagon.
wagon squelette.	Transports/Transport ferroviaire.	"spine" wagon.
wagon surbaissé.	Transports/Transport ferroviaire.	low-floor wagon, Tiefladewagen (All.).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710409X

I. – Termes et définitions

banalisation, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Démarche commerciale qui consiste à faire du prix d'un produit le seul critère distinctif pour l'acheteur.

Équivalent étranger : commoditization.

bouche à oreille

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique fondée sur l'exploitation des messages circulant entre les consommateurs.

Voir aussi : bouche à oreille électronique.

Équivalent étranger : buzz marketing.

bouche à oreille électronique

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique reposant sur la transmission de proche en proche, par voie électronique, de messages commerciaux.

Note : Les expressions « marketing viral » et « marketing de propagation » sont à proscrire.

Voir aussi : bouche à oreille.

Équivalent étranger : viral marketing.

commerce sans fil

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique commerciale recourant à des moyens de communication portables.

Note : L'expression « commerce mobile » est à proscrire.

Équivalent étranger : m-commerce, mobile commerce.

évaluation sociale

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : notation sociale.

fonds multicédant

Domaine : Finances.

Définition : Structure de titrisation mise en place par certaines banques commerciales pour acquérir des actifs provenant de plusieurs cédants, ou par certaines sociétés d'assurance pour cantonner les risques.

Voir aussi : structure de titrisation.

Équivalent étranger : conduit.

gestion consultative

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Méthode de gestion impliquant de consulter le personnel avant de prendre les décisions.

Équivalent étranger : top-down and bottom-up approach.

indemnité de rupture

Domaine : Finances.

Définition : Indemnité versée par une des parties aux autres dans le cas où l'exécution d'un engagement, par exemple l'ouverture ou la poursuite de négociations, est interrompue de son fait.

Note : Dans le cas particulier de la rupture d'un contrat, on parle d'« indemnité de résiliation ».

Équivalent étranger : break-up fee.

notation sociale

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : évaluation sociale.

Définition : Appréciation du comportement d'une entreprise à l'égard de son personnel et de ses partenaires.

Note :

1. Parmi les critères pris en compte, on peut citer la gestion des ressources humaines, le respect de l'environnement, les relations avec les fournisseurs, le gouvernement d'entreprise, les liens avec la société civile.

2. L'expression « *rating social* » est à proscrire.

Équivalent étranger : social rating.

optimisation de rendement

Domaine : Finances.

Définition : Gestion de portefeuille qui recherche le meilleur rendement compte tenu du niveau de risque contractuellement convenu.

Équivalent étranger : optimized portfolio management, yield management.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « gestion de taux » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
break-up fee.	Finances.	indemnité de rupture.
buzz marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	bouche à oreille.
commoditization.	Économie et gestion d'entreprise.	banalisation, n.f.
conduit.	Finances.	fonds multicédant.
m-commerce, mobile commerce.	Économie et gestion d'entreprise.	commerce sans fil.
optimized portfolio management, yield management.	Finances.	optimisation de rendement.
social rating.	Économie et gestion d'entreprise.	notation sociale, évaluation sociale.
top-down and bottom-up approach.	Économie et gestion d'entreprise.	gestion consultative.
viral marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	bouche à oreille électronique.
yield management, optimized portfolio management.	Finances.	optimisation de rendement.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
banalisation, n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	commoditization.
bouche à oreille.	Économie et gestion d'entreprise.	buzz marketing.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bouche à oreille électronique.	Économie et gestion d'entreprise.	viral marketing.
commerce sans fil.	Économie et gestion d'entreprise.	m-commerce, mobile commerce.
évaluation sociale, notation sociale.	Économie et gestion d'entreprise.	social rating.
fonds multicédant.	Finances.	conduit.
gestion consultative.	Économie et gestion d'entreprise.	top-down and bottom-up approach.
indemnité de rupture.	Finances.	break-up fee.
notation sociale, évaluation sociale.	Économie et gestion d'entreprise.	social rating.
optimisation de rendement.	Finances.	optimized portfolio management, yield management.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710378K

I. – Termes et définitions

boîtier multiservice

Forme abrégée : boîtier, n.m.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Définition : Appareil permettant d'accéder, à partir de terminaux, à plusieurs services de communication, tels que l'internet, la téléphonie et la télévision, à travers un même réseau.

Note :

1. Le boîtier peut intégrer d'autres fonctions telles que le décodage de télévision et une mémoire de grande capacité.
2. L'emploi du mot anglais *box*, qui entre dans la composition de noms de marque de boîtiers multiservices, est à proscrire.

Voir aussi : boîtier adaptateur, modem, quadruple service, triple service.

Équivalent étranger : –

quadruple service

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Définition : Service combinant l'accès à l'internet, à la téléphonie fixe et mobile et à la télévision par l'intermédiaire d'un boîtier multiservice.

Voir aussi : boîtier multiservice.

Équivalent étranger : quadruple play.

triple service

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Définition : Service combinant l'accès à l'internet, à la téléphonie fixe et à la télévision par l'intermédiaire d'un boîtier multiservice.

Voir aussi : boîtier multiservice.

Équivalent étranger : triple play.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
quadruple play.	Télécommunications-Informatique/Internet.	quadruple service.
triple play.	Télécommunications-Informatique/Internet.	triple service.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
boitier multiservice, boitier , n.m.	Télécommunications-Informatique/Internet.	-
quadruple service.	Télécommunications-Informatique/Internet.	quadruple play.
triple service.	Télécommunications-Informatique/Internet.	triple play.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'éducation (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710380K

I. – Termes et définitions

crédit, n.m.

Domaine : Éducation.

Définition : Ensemble d'unités de compte affectées à un module d'enseignement qui, une fois obtenues par un étudiant, peuvent être capitalisées et transférées d'un établissement d'enseignement à un autre ; par extension, chacune de ces unités.

Note : Le terme « crédit », généralement au pluriel, s'emploie dans le cadre de la mise en œuvre du « système européen de crédits transférables, SECT » (en anglais : *european credits transfer system, ECTS*).

Équivalent étranger : credit.

évaluation certificative

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Évaluation sommative sanctionnée par la délivrance d'une attestation.

Voir aussi : évaluation sommative.

Équivalent étranger : –

évaluation diagnostique

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Évaluation intervenant au début, voire au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet de repérer et d'identifier les difficultés rencontrées par l'élève ou l'étudiant afin d'y apporter des réponses pédagogiques adaptées.

Équivalent étranger : diagnostic assessment, diagnostic evaluation.

évaluation formative

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Évaluation intervenant au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet à l'élève ou à l'étudiant de prendre conscience de ses acquis et des difficultés rencontrées, et de découvrir par lui-même les moyens de progresser.

Équivalent étranger : formative assessment, formative evaluation.

évaluation sommative (langage professionnel)

Domaine : Éducation-Formation.

Définition : Évaluation intervenant au terme d'un processus d'apprentissage ou de formation afin de mesurer les acquis de l'élève ou de l'étudiant.

Équivalent étranger : summative assessment, summative evaluation.

portefeuille de compétences

Domaine : Formation.

Définition : Dossier individuel progressivement constitué de documents de nature variée, permettant à une personne d'attester des compétences qu'elle a acquises par la formation et l'expérience.

Équivalent étranger : portfolio.

remédiation, n.f.

Domaine : Éducation.

Définition : Mise en œuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation.

Note : La « remédiation » doit être distinguée du « rattrapage », qui consiste en une remise à niveau des connaissances.

Équivalent étranger : remedial work, remediation.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
credit.	Éducation.	crédit , n.m.
diagnostic assessment, diagnostic evaluation.	Éducation-Formation.	évaluation diagnostique .
formative assessment, formative evaluation.	Éducation-Formation.	évaluation formative .
portfolio.	Formation.	portefeuille de compétences .
remedial work, remediation.	Éducation.	remédiation , n.f.
summative assessment, summative evaluation.	Éducation-Formation.	évaluation sommative (langage professionnel).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
crédit , n.m.	Éducation.	credit.
évaluation certificative .	Éducation-Formation.	–
évaluation diagnostique .	Éducation-Formation.	diagnostic assessment, diagnostic evaluation.
évaluation formative .	Éducation-Formation.	formative assessment, formative evaluation.
évaluation sommative (langage professionnel).	Éducation-Formation.	summative assessment, summative evaluation.
portefeuille de compétences .	Formation.	portfolio.
remédiation , n.f.	Éducation.	remedial work, remediation.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du pétrole et du gaz (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710514K

I. – Termes et définitions

biocarburant, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Carburant constitué de dérivés industriels tels que les gaz, alcools, éthers, huiles et esters obtenus après transformation de produits d'origine végétale ou animale.

Équivalent étranger : biofuel.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

biocombustible, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Combustible constitué de dérivés industriels tels que les gaz, alcools, éthers, huiles et esters obtenus après transformation de produits d'origine végétale ou animale.

Équivalent étranger : biofuel.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

biogazole, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Composant d'origine végétale pouvant être substitué en tout ou partie au gazole.

Équivalent étranger : biodiesel.

superéthanol, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Carburant composé très majoritairement d'éthanol auquel est ajouté du supercarburant.

Équivalent étranger : –

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
biodiesel.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biogazole , n.m.
biofuel.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biocarburant , n.m.
biofuel.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biocombustible , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biocarburant , n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biofuel.
biocombustible , n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biofuel.
biogazole , n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biodiesel.
superéthanol , n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du génie civil (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710515K

I. – Termes et définitions

additif, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Constituant secondaire, incorporé à faible dose dans un matériau ou un produit pour en modifier l'une des propriétés.

Note : Les pigments et les agents de mouture sont des exemples d'additifs.

Équivalent étranger : additive agent (EU), dope (GB).

adjuvant, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Tout additif introduit dans un mortier ou un béton.

Note : Les cendres volantes et les fumées de silice sont des exemples d'adjuvants du béton.

Équivalent étranger : additive (GB), admixture (EU).

1. âme, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Élément central d'un câble ou d'un toron, constitué par un fil unique ou plusieurs fils torsadés.

Équivalent étranger : core, core wire, king wire.

2. âme, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Partie centrale d'un profilé.

Équivalent étranger : web plate.

3. âme, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Élément d'une poutre reliant la membrure supérieure et la membrure inférieure.

Équivalent étranger : girder web, web, web of the girder.

appareil d'appui

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Dispositif placé entre une structure et un appui, qui permet les déplacements de la structure (rotations ou translations) en faisant supporter par l'appui les efforts verticaux ou obliques.

Note : Dans le cas d'un pont, les appareils d'appui transmettent aux piles et aux culées les charges exercées par le tablier de l'ouvrage.

Équivalent étranger : bearing, bearing device.

1. arase, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Partie supérieure d'un terrassement, avant les dernières opérations de nivellement.

Équivalent étranger : level surface.

2. arase, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Hauteur atteinte par la tête des pieux d'une fondation, après que ceux-ci ont été recépés.

Équivalent étranger : course.

armature, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Barre ou fil incorporé dans un ouvrage en béton pour améliorer la résistance à la traction ou, éventuellement, à la compression ou au cisaillement.

Voir aussi : cisaillement.

Équivalent étranger : re-bar, renforcement bar.

armature d'attente

Forme abrégée : attente, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Armature qu'on laisse dépasser d'un élément en béton, en vue d'assurer la liaison avec un autre élément, coulé ultérieurement.

Équivalent étranger : projecting reinforcement, starter.

armaturier, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Industriel spécialisé dans la fabrication de systèmes d'armatures.

Équivalent étranger : reinforcement cage manufacturer, renforcement manufacturer.

autocontrainte, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : État de contrainte interne d'une structure, dont la déformation sous l'effet d'un agent extérieur est partiellement ou totalement empêchée.

Note : Il se produit par exemple une autocontrainte dans une poutre droite dont la longueur, du fait du blocage de ses extrémités, reste constante alors que la température s'élève.

Équivalent étranger : self-induced stressing, self-stressing.

1. avant-bec, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Dispositif provisoire, constitué d'une ou de plusieurs poutres légères installées à l'avant du tablier d'un pont pour faciliter son déplacement horizontal jusqu'à sa position définitive.

Équivalent étranger : launching nose.

2. avant-bec, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Partie avancée d'une pile de pont, en forme d'éperon, située face à l'amont, et destinée à protéger l'ouvrage du courant.

Note : Le terme « avant-bec » s'oppose au terme « arrière-bec ».

Équivalent étranger : upstream cutwater.

1. barrette, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Élément métallique servant à rendre solidaires deux profilés parallèles.

Équivalent étranger : batten plate, stay plate.

2. barrette, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Paroi moulée de petite dimension.

Note : Les barrettes sont utilisées en particulier comme éléments de fondation d'immeubles lorsque le sol a une faible capacité portante.

Voir aussi : paroi moulée.

Équivalent étranger : concrete wall unit.

béton armé continu

Abréviation : BAC.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Matériau utilisé pour le revêtement des chaussées, dans lequel le béton et les armatures sont mis en œuvre sans joint.

Équivalent étranger : continuously reinforced concrete (CRC).

béton autonivelant

Abréviation : BAN.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Béton autoplaçant qui permet d'obtenir une surface horizontale plane sans qu'un réglage soit nécessaire.

Voir aussi : béton autoplaçant.

Équivalent étranger : self-leveling concrete, self-levelling concrete.

béton autoplaçant

Abréviation : BAP.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Béton très fluide, mis en place par gravité, sans nécessiter de vibration.

Voir aussi : béton autonivelant.

Équivalent étranger : self-compacting concrete (SCC), self-consolidating concrete (SCC), self-placing concrete.

béton précontraint

Abréviation : BP.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Béton soumis à un effort permanent de compression au moyen d'armatures mises en tension avant toute application de charges.

Note : Cette compression permanente est destinée à compenser les tractions résultant de l'application de charges sur le béton.

Équivalent étranger : prestressed concrete.

bouclier, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Système de protection mobile pour les opérations de construction en sous-sol d'une galerie ou d'un tunnel.

Équivalent étranger : shield.

bracon, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Étai installé obliquement.

Note : Les bracons servent par exemple à soutenir un balcon ou une dalle de pont en encorbellement.

Équivalent étranger : diagonal strut, small brace, small strut.

buse d'aérage

Domaine : Génie civil et construction.

Voir : canar.

1. cadre, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Armature pour béton armé de forme rectangulaire.

Équivalent étranger : stirrup, tie.

2. cadre, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Ossature formée par des poteaux rigidement assemblés à des poutres.

Équivalent étranger : frame.

cage d'armatures

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Ensemble d'armatures constituant tout ou partie du ferrailage d'un élément en béton armé ou précontraint.

Équivalent étranger : reinforcement cage, reinforcing cage.

cale d'espacement

Forme abrégée : cale, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Objet placé entre deux armatures, ou entre une armature et un coffrage, pour maintenir leur espacement pendant la mise en place du béton.

Équivalent étranger : spacer.

camarteau, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Empilement de pièces de bois, de métal ou de béton, disposées en couches croisées pour servir de support temporaire à une construction ou à un engin de chantier.

Note : Un camarteau peut servir, par exemple, d'appareil d'appui provisoire au tablier d'un pont en construction.

Équivalent étranger : stack.

canar, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Synonyme : buse d'aération.

Définition : Conduite d'aspiration ou de refoulement de l'air installée dans une galerie souterraine ou un tunnel.

Équivalent étranger : duct, ventilation duct.

chapeau, n.m.

Forme développée : armature en chapeau.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Armature supérieure placée dans les zones d'appui d'une poutre ou d'une dalle en béton armé.

Équivalent étranger : top bar.

chevêtre, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Élément horizontal coiffant un ou plusieurs poteaux et servant à l'appui du tablier d'un pont.

Équivalent étranger : crosshead, trimmer, trimmer beam.

cisaillement, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : État de contrainte interne d'une structure, dans lequel chaque partie a tendance, sous l'effet de forces de sens contraire, à glisser par rapport à la partie voisine.

Équivalent étranger : shear.

clavette, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Pièce en acier servant à bloquer un fil ou un câble de précontrainte après sa mise en tension.

Équivalent étranger : key.

clouage de sol

Forme abrégée : clouage, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Technique de soutènement des terres consistant à introduire dans le sol des barres de bois ou de métal.

Équivalent étranger : ground nailing, nailing, soil nailing.

cloutage, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Technique consistant à incorporer par compactage des gravillons dans le revêtement bitumineux d'une chaussée, afin de la rendre moins glissante.

Équivalent étranger : chipping (EU), embedment of chipping, gritting (GB).

coffrage glissant

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Moule que l'on fait glisser le long de la paroi d'un ouvrage en béton au fur et à mesure de sa construction, afin de le couler en continu.

Note : On emploie des coffrages glissants pour réaliser, par exemple, des piles de grande hauteur, des tours pour les relais de télécommunication, des murets de sécurité entre les chaussées routières.

Équivalent étranger : sliding form, sliding formwork, slip form, slip formwork.

colonne ballastée

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Cavité forée dans un sol argileux puis remplie de graviers ou de cailloux pour améliorer la capacité portante du sol.

Équivalent étranger : compacted column, gravel compacted column.

connecteur, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Pièce métallique solidarissant un élément de béton et un élément métallique dans un ouvrage associant l'acier et le béton.

Équivalent étranger : connector, shear connector.

contreflèche, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Courbure donnée à une poutre lors de sa fabrication, en vue de compenser la déformation due à la charge qu'elle devra porter.

Équivalent étranger : camber.

contreventement, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Élément de structure assurant la résistance d'une construction à des forces qui s'exercent horizontalement et sont dues notamment au vent, aux chocs et aux secousses sismiques.

Note : On utilise aussi le terme « contreventement » pour désigner l'action qui permet d'assurer cette résistance.

Équivalent étranger : bracing.

convoyeur à vis

Domaine : Génie civil et construction/Engins.

Définition : Appareil de manutention dans lequel un produit tel que le ciment ou la chaux est entraîné, avec un débit régulier, par une vis sans fin tournant dans un carter.

Équivalent étranger : screw conveyor.

dameur, n.m.

Domaine : Génie civil et construction/Engins.

Définition : Lame verticale installée sur un engin mobile de travaux routiers, dont le mouvement de haut en bas contribue au bon étalement d'une couche de chaussée.

Équivalent étranger : earth rammer, tamper.

décapeur, n.m.

Domaine : Génie civil et construction/Engins.

Voir : décapeuse.

décapeuse, n.f.

Domaine : Génie civil et construction/Engins.

Synonyme : décapeur, n.m.

Définition : Engin de terrassement assurant l'extraction, le transport, l'épandage et la mise en dépôt des terres.

Équivalent étranger : scraper.

entraîneur d'air

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Adjuvant introduit dans le béton d'une chaussée pour y emprisonner des bulles d'air et améliorer ainsi sa résistance au gel en freinant la circulation interne de l'eau.

Équivalent étranger : air-entraining agent.

extracteur, n.m.

Domaine : Génie civil et construction/Engins.

Définition : Appareil assurant, avec un débit régulier, la sortie des matériaux d'une trémie ou d'un silo.

Équivalent étranger : extractor (EU), feeder.

mur en aile

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Prolongement, parallèlement à l'axe de la voie franchie par un pont, du mur sur lequel repose l'extrémité du tablier de ce pont.

Équivalent étranger : wing wall, wingwall.

paroi berlinoise

Forme abrégée : berlinoise, n.f. (langage professionnel).

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Ouvrage de soutènement, constitué de profilés métalliques que l'on descend dans des forages et de planches ou de panneaux métalliques, mis en place horizontalement au fur et à mesure de la progression de l'excavation.

Équivalent étranger : Berlin wall, interpile sheeting, soldier pile wall.

paroi moulée

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Mur construit en injectant du béton dans une fouille étroite et profonde, préalablement remplie d'une boue argileuse destinée à en maintenir les parois, et dans laquelle on immerge des cages ou des treillis d'armatures.

Équivalent étranger : diaphragm wall.

plancher-champignon, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Plancher constitué d'une dalle en béton reposant sur des poteaux évasés à leur sommet.

Équivalent étranger : mushroom floor.

pont-cadre, n.m.

Forme abrégée : cadre, n.m.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Pont en béton, généralement de faibles dimensions, dont le tablier, les piédroits et le radier forment une structure d'un seul bloc.

Note : En l'absence de radier, le pont est appelé « pont-portique ».

Équivalent étranger : rigid-framed bridge.

poutre-caisson, n.f.

Domaine : Génie civil et construction.

Définition : Poutre de section creuse qui, comme un caisson, peut être munie de cloisons internes.

Équivalent étranger : box beam, box girder (pour le métal).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
additive (GB), admixture (EU).	Génie civil et construction.	adjuvant , n.m.
additive agent (EU), dope (GB).	Génie civil et construction.	additif , n.m.
admixture (EU), additive (GB).	Génie civil et construction.	adjuvant , n.m.
air-entraining agent.	Génie civil et construction.	entraîneur d'air .
batten plate, stay plate.	Génie civil et construction.	1. barrette , n.f.
bearing, bearing device.	Génie civil et construction.	appareil d'appui .
Berlin wall, interpile sheeting, soldier pile wall.	Génie civil et construction.	paroi berlinoise, berlinoise , n.f. (langage professionnel).
box beam, box girder (pour le métal).	Génie civil et construction.	poutre-caisson , n.f.
bracing.	Génie civil et construction.	contreventement , n.m.
camber.	Génie civil et construction.	contreflèche , n.f.
chipping (EU), embedment of chipping, gritting (GB).	Génie civil et construction.	cloutage , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
compacted column, gravel compacted column.	Génie civil et construction.	colonne ballastée.
concrete wall unit.	Génie civil et construction.	2. barrette, n.f.
connector, shear connector.	Génie civil et construction.	connecteur, n.m.
continuously reinforced concrete (CRC).	Génie civil et construction.	béton armé continu (BAC).
core, core wire, king wire.	Génie civil et construction.	1. âme, n.f.
course.	Génie civil et construction.	2. arase, n.f.
crosshead, trimmer, trimmer beam.	Génie civil et construction.	chevêtre, n.m.
diagonal strut, small brace, small strut.	Génie civil et construction.	bracon, n.m.
diaphragm wall.	Génie civil et construction.	paroi moulée.
dope (GB), additive agent (EU).	Génie civil et construction.	additif, n.m.
duct, ventilation duct.	Génie civil et construction.	canar, n.m., buse d'aéragé.
earth rammer, tamper.	Génie civil et construction/Engins.	dameur, n.m.
embedment of chipping, chipping (EU), gritting (GB).	Génie civil et construction.	cloutage, n.m.
extractor (EU), feeder.	Génie civil et construction/Engins.	extracteur, n.m.
frame.	Génie civil et construction.	2. cadre, n.m.
girder web, web, web of the girder.	Génie civil et construction.	3. âme, n.f.
gravel compacted column, compacted column.	Génie civil et construction.	colonne ballastée.
gritting (GB), chipping (EU), embedment of chipping.	Génie civil et construction.	cloutage, n.m.
ground nailing, nailing, soil nailing.	Génie civil et construction.	clouage de sol, clouage, n.m.
interpile sheeting, Berlin wall, soldier pile wall.	Génie civil et construction.	paroi berlinoise, berlinoise, n.f. (langage professionnel).
key.	Génie civil et construction.	clavette, n.f.
king wire, core, core wire.	Génie civil et construction.	1. âme, n.f.
launching nose.	Génie civil et construction.	1. avant-bec, n.m.
lay out, lay-out, layout.	Génie civil et construction-Architecture.	calepinage, n.m.
level surface.	Génie civil et construction.	1. arase, n.f.
mushroom floor.	Génie civil et construction.	plancher-champignon, n.m.
nailing, ground nailing, soil nailing.	Génie civil et construction.	clouage de sol, clouage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
prestressed concrete.	Génie civil et construction.	béton précontraint (BP).
projecting reinforcement, starter.	Génie civil et construction.	armature d'attente, attente, n.f.
re-bar, reinforcement bar.	Génie civil et construction.	armature, n.f.
reinforcement cage, reinforcing cage.	Génie civil et construction.	cage d'armatures.
reinforcement cage manufacturer, reinforcement manufacturer.	Génie civil et construction.	armaturier, n.m.
reinforcing cage, reinforcement cage.	Génie civil et construction.	cage d'armatures.
rigid-framed bridge.	Génie civil et construction.	pont-cadre, n.m., cadre, n.m.
scraper.	Génie civil et construction/Engins.	décapeuse, n.f., décapeur, n.m.
screw conveyor.	Génie civil et construction/Engins.	convoyeur à vis.
self-compacting concrete (SCC), self-consolidating concrete (SCC), self-placing concrete.	Génie civil et construction.	béton autoplaçant (BAP).
self-induced stressing, self stressing.	Génie civil et construction.	autocontrainte, n.f.
self-leveling concrete, self-levelling concrete.	Génie civil et construction.	béton autonivelant (BAN).
self-placing concrete, self-compacting concrete (SCC), self-consolidating concrete (SCC).	Génie civil et construction.	béton autoplaçant (BAP).
self stressing, self-induced stressing.	Génie civil et construction.	autocontrainte, n.f.
shear.	Génie civil et construction.	cisaillement, n.m.
shear connector, connector.	Génie civil et construction.	connecteur, n.m.
shield.	Génie civil et construction.	bouclier, n.m.
shuttered concrete, walled concrete.	Génie civil et construction.	béton banché.
sliding form, sliding formwork, slip form, slip formwork.	Génie civil et construction.	coffrage glissant.
small brace, diagonal strut, small strut.	Génie civil et construction.	bracon, n.m.
soil nailing, ground nailing, nailing.	Génie civil et construction.	clouage de sol, clouage, n.m.
soldier pile wall, Berlin wall, interpile sheeting.	Génie civil et construction.	paroi berlinoise, berlinoise, n.f. (langage professionnel).
spacer.	Génie civil et construction.	cale d'espacement, cale, n.f.
stack.	Génie civil et construction.	camarteau, n.m.
starter, projecting reinforcement.	Génie civil et construction.	armature d'attente, attente, n.f.
stay plate, batten plate.	Génie civil et construction.	1. barrette, n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
stirrup, tie.	Génie civil et construction.	1. cadre , n.m.
tamper, earth rammer.	Génie civil et construction/Engins.	dameur , n.m.
tie, stirrup.	Génie civil et construction.	1. cadre , n.m.
top bar.	Génie civil et construction.	chapeau , n.m., armature en chapeau .
trimmer, crosshead, trimmer beam.	Génie civil et construction.	chevêtre , n.m.
upstream cutwater.	Génie civil et construction.	2. avant-bec , n.m.
ventilation duct, duct.	Génie civil et construction.	canar , n.m., buse d'aéragé .
walled concrete, shuttered concrete.	Génie civil et construction.	béton banché.
web, girder web, web of the girder.	Génie civil et construction.	3. âme , n.f.
web plate.	Génie civil et construction.	2. âme , n.f.
wing wall, wingwall.	Génie civil et construction.	mur en aile .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
additif , n.m.	Génie civil et construction.	additive agent (EU), dope (GB).
adjuvant , n.m.	Génie civil et construction.	additive (GB), admixture (EU).
1. âme , n.f.	Génie civil et construction.	core, core wire, king wire.
2. âme , n.f.	Génie civil et construction.	web plate.
3. âme , n.f.	Génie civil et construction.	girder web, web, web of the girder.
appareil d'appui .	Génie civil et construction.	bearing, bearing device.
1. arase , n.f.	Génie civil et construction.	level surface.
2. arase , n.f.	Génie civil et construction.	course.
armature , n.f.	Génie civil et construction.	re-bar, reinforcement bar.
armature d'attente , attente , n.f.	Génie civil et construction.	projecting reinforcement, starter.
armature en chapeau , chapeau , n.m.	Génie civil et construction.	top bar.
armaturier , n.m.	Génie civil et construction.	reinforcement cage manufacturer, reinforcement manufacturer.
attente , n.f., armature d'attente .	Génie civil et construction.	projecting reinforcement, starter.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autocontrainte , n.f.	Génie civil et construction.	self-induced stressing, self stressing.
1. avant-bec , n.m.	Génie civil et construction.	launching nose.
2. avant-bec , n.m.	Génie civil et construction.	upstream cutwater.
1. barrette , n.f.	Génie civil et construction.	batten plate, stay plate.
2. barrette , n.f.	Génie civil et construction.	concrete wall unit.
berlinoise , n.f. (langage professionnel), paroi berlinoise .	Génie civil et construction.	Berlin wall, interpile sheeting, soldier pile wall.
béton armé continu (BAC) .	Génie civil et construction.	continuously reinforced concrete (CRC).
béton autonivelant (BAN) .	Génie civil et construction.	self-leveling concrete, self-levelling concrete.
béton autoplaçant (BAP) .	Génie civil et construction.	self-compacting concrete (SCC), self-consolidating concrete (SCC), self-placing concrete.
béton banché.	Génie civil et construction.	shuttered concrete, walled concrete.
béton précontraint (BP) .	Génie civil et construction.	prestressed concrete.
bouclier , n.m.	Génie civil et construction.	shield.
bracon , n.m.	Génie civil et construction.	diagonal strut, small brace, small strut.
buse d'aérage, canar , n.m.	Génie civil et construction.	duct, ventilation duct.
1. cadre , n.m.	Génie civil et construction.	stirrup, tie.
2. cadre , n.m.	Génie civil et construction.	frame.
cadre , n.m., pont-cadre , n.m.	Génie civil et construction.	rigid-framed bridge.
cage d'armatures .	Génie civil et construction.	reinforcement cage, reinforcing cage.
cale d'espacement, cale , n.f.	Génie civil et construction.	spacer.
calepinage, n.m.	Génie civil et construction-Architecture.	lay out, lay-out, layout.
camarteau , n.m.	Génie civil et construction.	stack.
canar , n.m., buse d'aérage .	Génie civil et construction.	duct, ventilation duct.
chapeau , n.m., armature en chapeau .	Génie civil et construction.	top bar.
chevêtre , n.m.	Génie civil et construction.	crosshead, trimmer, trimmer beam.
cisaillement , n.m.	Génie civil et construction.	shear.
clavette , n.f.	Génie civil et construction.	key.
clouage de sol, clouage , n.m.	Génie civil et construction.	ground nailing, nailing, soil nailing.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cloutage , n.m.	Génie civil et construction.	chipping (EU), embedment of chipping, gritting (GB).
coffrage glissant .	Génie civil et construction.	sliding form, sliding formwork, slip form, slip formwork.
colonne ballastée .	Génie civil et construction.	compacted column, gravel compacted column.
connecteur , n.m.	Génie civil et construction.	connector, shear connector.
contreflèche , n.f.	Génie civil et construction.	camber.
contreventement , n.m.	Génie civil et construction.	bracing.
convoyeur à vis .	Génie civil et construction/Engins.	screw conveyor.
dameur , n.m.	Génie civil et construction/Engins.	earth rammer, tamper.
décapeuse , n.f., décapeur , n.m.	Génie civil et construction/Engins.	scraper.
entraîneur d'air .	Génie civil et construction.	air-entraining agent.
extracteur , n.m.	Génie civil et construction/Engins.	extractor (EU), feeder.
mur en aile .	Génie civil et construction.	wing wall, wingwall.
paroi berlinoise , berlinoise , n.f. (langage professionnel).	Génie civil et construction.	Berlin wall, interpile sheeting, soldier pile wall.
paroi moulée .	Génie civil et construction.	diaphragm wall.
plancher-champignon , n.m.	Génie civil et construction.	mushroom floor.
pont-cadre , n.m., cadre , n.m.	Génie civil et construction.	rigid-framed bridge.
poutre-caisson , n.f.	Génie civil et construction.	box beam, box girder (pour le métal).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710778K

I. – Termes et définitions

investisseur providentiel

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Investisseur privé qui apporte capital et savoir-faire à de jeunes entreprises innovantes sans rechercher de rendement immédiat, dans une perspective de succès à terme.

Note : On peut dire aussi « bon génie ».

Équivalent étranger : business angel.

survaleur, n.f.

Domaine : Finances.

Définition : Différence positive entre la valeur d'une entreprise sur le marché et la valeur comptable de son actif net, telle qu'elle ressort de son bilan au moment d'une acquisition ou d'une fusion.

Note :

1. La notion de « survaleur » est utilisée notamment dans le cadre d'une offre publique d'achat (OPA), d'une offre publique d'échange (OPE) ou d'une fusion.

2. La survaleur est une partie de l'actif incorporel.

3. On rencontre aussi le terme « écart d'acquisition positif ».

Équivalent étranger : goodwill.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
business angel.	Économie et gestion d'entreprise.	investisseur providentiel.
goodwill.	Finances.	survaleur , n.f.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
investisseur providentiel.	Économie et gestion d'entreprise.	business angel.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
survaleur , n.f.	Finances.	goodwill.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du droit

NOR : CTNX0710779K

alerte professionnelle

Domaine : Droit-Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : dénonciation, n.f.

Définition : Révélation par le salarié d'une entreprise ou par toute personne en relation avec celle-ci d'irrégularités dont ils ont eu connaissance, et qui portent atteinte à leurs intérêts propres, à ceux de l'entreprise ou à ceux de tiers.

Équivalent étranger : whistleblowing.

dénonciation, n.f.

Domaine : Droit-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : alerte professionnelle.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'agriculture (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710813K

I. – Termes et définitions

asperseur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Élément d'une installation d'arrosage, qui permet de disperser en gouttelettes un jet d'eau d'une façon aussi uniforme que possible.

Équivalent étranger : sprinkler.

chisel, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Cultivateur lourd à dents, utilisé pour le déchaumage et pour le travail du sol sans retournement.

Équivalent étranger : chisel plow (EU), cultivator (GB).

1. crib, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Cage grillagée de forme parallélépipédique, destinée au stockage et au séchage à l'air libre des épis de maïs.

Équivalent étranger : crib.

2. crib, n.m.

Domaine : Génie rural-hydraulique.

Définition : Berceau grillagé rempli de pierres, que l'on place dans le lit d'un cours d'eau pour prévenir l'affouillement des berges.

Équivalent étranger : crib.

croskillette, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Synonyme : émietteuse, n.f.

Définition : Rouleau léger à disques dentés, servant à affiner et à tasser superficiellement le sol.

Voir aussi : croskill.

Équivalent étranger : –

cueilleur-égreneur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Voir : cueilleuse-égreneuse.

cueilleuse-égreneuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Synonyme : cueilleur-égreneur, n.m.

Définition : Machine qui cueille les épis de maïs et les bat pour les égrener.

Équivalent étranger : corn-sheller.

cueilleuse-épanouilleuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Machine qui cueille les épis de maïs et les dépouille de leurs bractées.

Équivalent étranger : corn picker.

cultivateur-tasseur, n.m.

Forme abrégée : cultitasseur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Outil constitué de deux rouleaux composés chacun de disques jointifs à arête vive, qu'on utilise pour affiner et tasser le sol.

Équivalent étranger : cultipacker (GB), land-packer, landpacker, Tandem-Ringelwalze (All.).

découplage, n.m.

Domaine : Politique et économie agricoles.

Définition : Suppression du lien entre la production et les aides attribuées aux agriculteurs.

Équivalent étranger : decoupling.

défonceuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.

Voir : ripeur.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « ripeur » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

dessoucheuse à griffes

Domaine : Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.

Voir : ripeur.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « ripeur » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

égreneuse sur pied

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Machine de récolte équipée de peignes qui détachent les grains des épis sur pied.

Équivalent étranger : stripper.

émietteuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Voir : croskillette.

ensileuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Synonyme : récolteuse-hacheuse-chargeuse, n.f.

Définition : Machine de récolte qui coupe du fourrage frais ou le ramasse s'il est déjà coupé, avant de le hacher et de le charger.

Note : Le terme « ensileuse » désignait à l'origine une hacheuse-chargeuse à poste fixe.

Équivalent étranger : forage harvester.

innocuité des aliments

Domaine : Politique et économie agricoles-Santé et médecine.

Définition : Situation dans laquelle, grâce à des mesures appropriées, la consommation d'eau, d'autres boissons ou d'aliments ne présente aucun risque connu pour la population humaine ou animale.

Note : On trouve aussi, dans ce sens, les termes « salubrité des aliments », « sécurité qualitative de l'alimentation », « sécurité sanitaire des aliments ».

Voir aussi : sécurité alimentaire, suffisance alimentaire.

Équivalent étranger : food safety.

pulvérisateur à attelage déporté

Forme abrégée : pulvérisateur déporté.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Synonyme : pulvérisateur-déchaumeur, n.m.

Définition : Outil constitué de deux trains de disques lourds montés sur deux axes horizontaux formant un V d'axe oblique par rapport à la direction d'avancement du tracteur, et qui est utilisé pour le déchaumage et l'ameublissement du sol avant la reprise du labour.

Note :

1. Il convient de distinguer le « pulvérisateur », qui réduit une substance en poudre, du « pulvérisateur », qui dissémine les particules d'une poudre ou qui disperse un liquide en gouttelettes.
2. L'emploi du mot *cover-crop*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : offset disc harrow.

pulvérisateur-déchaumeur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Voir : pulvérisateur à attelage déporté.

ramasseur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Dispositif équipant des machines de récolte et servant à recueillir le fourrage ou la paille au sol.

Voir aussi : ramasseuse-presse.

Équivalent étranger : pick-up, pick-up reel, rotary pick-up.

ramasseuse-presse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Définition : Machine de récolte qui recueille le fourrage sec après la fenaison et confectionne des balles par compression et liage.

Voir aussi : ramasseur.

Équivalent étranger : pick-up baler, round baler (balles cylindriques).

récolteuse-hacheuse-chargeuse, n.f.

Domaine : Matériel agricole et forestier.

Voir : ensileuse.

ripeur, n.m.

Domaine : Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.

Synonyme : défonceuse, n.f., dessoucheuse à griffes.

Définition : Outil lourd muni d'une ou de plusieurs griffes, utilisé pour défoncer le sol et pour arracher les racines et les souches.

Équivalent étranger : ripper.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

sécurité alimentaire

Domaine : Politique et économie agricoles-Santé et médecine.

Définition : Situation dans laquelle une population bénéficie à la fois de la suffisance alimentaire et de l'innocuité des aliments.

Voir aussi : innocuité des aliments, suffisance alimentaire.

Équivalent étranger : –

suffisance alimentaire

Domaine : Politique et économie agricoles-Santé et médecine.

Définition : Situation dans laquelle une population déterminée dispose de la quantité nécessaire d'aliments variés pour assurer durablement sa nourriture.

Note : On trouve aussi, dans ce sens, le terme « sécurité alimentaire quantitative ».

Voir aussi : innocuité des aliments, sécurité alimentaire.

Équivalent étranger : food security.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
chisel plow (EU), cultivator (GB).	Matériel agricole et forestier.	chisel , n.m.
corn picker.	Matériel agricole et forestier.	cueilleuse-épanouilleuse , n.f.
corn-sheller.	Matériel agricole et forestier.	cueilleuse-égreneuse , n.f., cueilleur-égreneur , n.m.
crib.	Matériel agricole et forestier.	1. crib , n.m.
crib.	Génie rural-Hydraulique.	2. crib , n.m.
crosskill roller.	Matériel agricole et forestier.	crosskill , n.m., brise-mottes , n.m.
cultipacker (GB), land-packer, landpacker, Tandem-Ringelwalze (All.).	Matériel agricole et forestier.	cultivateur-tasseur , n.m., cultitasseur , n.m.
cultivator (GB), chisel plow (EU).	Matériel agricole et forestier.	chisel , n.m.
decoupling.	Politique et économie agricoles.	découplage , n.m.
food safety.	Politique et économie agricoles-Santé et médecine.	innocuité des aliments .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
food security.	Politique et économie agricoles-Santé et médecine.	suffisance alimentaire.
forage harvester.	Matériel agricole et forestier.	ensileuse, n.f., récolteuse-hacheuse-chargeuse, n.f.
land-packer, landpacker, cultipacker (GB), Tandem-Ringelwalze (All.).	Matériel agricole et forestier.	cultivateur-tasseur, n.m., cultitasseur, n.m.
offset disc harrow.	Matériel agricole et forestier.	pulvériseur à attelage déporté, pulvériseur-déchaumeur, n.m., pulvériseur déporté.
pick-up, pick-up reel, rotary pick-up.	Matériel agricole et forestier.	ramasseur, n.m.
pick-up baler, round baler (balles cylindriques).	Matériel agricole et forestier.	ramasseuse-presse, n.f.
pick-up reel, pick-up, rotary pick-up.	Matériel agricole et forestier.	ramasseur, n.m.
ripper.	Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.	ripeur, n.m., défonceuse, n.f., dessoucheuse à griffes.
rotary pick-up, pick-up, pick-up reel.	Matériel agricole et forestier.	ramasseur, n.m.
round haler (balles cylindriques), pick-up baler.	Matériel agricole et forestier.	ramasseuse-presse, n.f.
sprinkler.	Matériel agricole et forestier.	asperseur, n.m.
stripper.	Matériel agricole et forestier.	égreneuse sur pied.
Tandem-Ringelwalze (All.), cultipacker (GB), land-packer, landpacker.	Matériel agricole et forestier.	cultivateur-tasseur, n.m., cultitasseur, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
asperseur, n.m.	Matériel agricole et forestier.	sprinkler.
brise-mottes, n.m., croskill, n.m.	Matériel agricole et forestier.	croskill roller.
chisel, n.m.	Matériel agricole et forestier.	chisel plow (EU), cultivator (GB).
1. crib, n.m.	Matériel agricole et forestier.	crib.
2. crib, n.m.	Génie rural-Hydraulique.	crib.
croskill, n.m., brise-mottes, n.m.	Matériel agricole et forestier.	croskill roller.
croskilette, n.f., émietteuse, n.f.	Matériel agricole et forestier.	–
cueilleuse-égreneuse, n.f., cueilleur-égreneur, n.m.	Matériel agricole et forestier.	corn-sheller.
cueilleuse-épanouilleuse, n.f.	Matériel agricole et forestier.	corn picker.
cultivateur-tasseur, n.m., cultitasseur, n.m.	Matériel agricole et forestier.	cultipacker (GB), land-packer, landpacker, Tandem-Ringelwalze (All.).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
découplage, n.m.	Politique et économie agricoles.	decoupling.
défonceuse, n.f., ripeur, n.m., dessoucheuse à griffes.	Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.	ripper.
égreneuse sur pied.	Matériel agricole et forestier.	stripper.
émietteuse, n.f., croskillette, n.f.	Matériel agricole et forestier.	-
ensileuse, n.f., récolteuse-hacheuse-chargeuse, n.f.	Matériel agricole et forestier.	forage harvester.
innocuité des aliments.	Politique et économie agricoles-Santé et médecine.	food safety.
pulvériseur à attelage déporté, pulvériseur-déchaumeur, n.m., pulvériseur déporté.	Matériel agricole et forestier.	offset disc harrow.
ramasseur, n.m.	Matériel agricole et forestier.	pick-up, pick-up reel, rotary pick-up.
ramasseuse-presse, n.f.	Matériel agricole et forestier.	pick-up baler, round baler (balles cylindriques).
récolteuse-hacheuse-chargeuse, n.f., ensileuse, n.f.	Matériel agricole et forestier.	forage harvester.
ripeur, n.m., défonceuse, n.f., dessoucheuse à griffes.	Matériel agricole et forestier-Génie civil et construction/Engins.	ripper.
sécurité alimentaire.	Politique et économie agricoles-Santé et médecine.	-
suffisance alimentaire.	Politique et économie agricoles-Santé et médecine.	food security.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture

NOR : CTNX0710861X

œuvre en partage

Domaine : Propriété intellectuelle.

Voir : œuvre en usage partagé.

œuvre en usage partagé

Domaine : Propriété intellectuelle.

Synonyme : œuvre en partage.

Définition : Œuvre que son auteur destine à l'usage commun et dont il abandonne ou concède à titre gratuit tout ou partie des droits d'utilisation, selon certaines conditions.

Note :

1. Une œuvre en usage partagé peut faire l'objet d'un contrat qui précise la nature et l'étendue des exploitations consenties (simple usage, possibilité de modification ou de transformation).
2. L'emploi de l'expression « Creative Commons », dénomination sociale en anglais d'une organisation qui propose ce type de contrat, est déconseillé.

Équivalent étranger : –

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0710937K

I. – Termes et définitions

accident de criticité

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Déclenchement d'une réaction de fission en chaîne incontrôlée au sein d'un milieu initialement sous-critique.

Voir aussi : sous-critique.

Équivalent étranger : criticality accident.

accident de réactivité

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Sécurité nucléaire.

Définition : Augmentation incontrôlée de la réactivité dans un cœur de réacteur à l'état critique.

Voir aussi : réactivité.

Équivalent étranger : reactivity accident.

agression externe (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine extérieure, pris en compte pour la conception et l'exploitation d'une installation nucléaire.

Note :

1. Les séismes, les inondations, les phénomènes climatiques sont des exemples d'agressions externes d'origine naturelle. Les chutes d'avion, les risques liés à l'environnement industriel sont des exemples d'agressions externes liées à l'activité humaine.

2. Les actes de malveillance ne relèvent pas de cette définition.

Voir aussi : agression interne.

Équivalent étranger : external event, external hazard.

agression interne (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement pouvant survenir à l'intérieur d'une installation nucléaire, pris en compte pour la conception et l'exploitation de celle-ci.

Note : Les incendies, les inondations et la projection accidentelle de parties d'équipements ou de structures sont des exemples d'agressions internes.

Voir aussi : agression externe.

Équivalent étranger : internal hazard.

campagne de combustion en réacteur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Période comprise entre le retour à la criticité, après le renouvellement partiel du combustible, et l'arrêt du réacteur lié au renouvellement suivant.

Note : Le renouvellement du combustible concerne généralement une fraction du cœur de réacteur.

Voir aussi : cœur, combustible nucléaire, combustion nucléaire.

Équivalent étranger : operating fuel cycle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

cessation définitive d'exploitation

Abréviation : CDE.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Déconstruction.

Définition : Dernière phase de l'exploitation d'une installation nucléaire, comportant les opérations techniques préparatoires à sa mise à l'arrêt définitif.

Note : Ces opérations incluent l'évacuation des matières nucléaires et des substances dangereuses.

Voir aussi : mise à l'arrêt définitif.

Équivalent étranger : end of operation.

cœur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Partie d'un réacteur nucléaire à fission dans laquelle est placé le combustible nucléaire et qui est agencée de manière à permettre une réaction de fission en chaîne.

Note : Dans le langage professionnel, le terme « cœur » désigne aussi la quantité de combustible nucléaire pouvant être contenue dans cette partie.

Voir aussi : combustible nucléaire.

Équivalent étranger : core, reactor core.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

colis de matières radioactives

Forme abrégée : colis, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble constitué par un emballage et les matières radioactives qu'il contient.

Voir aussi : emballage (de matières radioactives).

Équivalent étranger : package, radioactive material package.

combustible à plaques

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Mince couche de combustible nucléaire placée entre deux lames métalliques qui en constituent la gaine.

Note : Ce type de combustible est utilisé principalement dans les réacteurs de recherche.

Voir aussi : combustible nucléaire, gaine de combustible.

Équivalent étranger : plate fuel.

critère de défaillance unique

Abréviation : CDU.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Critère pris en compte dans la conception d'un système de sûreté, impliquant que celui-ci soit capable de remplir ses fonctions, même si une défaillance unique affecte l'un de ses équipements.

Voir aussi : défaillance unique.

Équivalent étranger : single failure criterion (SFC), single-failure criterion (SFC).

défaillance unique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Dysfonctionnement isolé qui affecte un équipement et l'empêche de remplir sa fonction.

Voir aussi : critère de défaillance unique.

Équivalent étranger : single failure.

gainage, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Ensemble des opérations au cours desquelles le combustible nucléaire est introduit dans une enveloppe protectrice.

Note : Le terme « gainage » ne doit pas être employé au sens de « gaine ».

Voir aussi : gaine de combustible.

Équivalent étranger : cladding.

gaine de combustible

Forme abrégée : gaine, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Enveloppe scellée contenant du combustible nucléaire, qui assure le confinement des matières radioactives et la protection du combustible contre les agressions du caloporteur.

Voir aussi : gainage.

Équivalent étranger : fuel clad.

mise à l'arrêt définitif (langage professionnel)

Abréviation : MAD (langage professionnel).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Déconstruction.

Définition : Ensemble des procédures administratives et des opérations techniques destinées à interrompre de façon progressive et irréversible le fonctionnement d'une installation nucléaire en vue de sa déconstruction.

Voir aussi : déconstruction.

Équivalent étranger : final shutdown, permanent closure (GB), permanent shutdown (EU).

nuage radioactif

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Concentration accidentelle d'éléments radioactifs en suspension dans l'atmosphère.

Note : Le nuage radioactif, en général non visible, est détectable par des appareils de mesure.

Équivalent étranger : radioactive cloud.

panache radioactif

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Nuage radioactif en cours d'émission.

Note : Le panache visible, émis par les tours de refroidissement, est constitué de vapeur d'eau non radioactive.

Voir aussi : nuage radioactif.

Équivalent étranger : radioactive plume.

plan d'urgence interne

Abréviation : PUI.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Plan d'urgence déclenché par l'exploitant d'un site nucléaire pour faire face, à l'intérieur de ce site, aux conséquences d'un accident.

Note : Dans le même temps, l'exploitant avertit les autorités compétentes qui peuvent déclencher le plan particulier d'intervention.

Voir aussi : plan particulier d'intervention.

Équivalent étranger : internal emergency plan, on-site emergency plan.

plan particulier d'intervention

Abréviation : PPI.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Plan d'urgence déclenché par les pouvoirs publics en cas d'accident sur un site nucléaire afin de protéger les populations avoisinantes.

Voir aussi : plan d'urgence interne.

Équivalent étranger : external emergency plan, off-site emergency plan.

retombées radioactives

Forme abrégée : retombées, n.f.pl.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Radioprotection.

Définition : Substances radioactives se déposant sur le sol après leur émission accidentelle dans l'atmosphère par une installation nucléaire.

Voir aussi : nuage radioactif.

Équivalent étranger : radioactive fall-out, radioactive fallout.

surfût, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Conteneur dans lequel on place un fût contenant des déchets radioactifs pour en assurer la manutention et en améliorer le confinement.

Équivalent étranger : overdrum.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cladding.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	gainage, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
core, reactor core.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	cœur , n.m.
criticality accident.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	accident de criticité .
end of operation.	Ingénierie nucléaire/Déconstruction.	cessation définitive d'exploitation (CDE) .
external emergency plan, off-site emergency plan.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	plan particulier d'intervention (PPI) .
external event, external hazard.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	agression externe (langage professionnel).
final shutdown, permanent closure (GB), permanent shutdown (EU).	Ingénierie nucléaire/Déconstruction.	mise à l'arrêt définitif (langage professionnel) (MAD) (langage professionnel).
fuel clad.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	gaine de combustible, gaine , n.f.
internal emergency plan, on-site emergency plan.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	plan d'urgence interne (PUI) .
internal hazard.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	agression interne (langage professionnel).
off-site emergency plan, external emergency plan.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	plan particulier d'intervention (PPI) .
on-site emergency plan, internal emergency plan.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	plan d'urgence interne (PUI) .
operating fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	campagne de combustion en réacteur .
overdrum.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	surfût , n.m.
package, radioactive material package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	colis de matières radioactives, colis , n.m.
permanent closure (GB), final shutdown, permanent shutdown (EU).	Ingénierie nucléaire/Déconstruction.	mise à l'arrêt définitif (langage professionnel) (MAD) (langage professionnel).
plate fuel.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	combustible à plaques .
radioactive cloud.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	nuage radioactif .
radioactive fall-out, radioactive fallout.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Radioprotection.	retombées radioactives, retombées , n.f.pl.
radioactive material package, package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	colis de matières radioactives, colis , n.m.
radioactive plume.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	panache radioactif .
reactivity accident.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Sécurité nucléaire.	accident de réactivité .
reactor core, core.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	cœur , n.m.
single failure.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	défaillance unique .
single failure criterion (SFC), single-failure criterion (SFC).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	critère de défaillance unique (CDU) .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accident de criticité.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	criticality accident.
accident de réactivité.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Sécurité nucléaire.	reactivity accident.
agression externe (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	external event, external hazard.
agression interne (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	internal hazard.
campagne de combustion en réacteur.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	operating fuel cycle.
cessation définitive d'exploitation (CDE).	Ingénierie nucléaire/Déconstruction.	end of operation.
cœur , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	core, reactor core.
colis de matières radioactives, colis , n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	package, radioactive material package.
combustible à plaques.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	plate fuel.
critère de défaillance unique (CDU).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	single failure criterion (SFC), single-failure criterion (SFC).
défaillance unique.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	single failure.
gainage , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	cladding.
gaine de combustible, gaine , n.f.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	fuel clad.
mise à l'arrêt définitif (langage professionnel) (MAD) (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Déconstruction.	final shutdown, permanent closure (GB), permanent shutdown (EU).
nuage radioactif.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	radioactive cloud.
panache radioactif.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	radioactive plume.
plan d'urgence interne (PUI).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	internal emergency plan, on-site emergency plan.
plan particulier d'intervention (PPI).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	external emergency plan, off-site emergency plan.
retombées radioactives, retombées , n.f.pl.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Radioprotection.	radioactive fall-out, radioactive fallout.
surfût , n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	overdrum.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du patrimoine et de la création contemporaine (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0711023K

I. – Termes et définitions

campaniste, n.

Domaine : Musique.

Définition : Spécialiste de la conception, de l'installation, du fonctionnement, du mouvement d'horlogerie et de l'entretien des cloches.

Équivalent étranger : –

fantasie, n.f.

Domaine : Littérature-Audiovisuel.

Définition : Genre situé à la croisée du merveilleux et du fantastique, qui prend ses sources dans l'histoire, les mythes, les contes et la science-fiction.

Note : La fantasia est un genre d'origine anglo-saxonne.

Équivalent étranger : fantasy.

fête techno

Domaine : Musique.

Définition : Vaste rassemblement, parfois clandestin, qui réunit des amateurs de musique électronique fortement rythmée, en plein air ou dans des locaux désaffectés.

Équivalent étranger : free party, rave party.

programmiste, n.

Domaine : Architecture-Urbanisme.

Définition : Personne chargée par le maître d'ouvrage de prendre en compte dans un programme l'ensemble des besoins et des contraintes liés à la réalisation d'un projet d'aménagement d'espace scénographique, architectural ou urbain.

Équivalent étranger : –

récrivieur, -euse, n.

Domaine : Édition-Audiovisuel.

Définition : Personne chargée de reprendre un texte pour le rendre plus conforme à sa destination.

Équivalent étranger : rewriter.

stockage en libre-service

Domaine : Architecture-Urbanisme.

Définition : Service de garde-meubles offrant aux clients qui y recourent un accès direct aux espaces d'entreposage.

Équivalent étranger : self-storage.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes français

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
fantasy.	Littérature-Audiovisuel.	fantasia , n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
free party, rave party.	Musique.	fête techno.
rewriter.	Édition-Audiovisuel.	récrivieur, -euse, n.
self-storage.	Architecture-Urbanisme.	stockage en libre-service.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes étrangers

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
campaniste, n.	Musique.	–
fantasie, n.f.	Littérature-Audiovisuel.	fantasy.
fête techno.	Musique.	free party, rave party.
programmiste, n.	Architecture-Urbanisme.	–
récrivieur, -euse, n.	Édition-Audiovisuel.	rewriter.
stockage en libre-service.	Architecture-Urbanisme.	self-storage.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0711024K

I. – Termes et définitions

accroche, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Séquence ou montage destinés à attirer ou à retenir l'attention du spectateur ou de l'auditeur.

Équivalent étranger : teaser.

créneau de jour

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Tranche horaire de diffusion située pendant la journée, et correspondant le plus souvent à une période de faible écoute.

Voir aussi : avant-soirée, heure de grande écoute.

Équivalent étranger : daytime.

disque vidéo à durée déterminée

Abréviation : DVDD.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Disque numérique polyvalent, conçu pour devenir illisible au terme d'une courte utilisation.

Note : La graphie « DVD-D », qui est celle d'un nom de marque, ne doit pas être employée.

Équivalent étranger : disposable DVD, self-destructing DVD.

façonneur d'image

Domaine : Communication.

Définition : Spécialiste en communication, chargé de présenter une personnalité et ses décisions sous un jour favorable.

Équivalent étranger : spin doctor.

film piraté

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Version d'une œuvre cinématographique captée de façon clandestine lors de sa projection en salle.

Note :

1. L'emploi du mot *screener*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

2. On distingue le « film piraté » de la « version pirate », désignant toute copie non autorisée.

Équivalent étranger : movie bootleg.

fond de catalogue

Domaine : Audiovisuel/Musique.

Définition : Ensemble des œuvres d'un artiste ou d'un groupe, à l'exclusion des productions les plus récentes.

Équivalent étranger : back catalog (EU), back catalogue (GB).

gyrocaméra, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Caméra aéroportée, stabilisée par un gyroscope.

Note : « Wescam », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : gyro-stabilized camera.

montage sauvage

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Version d'une œuvre audiovisuelle ou musicale tronquée ou modifiée par des admirateurs, à l'insu de ses auteurs.

Équivalent étranger : fan edit.

passage éclair

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Brève apparition d'une célébrité dans un film ou une émission de télévision.

Équivalent étranger : cameo appearance.

pilote, n.

Domaine : Communication.

Définition : Personne engagée pour guider un journaliste ou un homme d'affaires et pour favoriser ses contacts dans un milieu qui lui est inconnu, voire hostile.

Équivalent étranger : fixer.

piratage en salle

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Captation clandestine d'une œuvre cinématographique lors de sa projection en public.

Note : L'emploi du mot *screening*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : movie theater piracy, theater piracy.

rédacteur, -trice-graphiste, n.

Domaine : Communication.

Définition : Assistant de rédaction chargé de la révision et de l'agencement des textes et des illustrations d'une publication.

Équivalent étranger : editor.

scénariste-conseil, n.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Expert en dramaturgie engagé par la production d'un film pour en améliorer le scénario.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « plombier ».

Équivalent étranger : script doctor.

sélection, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Choix d'œuvres musicales mises en valeur dans une programmation sur une période donnée.

Note : On rencontre aussi le terme « affiche ».

Équivalent étranger : playlist.

stabilisateur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Harnais doté d'un équipement servant à stabiliser la caméra.

Note : « Steadicam », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : steady cam.

star invitée

Domaine : Audiovisuel-Arts de la scène.

Voir : vedette invitée.

vedette éclair

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Célébrité faisant une brève apparition dans un film ou une émission de télévision.

Équivalent étranger : cameo star.

vedette invitée

Domaine : Audiovisuel-Arts de la scène.

Synonyme : star invitée.

Définition : Artiste célèbre qui tient un rôle secondaire dans une œuvre audiovisuelle ou un spectacle.

Équivalent étranger : guest star.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
back catalog (EU), back catalogue (GB).	Audiovisuel/Musique.	fond de catalogue.
cameo appearance.	Audiovisuel.	passage éclair.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cameo star.	Audiovisuel.	vedette éclair.
daytime.	Audiovisuel.	créneau de jour.
disposable DVD, self-destructing DVD.	Audiovisuel.	disque vidéo à durée déterminée (DVDD).
editor.	Communication.	rédacteur, -trice-graphiste, n.
fan edit.	Audiovisuel.	montage sauvage.
fixer.	Communication.	pilote, n.
guest star.	Audiovisuel-Arts de la scène.	vedette invitée, star invitée.
gyro-stabilized camera.	Audiovisuel.	gyrocaméra, n.f.
movie bootleg.	Audiovisuel/Cinéma.	film piraté.
movie theater piracy, theater piracy.	Audiovisuel/Cinéma.	piratage en salle.
playlist.	Audiovisuel.	sélection, n.f.
script doctor.	Audiovisuel.	scénariste-conseil, n.
self-destructing DVD, disposable DVD.	Audiovisuel.	disque vidéo à durée déterminée (DVDD).
spin doctor.	Communication.	façonneur d'image.
steady cam.	Audiovisuel.	stabilisateur, n.m.
teaser.	Audiovisuel.	accroche, n.f.
theater piracy, movie theater piracy.	Audiovisuel/Cinéma.	piratage en salle.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accroche, n.f.	Audiovisuel.	teaser.
créneau de jour.	Audiovisuel.	daytime.
disque vidéo à durée déterminée (DVDD).	Audiovisuel.	disposable DVD, self-destructing DVD.
façonneur d'image.	Communication.	spin doctor.
film piraté.	Audiovisuel/Cinéma.	movie bootleg.
fond de catalogue.	Audiovisuel/Musique.	back catalog (EU), back catalogue (GB).
gyrocaméra, n.f.	Audiovisuel.	gyro-stabilized camera.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
montage sauvage.	Audiovisuel.	fan edit.
passage éclair.	Audiovisuel.	cameo appearance.
pilote, n.	Communication.	fixer.
piratage en salle.	Audiovisuel/Cinéma.	movie theater piracy, theater piracy.
rédacteur, -trice-graphiste, n.	Communication.	editor.
scénariste-conseil, n.	Audiovisuel.	script doctor.
sélection, n.f.	Audiovisuel.	playlist.
stabilisateur, n.m.	Audiovisuel.	steady cam.
star invitée, vedette invitée.	Audiovisuel-Arts de la scène.	guest star.
vedette éclair.	Audiovisuel.	cameo star.
vedette invitée, star invitée.	Audiovisuel-Arts de la scène.	guest star.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'automobile (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0711025K

I. – Termes et définitions

affichage tête haute

Domaine : Automobile.

Définition : Affichage, dans l'axe de vision du conducteur, d'informations complétant celles du tableau de bord.

Équivalent étranger : head-up display (HUD).

groupe d'options

Domaine : Automobile.

Définition : Ensemble d'équipements proposés en option par le constructeur à l'acheteur d'un véhicule, et dont la composition ne peut être modifiée.

Équivalent étranger : pack.

plateforme, n.f.

Domaine : Automobile.

Définition : Infrastructure de base, commune à différents modèles de véhicules.

Note : Constituée principalement d'un châssis muni des roues et des organes de suspension, la plateforme détermine la voie et l'empattement des véhicules.

Équivalent étranger : platform.

pneu à roulage à plat

Domaine : Automobile.

Définition : Pneumatique à affaissement limité, capable d'assurer temporairement et sans dommage la progression d'un véhicule en cas de perte, même totale, de pression.

Équivalent étranger : run-flat tyre, run-on-flat tyre.

réduction, n.f.

Domaine : Automobile/Moteurs.

Définition : Diminution de la masse, des dimensions et de la cylindrée d'un moteur, visant à réduire sa consommation et son encombrement, tout en conservant ses performances de couple et de puissance.

Équivalent étranger : downsizing.

rideau gonflable

Domaine : Automobile.

Définition : Coussin gonflable qui se déploie le long des vitres d'un véhicule lors d'un choc latéral, afin de protéger la tête de ses occupants.

Équivalent étranger : curtain airbag.

suspension adaptative

Domaine : Automobile.

Définition : Système de correction de la suspension d'un véhicule en fonction de différents paramètres, tels que sa charge, sa vitesse, l'état de la route ou les conditions climatiques.

Équivalent étranger : active suspension system.

tout-terrain de loisir

Abréviation : TTL.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule généralement muni de quatre roues motrices et à usage de tourisme.

Équivalent étranger : sport utility vehicle (SUV).

véhicule hybride

Forme abrégée : hybride, n.m.

Domaine : Automobile/Moteurs.

Définition : Véhicule doté de deux moteurs, thermique et électrique, fonctionnant ensemble ou séparément.

Équivalent étranger : hybrid, hybrid vehicle.

voiture concept

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule destiné à présenter au public un savoir-faire novateur en vue d'applications futures sur des véhicules de série.

Note : La « voiture concept » doit être distinguée du « prototype », qui précède une série.

Équivalent étranger : concept car.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active suspension system.	Automobile.	suspension adaptative.
concept car.	Automobile.	voiture concept.
curtain airbag.	Automobile.	rideau gonflable.
downsizing.	Automobile/Moteurs.	réduction, n.f.
head-up display (HUD).	Automobile.	affichage tête haute.
hybrid, hybrid vehicle.	Automobile/Moteurs.	véhicule hybride, hybride, n.m.
pack.	Automobile.	groupe d'options.
platform.	Automobile.	plateforme, n.f.
run-flat tyre, run-on-flat tyre.	Automobile.	pneu à roulage à plat.
sport utility vehicle (SUV).	Automobile.	tout-terrain de loisir (TTL).
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
affichage tête haute.	Automobile.	head-up display (HUD).
groupe d'options.	Automobile.	pack.
hybride, n.m., véhicule hybride.	Automobile/Moteurs.	hybrid, hybrid vehicle.
plateforme, n.f.	Automobile.	platform.
pneu à roulage à plat.	Automobile.	run-flat tyre, run-on-flat tyre.
réduction, n.f.	Automobile/Moteurs.	downsizing.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
rideau gonflable.	Automobile.	curtain airbag.
suspension adaptative.	Automobile.	active suspension system.
tout-terrain de loisir (TTL).	Automobile.	sport utility vehicle (SUV).
véhicule hybride, hybride, n.m.	Automobile/Moteurs.	hybrid, hybrid vehicle.
voiture concept.	Automobile.	concept car.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0711026K

I. – Termes et définitions

allumage à l'apogée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.

Définition : Allumage du moteur d'un engin spatial lors du passage à l'apogée de son orbite pour obtenir une orbite nouvelle de périégée plus élevé.

Voir aussi : allumage au périégée, circularisation d'orbite, moteur d'apogée, transfert de Hohmann.

Équivalent étranger : apogee ignition.

allumage au périégée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.

Définition : Allumage du moteur d'un engin spatial lors du passage au périégée de son orbite pour obtenir une orbite nouvelle d'apogée plus élevé.

Voir aussi : allumage à l'apogée, moteur de périégée, transfert de Hohmann.

Équivalent étranger : perigee ignition.

altimètre radar

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Altimètre qui utilise le principe du radar pour mesurer la distance verticale entre une antenne aéroportée ou spatioportée et une surface renvoyant des échos.

Note : L'altimètre radar joue un rôle important dans l'étude des océans à partir de l'espace.

Équivalent étranger : radar altimeter.

antenne active

Forme développée : antenne électronique active.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Antenne dans laquelle sont incorporés des composants électroniques permettant un traitement du signal en temps réel.

Note : Les radars à synthèse d'ouverture utilisent généralement des antennes actives.

Équivalent étranger : active antenna.

astrobiologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Voir : exobiologie.

astroparticule, n.f.

Domaine : Astronomie/Astrophysique.

Définition : Particule libre d'origine naturelle présente dans l'espace.

Note : Les astroparticules – celles qui ont pu être observées comme celles dont certaines théories posent l'existence – proviendraient d'objets célestes plus importants ou se seraient formées lors des premiers instants de l'Univers.

Équivalent étranger : astroparticle.

avion spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Véhicule aérospatial susceptible de relier deux points de la Terre en passant par une phase de vol orbital.

Voir aussi : navette spatiale, véhicule transatmosphérique.

Équivalent étranger : aerospace plane, space plane.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

balise, n.f.

Domaine : Transports-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Dispositif doté d'un identificateur, repérable par des moyens appropriés et utilisé à des fins de localisation.

Note : Une balise est située en un point fixe ou mobile et peut fournir des informations particulières selon le domaine d'application.

Voir aussi : radiobalise.

Équivalent étranger : beacon.

balise radioélectrique

Domaine : Transports-Sciences et techniques spatiales.

Voir : radiobalise.

bioconditionnement en circuit fermé

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.

Définition : Bioconditionnement spatial réalisé en régénérant, à partir des déchets, des constituants nécessaires à la vie, en particulier l'eau et l'oxygène, et en stockant les résidus.

Voir aussi : bioconditionnement en circuit ouvert, bioconditionnement spatial.

Équivalent étranger : bioregenerative life support, closed-loop environmental control.

bioconditionnement en circuit ouvert

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.

Définition : Bioconditionnement spatial réalisé grâce à l'approvisionnement en ressources telles que l'eau, l'oxygène ou la nourriture, et à l'évacuation des déchets.

Voir aussi : bioconditionnement en circuit fermé, bioconditionnement spatial.

Équivalent étranger : open-loop environmental control.

biospationautique, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités.

Définition : Étude des problèmes biologiques et médicaux liés à la vie de l'Homme dans l'espace.

Équivalent étranger : bioastronautics.

bombe d'essai

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Essais.

Définition : Propulseur d'essai à paroi épaisse utilisé pour tester au sol ses différents constituants.

Équivalent étranger : battleship, heavy case.

bras cryotechnique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.

Définition : Dispositif articulé qui porte la liaison ombilicale utilisée pour remplir, ouiller ou vidanger un réservoir d'ergol cryotechnique.

Note : Le bras cryotechnique assure en outre l'écartement de la liaison ombilicale avant le décollage.

Voir aussi : liaison ombilicale, ouillage.

Équivalent étranger : cryogenic arm.

calque, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Image satellitaire destinée à être superposée à d'autres représentant la même scène à la même échelle pour obtenir une image composite.

Voir aussi : superposat.

Équivalent étranger : overlay.

carte satellite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Carte obtenue à partir de données recueillies par des satellites d'observation, combinées éventuellement avec des données extraites de cartes classiques.

Note :

1. Le terme « carte satellite » peut s'appliquer à la carte d'une planète ou à celle d'un satellite naturel obtenue dans les mêmes conditions.

2. On rencontre fréquemment, dans le langage professionnel, le terme « spatiocarte ».

Voir aussi : image satellitaire.

Équivalent étranger : satellite image map, space map.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

charge hydrique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

Définition : Ingestion d'une solution salée isotonique par un spationaute, quelques heures avant son retour au sol, destinée à ramener son volume sanguin à la valeur normale sur Terre.

Note : La charge hydrique permet d'éviter l'hypotension cérébrale lors du retour sur Terre.

Voir aussi : déconditionnement cardiovasculaire.

Équivalent étranger : fluid loading.

contrôle thermique par rotation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Voir : régulation thermique par rotation.

créneau orbital

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.

Définition : Petit arc de l'orbite géostationnaire attribué à un ou plusieurs satellites par la réglementation internationale des radiocommunications.

Note : Cette portion de l'orbite correspond, en 2006, à la distance angulaire de deux degrés, fixée par convention.

Voir aussi : orbite géostationnaire, position nominale sur orbite, position orbitale.

Équivalent étranger : orbital slot.

déconditionnement cardiovasculaire

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Physiologie.

Définition : Réaction du système cardiovasculaire lors du passage de la pesanteur à l'impesanteur et inversement, pouvant entraîner des troubles.

Note : Le déconditionnement cardiovasculaire cesse généralement au bout de quelques jours ; lors du retour sur Terre, il peut entraîner une syncope due à une hypotension cérébrale.

Équivalent étranger : cardiovascular deconditioning.

diffusiomètre radar

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Instrument qui utilise le principe du radar pour mesurer le facteur de rétrodiffusion des surfaces observées.

Voir aussi : facteur de rétrodiffusion.

Équivalent étranger : radar scatterometer.

divergent déployable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Divergent qui peut être allongé en cours de fonctionnement d'un moteur-fusée pour augmenter le rapport de détente de la tuyère.

Voir aussi : divergent.

Équivalent étranger : expandable nozzle, extendable nozzle.

endoatmosphérique, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Défense.

Définition : Relatif à la zone de l'atmosphère terrestre où l'air est suffisamment dense pour avoir un effet sensible sur le mouvement des corps ou sur la propagation des ondes électromagnétiques.

Note : La zone endoatmosphérique inclut l'espace aérien.

Voir aussi : exoatmosphérique.

Équivalent étranger : endo-atmospheric, endoatmospheric.

ensemble de préparation des charges utiles

Abréviation : EPCU.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.

Définition : Ensemble des installations permettant la préparation et le contrôle des satellites ou des sondes spatiales, avant leur mise en place sur un lanceur ou à bord d'une navette spatiale.

Équivalent étranger : payload integration building (PIB), payload integration facility (PIF), payload preparation complex (PPC).

entraînement vestibulaire

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités.

Définition : Programme d'exercices visant à accroître la résistance de l'organisme aux effets des troubles vestibulaires provoqués par l'impesanteur, par les accélérations et par les rotations autour d'un axe dont la direction peut varier.

Note : L'entraînement vestibulaire consiste à exposer l'organisme à des accélérations angulaires et rectilignes à l'aide de dispositifs ou d'appareils spécifiques, tels qu'une centrifugeuse ou un tabouret tournant.

Voir aussi : centrifugeuse, tabouret tournant.

Équivalent étranger : vestibular training.

exoatmosphérique, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Défense.

Définition : Relatif à la zone de l'atmosphère terrestre où l'air est suffisamment raréfié pour avoir un effet négligeable sur le mouvement des corps ou sur la propagation des ondes électromagnétiques.

Note : L'altitude de la limite inférieure de la zone exoatmosphérique dépend du domaine d'application et de la nature des phénomènes étudiés (elle varie d'une à plusieurs centaines de kilomètres).

Voir aussi : endoatmosphérique, espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : exo-atmospheric, exoatmospheric.

exobiologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Synonyme : astrobiologie, n.f.

Définition : Science qui a pour objet l'étude des possibilités d'existence de formes de vie dans l'Univers, en dehors de la Terre.

Équivalent étranger : astrobiology, exobiology, extraterrestrial biology.

exoplanète, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Corps céleste analogue à une planète, mais gravitant autour d'une étoile autre que le Soleil.

Note : On trouve aussi l'expression « planète extrasolaire ».

Équivalent étranger : exoplanet, extrasolar planet.

facteur de rétrodiffusion

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications-Téledétection.

Définition : Rapport de deux intensités de rayonnement électromagnétique, celle du rayonnement diffusé par un obstacle dans la direction opposée à celle du rayonnement incident, et celle du rayonnement qui serait diffusé dans cette même direction si le rayonnement incident total était diffusé de manière isotrope.

Voir aussi : diffusiomètre radar.

Équivalent étranger : backscattering coefficient.

fenêtre de l'eau

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Électromagnétisme.

Définition : Bande de fréquences, limitée approximativement par la raie de l'hydrogène à 1 400 MHz et par la raie du radical hydroxyle (OH) à 1 720 MHz, et que, en raison de la présence de ces constituants dans le milieu interstellaire, on peut choisir d'explorer en priorité pour rechercher les signaux qui seraient émis dans l'espace extra-atmosphérique par des êtres intelligents.

Note : La locution « fenêtre de l'eau » a été forgée en raison de la présence des éléments constitutifs de l'eau aux limites de cette bande de fréquences.

Équivalent étranger : water hole, waterhole.

fréquence de visite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Nombre de passages dans un intervalle donné de temps, au cours desquels un satellite à défilement peut effectuer des observations d'un même site au sol.

Voir aussi : satellite à défilement.

Équivalent étranger : revisit frequency.

géocroiseur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Définition : Corps céleste, tel qu'un astéroïde ou une comète, qui est susceptible d'entrer en collision avec la Terre et de provoquer des effets dévastateurs.

Équivalent étranger : Earth-grazing object, near-Earth object (NEO).

illusion de surpesanteur

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Illusion qui se produit lorsque la tête d'un pilote est soumise à une accélération supérieure à celle de la pesanteur au sol (1 g), et qui est due à une mauvaise interprétation du mouvement des otolithes dans l'oreille interne.

Note : On trouve aussi l'expression « illusion d'hypergravité », qui est déconseillée.

Voir aussi : surpesanteur.

Équivalent étranger : g-excess illusion.

illusion oculogyre

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Déplacement apparent d'un objet, pour un observateur qui subit une accélération angulaire, dû au déclenchement d'un réflexe vestibulo-oculaire.

Voir aussi : réflexe vestibulo-oculaire.

Équivalent étranger : oculo-lyral illusion.

imagerie hyperspectrale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Télé-détection.

Définition : Technique d'acquisition simultanée d'images d'une même scène dans un ensemble de bandes spectrales étroites et contiguës, dont le nombre est généralement supérieur à cent.

Note : L'imagerie hyperspectrale fournit une signature spectrale qui permet d'identifier la nature et la composition physicochimique de certaines cibles.

Voir aussi : imagerie multispectrale, signature spectrale.

Équivalent étranger : hyperspectral imagery, hyperspectral imaging.

imagerie multispectrale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Télé-détection.

Définition : Technique d'acquisition simultanée d'images d'une même scène dans plusieurs bandes spectrales contiguës ou non.

Voir aussi : chambre multibande, imagerie hyperspectrale.

Équivalent étranger : multispectral imagery, multispectral imaging.

imagerie stéréoscopique minute

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Télé-détection.

Synonyme : stéréoscopie-minute, n.f.

Définition : Prise de vue au moyen d'un seul instrument d'observation optique embarqué à bord d'un satellite, obtenue en balayant une même scène sous deux angles différents avec un décalage de l'ordre de la minute, permettant ainsi de réaliser une image stéréoscopique lors d'un seul passage.

Équivalent étranger : real-time stereoscopic imagery.

injection sur orbite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.

Définition : Passage d'un engin spatial de sa trajectoire de lancement à sa première orbite.

Voir aussi : point d'injection.

Équivalent étranger : in-orbit injection, in-orbit insertion.

interférométrie à très grande base

Abréviation : ITGB.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Interférométrie d'ondes électromagnétiques, qui utilise une base déterminée par deux récepteurs distants d'au moins plusieurs milliers de kilomètres.

Note : Deux récepteurs placés sur des satellites en orbite ou sur des stations spatiales permettent d'obtenir des bases d'une longueur très supérieure au diamètre de la Terre et d'augmenter le pouvoir de résolution pour les observations astronomiques.

Équivalent étranger : very long baseline interferometry (VLBI).

lancement en grappe

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.

Définition : Lancement multiple de satellites d'une même constellation.

Voir aussi : constellation de satellites, égreneur, grappe de satellites, lancement multiple.

Équivalent étranger : cluster launch.

lancement multiple

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.

Définition : Mise en orbite de plusieurs satellites par un même lanceur.

Voir aussi : lancement en grappe.

Équivalent étranger : multiple launch.

lanceur consommable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Lanceur qui ne peut être utilisé qu'une seule fois.

Voir aussi : lanceur réutilisable.

Équivalent étranger : expendable launcher, expendable launch vehicle (ELV).

lanceur réutilisable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Lanceur conçu pour être récupéré ou pour revenir sur Terre par ses propres moyens en vue de servir à d'autres lancements.

Voir aussi : lanceur consommable, navette spatiale.

Équivalent étranger : reusable launcher, reusable launch vehicle (RLV).

mal de l'espace

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

Définition : Ensemble de symptômes que peuvent présenter en impesanteur l'Homme ou certains animaux.

Note : Les symptômes les plus courants du mal de l'espace sont une désorientation, des nausées, des vomissements, une somnolence, des embarras gastriques bénins.

Équivalent étranger : space motion sickness (SMS), space sickness.

médecine spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.

Définition : Branche de la médecine traitant des effets, sur l'Homme ou certains animaux, d'un vol spatial ou d'un séjour sur un astre.

Équivalent étranger : space medicine.

mitigation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Réduction des nuisances créées par les activités spatiales, qui affectent les missions spatiales ou l'environnement terrestre et spatial.

Note : La mitigation s'applique en particulier aux débris spatiaux et aux pollutions.

Voir aussi : débris spatial, passivation.

Équivalent étranger : mitigation.

moteur d'apogée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.

Définition : Propulseur équipant un satellite, dont la mise en fonctionnement au voisinage de l'apogée communique à celui-ci une impulsion destinée à élever son périégée.

Note : Le moteur d'apogée est utilisé généralement pour obtenir une orbite circulaire à l'altitude de l'apogée.

Voir aussi : allumage à l'apogée, circularisation d'orbite, moteur de périégée, transfert de Hohmann.

Équivalent étranger : apogee boost motor, apogee kick motor, apogee motor.

moteur de périégée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.

Définition : Propulseur équipant un satellite, dont la mise en fonctionnement au voisinage du périégée communique à celui-ci une impulsion destinée à élever son apogée.

Note : L'altitude du périégée de l'orbite finale reste celle de l'orbite initiale.

Voir aussi : allumage au périégée, moteur d'apogée, transfert de Hohmann.

Équivalent étranger : perigee boost motor, perigee kick motor, perigee motor.

navette spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Véhicule aérospatial réutilisable, conçu pour assurer différents types de mission en orbite basse et, en particulier, la desserte des stations spatiales.

Voir aussi : avion spatial.

Équivalent étranger : space shuttle.

ouillage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Propulsion.

Définition : Action destinée à maintenir constant, par additions successives, le niveau des ergols volatils contenus dans les réservoirs d'un lanceur, jusqu'au décollage de celui-ci.

Équivalent étranger : topping-up.

ovni, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Phénomène observé dans le ciel, dont la nature et l'origine restent inconnues.

Note : Le terme « ovni » est l'acronyme de l'expression « objet volant non identifié ».

Voir aussi : ovnilogie.

Équivalent étranger : unidentified flying object (UFO).

ovnilogie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Étude des ovnis.

Voir aussi : ovni.

Équivalent étranger : ufology.

passivation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Ensemble des mesures appliquées en fin de vie à un véhicule spatial pour éviter son explosion dans l'espace et la production intempestive de débris spatiaux.

Voir aussi : débris spatial, mitigation.

Équivalent étranger : passivation.

point de Lagrange

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Définition : Point de l'espace où le potentiel de la résultante des forces gravitationnelles et inertielles créé par l'ensemble de deux astres présente un maximum ou un minimum.

Note : Les points de Lagrange sont au nombre de cinq, pour tout couple de deux astres. Un corps placé au voisinage de certains de ces points, dits stables, peut dans certaines conditions y demeurer indéfiniment.

Équivalent étranger : Lagrange point, Lagrangian point.

point d'injection

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.

Définition : Point de la trajectoire de lancement où l'ensemble du dernier étage et de la charge utile du lanceur acquiert une vitesse dont la direction et la grandeur sont celles requises pour l'injection sur l'orbite souhaitée.

Voir aussi : injection sur orbite.

Équivalent étranger : injection point, insertion point.

position nominale sur orbite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.

Définition : Longitude du centre d'un créneau orbital.

Voir aussi : créneau orbital, position orbitale.

Équivalent étranger : nominal orbital position.

poudre à double base

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.

Définition : Substance explosive constituée de deux composants.

Note : Les deux composants peuvent être la nitrocellulose et un ester nitrique liquide, généralement la nitroglycérine.

Équivalent étranger : double-base powder.

propergol composite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Propergol solide constitué par un mélange intime de combustible et de comburant.

Note :

1. L'isolane, l'isolite, le nitalane, la nitramite, le plastolane et la plastolite sont des propergols composites.
2. Le combustible peut être un liant plastique énergétique.

Équivalent étranger : composite propellant.

propergol dopé

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.

Définition : Propergol dans lequel a été dispersé un métal pulvérulent, afin d'améliorer ses caractéristiques propulsives.

Note : Le métal pulvérulent joue le rôle de réducteur et augmente la densité des matières éjectées.

Équivalent étranger : metallized propellant.

radarclinométrie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Technique radar consistant à déterminer l'orientation locale d'un terrain par rapport à l'axe d'observation, à partir de la mesure de l'énergie renvoyée par les surfaces élémentaires de la scène observée.

Équivalent étranger : radarclinometry.

radiobalise, n.f.

Domaine : Transports-Sciences et techniques spatiales.

Synonyme : balise radioélectrique.

Définition : Dispositif qui émet des signaux radioélectriques pour permettre sa localisation géographique, et en général son identification, par un système de détection spécifique terrestre ou satellitaire.

Note : Une balise Argos est une radiobalise qui assure à l'aide de satellites la localisation et le suivi d'un mobile (véhicule ou être vivant). Une balise Sarsat est une radiobalise qui émet des signaux de détresse destinés à être retransmis par satellite pour localisation.

Voir aussi : balise.

Équivalent étranger : radio beacon.

réflexe vestibulo-oculaire

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Physiologie.

Définition : Mouvement oculaire réflexe résultant d'une stimulation vestibulaire.

Voir aussi : illusion oculogyre.

Équivalent étranger : oculovestibular reflex, vestibulo-ocular reflex (VOR).

régulation thermique par rotation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Thermique.

Synonyme : contrôle thermique par rotation.

Définition : Régulation thermique passive d'un véhicule spatial, obtenue en le faisant tourner sur lui-même, de façon à exposer successivement diverses parties de sa structure au rayonnement solaire.

Voir aussi : contrôle thermique.

Équivalent étranger : barbecue mode thermal control.

rentrée atmosphérique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Pénétration d'un engin spatial dans l'atmosphère terrestre lors de son retour.

Note : La rentrée atmosphérique est une phase critique caractérisée par une forte décélération, un échauffement important et la coupure des liaisons radioélectriques.

Voir aussi : rentrée balistique, rentrée planée, rentrée semi-balistique.

Équivalent étranger : atmospheric re-entry, re-entry.

rentrée balistique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Retour au sol d'un engin spatial s'effectuant sans propulsion ni portance appréciable.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : ballistic re-entry, direct re-entry.

rentrée planée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Retour au sol d'un engin spatial dont la configuration aérodynamique crée une portance permettant une phase pilotée sans propulsion jusqu'à l'atterrissage.

Note : Les navettes spatiales américaines effectuent des rentrées planées.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : lifted re-entry, lifting re-entry.

rentrée semibalistique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Retour au sol d'un engin spatial s'effectuant sans propulsion et avec une portance faible, suffisante pour allonger la trajectoire, mais ne permettant pas un pilotage aérodynamique.

Note : Les capsules spatiales russes de type Soyouz effectuent des rentrées semibalistiques.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : semi-ballistic re-entry.

spatiabiliser, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Rendre un matériel capable de supporter les conditions telles que les vibrations, les variations de température, le vide et le rayonnement cosmique, auxquelles il sera soumis lors du lancement et dans son environnement spatial.

Note : Il convient de distinguer le verbe « spatiabiliser » du verbe « spatialiser ».

Voir aussi : spatialiser.

Équivalent étranger : space-rate (to).

spatialiser, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Envoyer dans l'espace.

Note : Il convient de distinguer le verbe « spatialiser » du verbe « spatiabiliser ».

Voir aussi : spatiabiliser.

Équivalent étranger : send into space (to).

stéréoscopie-minute, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Voir : imagerie stéréoscopique minute.

structure gonflable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Structure spatiale ou élément de structure spatiale réalisés à partir d'un matériau souple et destinés à se déployer dans l'espace grâce à un système de gonflage, pour constituer une grande structure rigide de faible masse.

Équivalent étranger : inflatable structure.

superposat, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Image satellitaire composite obtenue par superposition de calques.

Voir aussi : calque.

Équivalent étranger : map overlay.

télé-expérience, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités.

Définition : Mise en œuvre d'un ensemble de moyens permettant à un spécialiste au sol de travailler en interaction avec un spationaute réalisant une expérience en orbite.

Note : L'emploi en ce sens du terme « télésience » est impropre.

Équivalent étranger : telescience experiment.

timbrage, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Essai de certification technique consistant à appliquer à une enceinte, telle qu'un réservoir ou une enveloppe de moteur-fusée, une pression spécifiée supérieure à sa pression d'utilisation, pendant une durée donnée.

Équivalent étranger : pressurization test, proof-pressure test.

vol en formation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Maintien à des positions rapprochées sur une même orbite de plusieurs satellites à défilement équipés d'instruments concourant à une même mission.

Note : Le vol en formation permet, par exemple, de combiner les données de mesure fournies par plusieurs capteurs pour obtenir des résultats comparables à ceux que l'on obtiendrait au moyen d'un capteur de grande dimension.

Équivalent étranger : formation flight, formation flying.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active antenna.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	antenne active, antenne électronique active.
aerospace plane, space plane.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	avion spatial.
apogee boost motor, apogee kick motor, apogee motor.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale. Propulsion.	moteur d'apogée.
apogee ignition.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale. Propulsion.	allumage à l'apogée.
apogee kick motor, apogee boost motor, apogee motor.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale. Propulsion.	moteur d'apogée.
astrobiology, exobiology, extraterrestrial biology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exobiologie, n.f., astrobiologie, n.f.
astroparticle.	Astronomie/Astrophysique.	astroparticule, n.f.
atmospheric re-entry, re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	entrée atmosphérique.
backscattering coefficient.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications-Téledétection.	facteur de rétrodiffusion.
ballistic re-entry, direct re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	entrée balistique.
barbecue mode thermal control.	Sciences et techniques spatiales/Thermique.	régulation thermique par rotation, contrôle thermique par rotation.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
battleship, heavy case.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Essais.	bombe d'essai.
beacon.	Transports-Sciences et techniques spatiales.	balise, n.f.
bioastronautics.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	biospationautique, n.f.
bioregenerative life support, closed-loop environmental control.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	bioconditionnement en circuit fermé.
cardiovascular deconditioning.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Physiologie.	déconditionnement cardiovasculaire.
closed-loop environmental control, bioregenerative life support.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	bioconditionnement en circuit fermé.
cluster launch.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	lancement en grappe.
composite propellant.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	propergol composite.
cryogenic arm.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	bras cryotechnique.
direct re-entry, ballistic re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée balistique.
double-base powder.	Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.	poudre à double base.
Earth-grazing object, near-Earth object (NEO).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	géocroiseur, n.m.
endo-atmospheric, endoatmospheric.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	endoatmosphérique, adj.
exo-atmospheric, exoatmospheric.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	exoatmosphérique, adj.
exobiology, astrobiology, extraterrestrial biology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exobiologie, n.f., astrobiologie, n.f.
exoplanet, extrasolar planet.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exoplanète, n.f.
expandable nozzle, extendable nozzle.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	divergent déployable.
expendable launcher, expendable launch vehicle (ELV).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lanceur consommable.
extendable nozzle, expandable nozzle.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	divergent déployable.
extrasolar planet, exoplanet.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exoplanète, n.f.
extraterrestrial biology, astrobiology, exobiology.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exobiologie, n.f., astrobiologie, n.f.
fluid loading.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	charge hydrique.
formation flight, formation flying.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	vol en formation.
g-excess illusion.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	illusion de surpesanteur.
heavy case, battleship.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Essais.	bombe d'essai.
hypergravity.	Sciences et techniques spatiales/Physique.	surpesanteur, n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
hyperspectral imagery, hyperspectral imaging.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	imagerie hyperspectrale.
inflatable structure.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	structure gonflable.
injection point, insertion point.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.	point d'injection.
in-orbit injection, in-orbit insertion.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.	injection sur orbite.
insertion point, injection point.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.	point d'injection.
Lagrange point, Lagrangian point.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	point de Lagrange.
lifted re-entry, lifting re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée planée.
map overlay.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	superposat, n.m.
metallized propellant.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.	propergol dopé.
mitigation.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	mitigation, n.f.
multiple launch.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	lancement multiple.
multispectral imagery, multispectral imaging.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	imagerie multispectrale.
near-Earth object (NEO), Earth-grazing object.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	géocroiseur, n.m.
nominal orbital position.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	position nominale sur orbite.
oculogyral illusion.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	illusion oculogyre.
oculovestibular reflex, vestibulo-ocular reflex (VOR).	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	réflexe vestibulo-oculaire.
open-loop environmental control.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	bioconditionnement en circuit ouvert.
orbital slot.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	créneau orbital.
overlay.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	calque, n.m.
passivation.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	passivation, n.f.
payload integration building (PIB), payload integration facility (PIF), payload preparation complex (PPC)	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.	ensemble de préparation des charges utiles (EPCU).
perigee boost motor, perigee kick motor, perigee motor.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	moteur de périgée.
perigee ignition.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	allumage au périgée.
perigee kick motor, perigee boost motor, perigee motor.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	moteur de périgée.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
pressurization test, proof-pressure test.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	t i m b r a g e , n.m. (langage professionnel).
radar altimeter.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	altimètre radar .
radarclinometry.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	radarclinométrie , n.f.
radar scatterometer.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	diffusiomètre radar .
radio beacon.	Transports-Sciences et techniques spatiales.	r a d i o b a l i s e , n.f., b a l i s e radioélectrique.
real-time stereoscopic imagery.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	imagerie stéréoscopique minute , stéréoscopie-minute, n.f.
re-entry, atmospheric re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	rentrée atmosphérique .
reusable launcher, reusable launch vehicle (RLV).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lanceur réutilisable .
revisit frequency.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	fréquence de visite .
satellite image map, space map.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	carte satellite .
semi-ballistic re-entry.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	rentrée semibalistique .
send into space (to).	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	spatialiser , v.
space map, satellite image map.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	carte satellite .
space medicine.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	médecine spatiale .
space motion sickness (SMS), space sickness.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	mal de l'espace .
space plane, aerospace plane.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	avion spatial .
space-rate (to).	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	spatiabiliser , v.
space shuttle.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	navette spatiale .
space sickness, space motion sickness (SMS).	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	mal de l'espace .
subgravity.	Sciences et techniques spatiales/Physique.	sous-pesanteur, n.f., pesanteur réduite.
telescience experiment.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	télé-expérience , n.f.
topping-up.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Propulsion.	ouillage , n.m.
ufology.	Sciences et techniques spatiales.	ovnologie , n.f.
unidentified flying object (UFO).	Sciences et techniques spatiales.	ovni , n.m.
very long baseline interferometry (VLBI).	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	interférométrie à très grande base (ITGB) .
vestibular training.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	entraînement vestibulaire .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
vestibulo-ocular reflex (VOR), oculovestibular reflex.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	réflexe vestibulo-oculaire.
water hole, waterhole.	Sciences et techniques spatiales/Électromagnétisme.	fenêtre de l'eau.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	TERME ÉTRANGER (1)
allumage à l'apogée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	apogee ignition.
allumage au périgée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	perigee inition.
altimètre radar.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	radar altimeter.
antenne active, antenne électronique active.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	active antenna.
astrobiologie, n.f, exobiologie, n.f.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	astrobiology, exobiology, extraterrestrial biology.
astroparticule, n.f.	Astronomie/Astrophysique.	astroparticle.
avion spatial.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	aerospace plane, space plane.
balise, n.f.	Transports-Sciences et techniques spatiales.	beacon.
balise radioélectrique, radiobalise, n.f.	Transports-Sciences et techniques spatiales.	radio beacon.
bioconditionnement en circuit fermé.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	bioregenerative life support, closed-loop environmental control.
bioconditionnement en circuit ouvert.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	open-loop environmental control.
biospationautique, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	bioastronautics.
bombe d'essai.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Essais.	battleship, heavy case.
bras cryotechnique.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	cryogenic arm.
calque, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	overlay.
carte satellite.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	satellite image map, space map.
charge hydrique.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	fluid loading.
contrôle thermique par rotation, régulation thermique par rotation.	Sciences et techniques spatiales/Thermique.	barbecue mode thermal control.
créneau orbital.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	orbital slot.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	TERME ÉTRANGER (1)
déconditionnement cardiovasculaire.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Physiologie.	cardiovascular deconditioning.
diffusiomètre radar.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	radar scatterometer.
divergent déployable.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	expandable nozzle extendable nozzle.
endoatmosphérique, adj.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	endo-atmospheric, endoatmospheric.
ensemble de préparation des charges utiles (EPCU).	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.	payload integration building (PIB), payload integration facility (PIF), payload preparation complex (PPC).
entraînement vestibulaire.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	vestibular training.
exoatmosphérique, adj.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	exo-atmospheric, exoatmospheric.
exobiologie, n.f., astrobiologie, n.f.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	astrobiology, exobiology, extraterrestrial biology.
exoplanète, n.f.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	exoplanet, extrasolar planet.
facteur de rétrodiffusion.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications-Téledétection.	backscattering coefficient.
fenêtre de l'eau.	Sciences et techniques spatiales/Électromagnétisme.	water hole, waterhole.
fréquence de visite.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	revisit frequency.
géocroiseur, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	Earth-grazing object, near-Earth object (NEO).
illusion de surpesanteur.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	g-excess illusion.
illusion oculogyre.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	oculogyral illusion.
imagerie hyperspectrale.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	hyperspectral imagery, hyperspectral imaging.
imagerie multispectrale.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	multispectral imagery, multispectral imaging.
imagerie stéréoscopique minute, stéréoscopie-minute, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	real-time stereoscopic imagery.
injection sur orbite.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.	in-orbit injection, in-orbit insertion.
interférométrie à très grande base (ITGB).	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	very long baseline interferometry (VLBI).
lancement en grappe.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	cluster launch.
lancement multiple.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	multiple launch.
lanceur consommable.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	expendable launcher, expendable launch vehicle (ELV).
lanceur réutilisable.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	reusable launcher, reusable launch vehicle (RLV).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	TERME ÉTRANGER (1)
mal de l'espace.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	space motion sickness (SMS), space sickness.
médecine spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Médecine.	space medicine.
mitigation, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	mitigation.
moteur d'apogée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	apogee boost motor, apogee kick motor, apogee motor.
moteur de périgée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale-Propulsion.	perigee boost motor, perigee kick motor, perigee motor.
navette spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	space shuttle.
ouillage, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Propulsion.	topping-up.
ovni, n.m.	Sciences et techniques spatiales.	unidentified flying object (UFO).
ovnologie, n.f.	Sciences et techniques spatiales.	ufology.
passivation, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	passivation.
pesanteur réduite, sous-pesanteur, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Physique.	subgravity.
point de Lagrange.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	Lagrange point, Lagrangian point.
point d'injection.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.	injection point, insertion point.
position nominale sur orbite.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	nominal orbital position.
poudre à double base.	Sciences et techniques spatiales/Pyrotechnie.	double-base powder.
propergol composite.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	composite propellant.
propergol dopé.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion-Pyrotechnie.	metallized propellant.
radarclinométrie, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	radarclinometry.
radiobalise, n.f., balise radioélectrique.	Transports-Sciences et techniques spatiales.	radio beacon.
réflexe vestibulo-oculaire.	Sciences et techniques spatiales/Physiologie.	oculovestibular reflex, vestibulo-ocular reflex (VOR).
régulation thermique par rotation, contrôle thermique par rotation.	Sciences et techniques spatiales/Thermique.	barbecue mode thermal control.
rentrée atmosphérique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	atmospheric re-entry, re-entry.
rentrée balistique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	ballistic re-entry, direct re-entry.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	TERME ÉTRANGER (1)
rentrée planée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	lifted re-entry, lifting re-entry.
rentrée semibalistique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	semi-ballistic re-entry.
sous-pesanteur, n.f., pesanteur réduite.	Sciences et techniques spatiales/Physique.	subgravity.
spatialiser, v.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	space-rate (to).
spatialiser, v.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	send into space (to).
stéréoscopie-minute, n.f., imagerie stéréoscopique minute.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	real-time stereoscopic imagery.
structure gonflable.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	inflatable structure.
superposat, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	map overlay.
surpesanteur, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Physique.	hypergravity.
télé-expérience, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	telescience experiment.
timbrage, n.m. (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Essais.	pressurization test, proof-pressure test.
vol en formation.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	formation flight, formation flying.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

B.4 : Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement de la langue française par la *délégation générale à la langue française et aux langues de France* en 2007¹

	<i>Année d'édition</i>	<i>Nombre d'exemplaires diffusés</i>	<i>Exemplaires diffusés lors des salons</i>
Cent termes français	2004	1 810	
Chimie	2007	2 450	
Des mots et des autos	2004	49¹	
Défense	2005	1 695	800
Techniques de l'information et de la communication	2005	4 213	2 000
Audiovisuel	2006	2 302	1 500
Économie et finances	2006	3 250	1 500
Équipement, transport, tourisme	2007	4 613	2 000
Ingénierie nucléaire	2006	1 745	800
Pétrole	2007	2 037	
L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française	2006	1 164	
Rapport de la Commission générale pour l'année 2005	2005	88	
Rapport de la Commission générale pour l'année 2006	2006	523	
Discours d'inauguration de la Commission générale	2006	385	
TOTAL		26 324	8 600

¹ le fascicule est diffusé en outre par le Comité des constructeurs automobiles français qui l'a publié.



6 rue des Pyramides
75001 Paris
Téléphone 01 40 15 73 00
Télécopie 01 40 15 36 76
Courriel dglff@culture.gouv.fr
www.dglff.culture.gouv.fr

ISSN imprimé 1620-9397
ISSN en ligne 1958-5233